UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Attitude des étudiants de l'Université du Burundi face à l'avortement

Ndahabonyumukama, Floride; Sous la direction de : . ~ Gabriel NTUNAGUZA Ph. D.

2000

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1194

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET
DES SCIENCES DE L'EDUCATION

ATTITUDE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DU BURUNDI FACE A L'AVORTEMENT

Par
Floride NDAHABONYUMUKAMA

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du grade de licencié en Sciences de l'Education.

Sous la direction de :
– Gabriel NTUNAGUZA Ph. D.

A T T I T U D E D E S E T U D I A N T S
D E L ' U N I V E R S I T E D U B U R U N D I
F A C E A L ' A V O R T E M E N T .-

" Le halo de culpabilité qui pèse encore sur la mort volontaire ou sur l'aide au suicide et que sanctionnent toute une série de législations (...) semble peu compatible avec les conceptions actuelles des libertés individuelles ".

Dr EXCOFFIER - LAMBIOTTE, Le Monde
du 10.5.1975.

A nos père et mère qui ont su deviner qu'aux approches du vingt-et-unième siècle le monde aura besoin de jeunes intellectuels dévoués et nous ont donné le goût de l'étude,

A nos frères et soeurs qui nous ont pris la main à l'école, nous ont soutenue matériellement et moralement durant notre cheminement,

A la famille Pierre-Claver SINZINKAYO,

je dédie ce mémoire.

AVANT - PROPOS

La reconnaissance est une valeur hautement humaine. Elle différencie l'homme de l'animal. Il serait alors ingrat de quitter les bancs de l'école, en l'occurrence l'enceinte universitaire, après avoir usé locaux et matériel, sans aucune trace de reconnaissance envers tous les éducateurs qui nous ont façonnée et initiée au travail intellectuel.

Nos sentiments de profonde gratitude s'adressent en premier lieu au professeur Gabriel NTUNAGUZA, promoteur de ce mémoire, et à son collaborateur Dr Jean-Baptiste SINDAYIRWANYA. Nous avons bénéficié de leur compétence pédagogique et didactique. Ils ont su que le maître, devant ses élèves, qu'il s'en rende compte ou non, est comme l'acteur devant le public; quarante paires d'yeux sont braquées sur lui, prêtes à saisir un geste, une attitude. Leur disponibilité et leur dévouement nous serviront d'exemple.

Nous remercions également les professeurs Luc VERBEECK et Ildéphonse NZINAHORA qui ont bien voulu, avec dynamisme, nous guider dans le travail statistique.

Nos remerciements vont aussi à tous les éducateurs qui ont contribué à notre formation, tant humaine qu'intellectuelle, depuis l'Ecole Primaire jusqu'à l'Université.

Enfin, notre reconnaissance s'adresse aux étudiants de l'Université du Burundi pour leur appui moral et intellectuel. Ils nous ont livré des informations qui ont enrichi cette recherche.

Sigles et abréviations

- Candidats : ne sont pas les diplômés de la candidature mais les étudiants qui se trouvent en première année de l'Université du Burundi.

- Licenciés : ne sont pas les diplômés de la licence mais les étudiants de la dernière année à l'Université (dans notre travail, la quatrième année).

- F.P.S.E. : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

- F.S.E.A. : Faculté des Sciences Economiques et Administratives.

- → : (dans le tableau matriciel) : lire de gauche à droite en croisant chaque case d'une colonne avec une autre case d'une ligne.

- Dans le tableau matriciel :

 F représente les filles
 G " les garçons
 E " la F.S.E.A.
 P " la F.P.S.E.
 M " la Faculté de Médecine
 D " la Faculté de Droit
 1 " la première année
 4 " la quatrième année.

TABLES DES MATIERES.

Pages

C. Introduction. 10
1. Motivation du choix du sujet. 10
2. Délimitation du sujet. 11

Iere Partie : Cadre de référence. 12

Chap. I. Notion d'attitude. 12
1.1. Les définitions. 12
1.2. Les caractéristiques de l'attitude. 14
1.3. Attitude et Personnalité. 16
1.4. Attitude et Motivation. 17
1.5. Attitude et Opinion. 17

Chap. II. La mesure des attitudes. 19
2.1. A quoi servent les attitudes ? 19
2.2. Les changements d'attitude. 21
a. Les modalités du changement. 21
b. La dynamique générale du changement. 23
c. La résistance au changement. 25
2.3. Mesure des attitudes. 28
a. L'échelle de Bogardus. 28
b. Analyse hiérarchique de Guttman. 29
c. Analyse de structure latente de Lazarsfeld. ... 29
d. L'échelle de Thurstone. 30
e. L'échelle de Likert. 31

Chap. III. L'avortement. 32
3.1. Définitions. 32
3.2. Types, causes, techniques, conséquences de l'avortement. 33
3.2.1. Types et causes de l'avortement. 33
3.2.1.1. Avortement spontané et ses causes. 33
3.2.1.2. Avortement provoqué et ses causes. 34
a. Avortement provoqué médical. 35
b. Avortement provoqué criminel. 35
3.2.2. Quelques techniques d'avortement. 35
3.2.3. Conséquences de l'avortement criminel. 38
3.2.3.1. Les conséquences physiques. 38
3.2.3.2. Les conséquences psychiques. 39
3.2.3.3. Les conséquences légales. 40

Pages

3.3. Les raisons pour l'avortement. 41

3.4. Fécondité, conception, contraception et avortement voulu au Burundi. 42

3.4.1. Fécondité. 42

3.4.1.1. Définition. 42

3.4.1.2. Les attitudes générales envers la fécondité... 43

* La valeur ontologique de la fécondité. 43

* Les dimensions économiques de la fécondité. 43

* La valeur sociale de la fécondité. 444

* Le caractère sacré de la fécondité. 45

3.4.1.3. A propos de l'enfant illégitime. 46

3.4.2. La conception. 47

3.4.3. Contraception et avortement voulu au Burundi. 49

3.4.3.1. Introduction. ;..... 49

3.4.3.2. Contraception. 49

a. La connaissance des procédés contraceptifs. 49

b. Motifs jugés suffisants pour pratiquer la contraception. 53

c. Raisons invoquées contre la contraception. 53

d. La pratique contraceptive. 53

3.4.3.3. Avortement voulu au Burundi. 54

IIe Partie : Méthodologie. 56

3.1. Problématique du sujet. 56

3.2. Hypothèses et variables de recherche. 61

3.3. Méthode de recherche. 63

3.3.1. Choix et description de l'instrument de travail. 63

3.3.2. Phase de l'élaboration d'un questionnaire. 64

3.3.2.1. Choix des items. 64

- Présentation des items choisis et affectés de signe (-) ou (+). 65

3.3.2.2. Phase d'essai préliminaire des items ou pré-test. 67

3.3.2.3. Construction de l'échelle remaniée. 68

3.3.2.4. Cotation des réponses aux items. 69

3.3.2.5. Analyse des items. 70

3.3.2.6. Estimation de la fidélité et de la validité de l'échelle définitive. 75

a. Estimation de la fidélité de l'échelle..... 76

b. Estimation de la validité de l'échelle. ... 82

3.3.3. La pré-enquête. 84

3.3.4. L'enquête.88

Pages

IIIe Partie : Présentation - Analyse statistique - Interprétation des résultats de l'enqête. 95

Chap. I. Présentation des résultats. 95

1.1. Dépouillement des réponses. 95

2.1. Présentation proprement dite des résultats bruts. 96

Chap. II. Analyse statistique et interprétation des résultats. 97

2.1. Vérification de la normalité de la distribution empirique obtenue. 98

2.1.1. Calcul des paramètres de la distribution. 99

2.1.1.1. Calcul de la moyenne de la distribution. 99

2.1.1.2. Calcul de l'écart-type de la distribution. 100

2.1.2. Estimation des fréquences théoriques des classes de la distribution. 101

2.1.3. Test de la normalité de notre distribution. 102

2.2. Normalisation des résultats de l'enquête. 106

2.3. Approche de l'attitude générale des étudiants de l'Université du Burundi face à l'avortement. 109

2.4. Mesure de la variabilité de l'attitude général à travers les variables. 112

2.4.1. Usage du test de Student. 112

2.4.2. Comparaison des résultats obtenus suivant la variable "sexe". ;..... 113

2.4.2.1. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les sujets féminins..... 113

2.4.2.2. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les sujets masculins.... 114

2.4.3. Comparaison des résultats obtenus suivant la variable "niveau d'études". 116

2.4.3.1. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les candidats. 116

2.4.3.2. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les licenciés. 116

2.4.4. Comparaison des résultats obtenus suivant la variable "faculté". 118

2.4.4.1. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants de la F.S.E.A. 118

2.4.4.2. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants de la F.P.S.E. 118

2.4.4.3. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants de la Faculté de Droit. 119

2.4.4.4. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants de la Faculté

Pages

2.5. Réactions et justifications aux items semi-fermés. 123

2.5.1. Variable "sexe". 123

2.5.2. Variable "niveau d'études". 129

2.5.3. Variable "faculté". 132

2.6. Comparaison des résultats obtenus en croisant les variables. 140

2.7. Conclusion sur le chapitre d'interprétation. 146

Synthèse du travail. 151

Conclusion générale. 152

Bibliographie.

Annexe : Le questionnaire d'enquête.

INTRODUCTION.

Le phénomène d'avortement tel que conçu à nos jours trouve ses partisans, ses opposants radicaux ainsi que ses juges plus ou moins objectifs. Dans notre société à caractère prohibitionniste, nous serions tentée de cerner les différentes positions à l'égard de ce fait social. Cependant, le but ultime de notre travail n'est pas d'opérer une catégorisation des personnes qui sont pour, contre ou modérées. Nous nous bornerons uniquement à étudier les attitudes de nos jeunes universitaires du Burundi face à l'avortement.

Pour mener à bien notre travail, nous nous sommesproposée, dans la 1ère partie, un cadre de référence renfermant le cadre conceptuel et le cadre théorique. Dans la 2ème partie qui concerne la méthodologie, nous parlerons succintement de la problématique du sujet, des hypothèses de la recherche, de la méthode de la recherche pour enfin clore avec la 3e partie concernant la pratique.
Nous consacrerons un petit paragraphe à la synthèse du travail et à la conclusion. Une petite bibliographie mettra fin à notre travail.

1. Motivation du choix du sujet.

Le problème est de savoir pourquoi nous nous sommesintéressée plus particulièrement au sujet de l'avortement. Ce dernier a toujours été une pratique largement répandue dans le monde et à toutes les époques. Dans certains pays, il fut longtemps une pratique clandestine parce qu'il était considéré comme un délit punissable. Avec les progrès scientifiques dans le domaine médical, l'avortement a été introduit sous son aspect thérapeutique. Ceci poussa à promulguer des lois rendant officiel l'acte abortif.
Les attitudes face à cette pratique clandestine varient selon les pays, les croyances religieuses, etc...
Le Burundi traditionnel considérait l'avortement non seulement comme une pratique clandestine mais aussi et surtout comme un délit flagrant qui occasionnait des punitions sévères aussi bien pour le coupable que pour sa famille.
Dans le Burundi actuel, l'avortement demeure une pratique intime mais déconsidérée. En fin de compte, observant ce qui se passe ailleurs, nous avons été amenée à nous interroger sur la portée et le sens que les jeunes étudiants de l'Université du Burundi confèrent à cet acte abortif.

2. Délimitation du sujet.

L'avortement couvre un vaste ensemble si bien qu'il apparaît nécessaire de
e délimiter dans notre travail. On distingue l'avortement provoqué et l'avortement
nvolontaire. Celui-ci étant entendu comme un accident parmi tant d'autres, nous
vons décidé de nous concentrer sur l'avortement provoqué qui est une pratique
onsentie. L'avortement provoqué se scinde à son tour en deux sortes :
n avortement provoqué médical et un avortement provoqué criminel. L'attitude ainsi
herchée du côté des étudiants de l'Université du Burundi sera focalisée sur
'avortement provoqué criminel.

Ie PARTIE : CADRE DE REFERENCE

Chapitre I. : Notion d'attitude.

1. Les définitions.

D'après Paul ROBERT, dans Dictionnaire alphabétique et analogique de la ngue française, une attitude est une manière de tenir son corps. C'est aussi une nière de se tenir qui correspond à une certaine disposition psychologique; une sposition à l'égard de quelque chose; un ensemble de jugements et de tendances i pousse à un comportement.
ns Petit Larousse en couleurs, l'attitude se définit également comme une position corps; une manifestation extérieure de ses intentions; une disposition à l'égard quelqu'un ou de quelque chose.

Dans les premières définitions du concept d'attitude, le mot est passé du ysique au moral, puis déborde le moral pour indiquer les dispositions diverses tre autres celles gouvernementales. Il apparaît régulièrement en Psychologie périmentale. Très rapidement, en effet, les psychologues ont remarqué que la ıssite devant une tâche, et plus généralement la réaction à une stimulation, pendait de certaines dispositions mentales.
notion d'attitude apparaît donc comme fondamentale pour expliquer la relation tre stimulation et réponses.
ec THOMAS et ZNANIECKI(1), le mot "attitude" n'a cessé d'apparaître dans la littéture sociologique et psychologique, probablement parce qu'il est un concept indisısable dans l'explication du comportement social, comme il est une notion nécessaire ıs l'explication des réactions devant une tâche.

Cependant, il se pose un problème de mesure d'attitude, puisque cette nière est par définition inobservable et la notion d'attitude implique celle ntensité.
s auteurs comme SPEARMAN et THURSTONE ont lancé une tradition de rechreche sur la ure des attitudes, tradition qui reste vivante dans la mathématisation des ences sociales.

Cités dans Encyclopaedia Universalis, V2, p. 774.

notion d'attitude est apparue comme indispensable mais vague. Pour THOMAS et
NIECKI, une attitude est toujours orientée vers un objet. Ils la définissent
me un état d'esprit de l'individu envers une valeur, car ces objets sociaux sont
valeurs collectives. Cette idée est reprise par PARK (1) en y ajoutant un certain
bre de propriétés : l'intensité et l'expérience.
1935, G. W. ALLPORT donne la définition suivante :

"Une attitude est un état mental et nerveux de préparation, organisée à partir de l'expérience exerçant une influence directe ou dynamique sur les réponses de l'individu à tous les objets ou situations auxquels il est confronté." (2)

dée, sur laquelle insistent PARK et ALLPORT, que l'attitude est enracinée dans
xpérience vise surtout à la distinguer de la notion d'instinct. Si les quelques
priétés précitées permettent de distinguer la notion d'attitude de celle d'instinct
e ne le font pas pour d'autres notions voisines comme celle de disposition, d'at-
te, de trait de caractère, de besoin, d'opinion...etc.

Lorsque la psychologie sociale prend une autonomie plus grande par rapport
a psychologie expérimentale, le contexte scientifique se modifie et avec lui,
définitions de la notion d'attitude. Ainsi, ADAMS et HEIDER (3) insistent sur
rôle intégrateur des attitudes par rapport à la personnalité. Une attitude ne
donc être conçue comme chez ALLPORT en fonction de la seule expérience passée.
est aussi déterminée par la situation actuelle de la personnalité dans un
ıp social spécifique.
ı tendance à présenter aujourd'hui la notion d'attitude de manière purement for-
.e et opérationnelle.

Jean STOEZEL (4) définit la notion d'attitude à partir de quatre éléments
ı déterminés.

.a notion d'attitude correspond à une variable inférée, non directement observée
.i observable.

lle désigne une préparation spécifique à l'action impliquant une relation sujet-
bjet qui la distingue du trait de caractère.

ne attitude est toujours polarisée, impliquant l'idée de pour ou de contre.

es attitudes sont acquises et peuvent subir les effets des influences externes.

(2) et (3) Idem, p. 775.

Ibidem.

Ce type de définition permet de distinguer sans ambiguité la notion d'atti-
le des notions voisines.
: autre définition de ce type, plus systématique, est proposée par LAZARSFELD.
.on cet auteur, la notion d'attitude et les concepts voisins peuvent être conçus
ıme représentant des combinaisons différentes de trois dimensions :
l'horizon temporel (présent ou futur).
le champ (spécifique ou général).
la dynamique (passive ou directive).

Pour mettre un terme aux querelles de définitions relatives à la notion
ttitude, il faut considérer qu'elle appartient à un certain champ sémantique et
définir par un certain nombre de critères permettant de la distinguer des autres
ments de ce champ.
ès avoir rassemblé toutes ces définitions proposées par certains auteurs, nous
arquons que finalement la notion d'attitude est conçue de la même manière à
lques égards près. Ainsi, ces définitions se complètent mutuellement. Pour notre
, nous allons adopter celle d'ALLPORT complétée par celle d'ADAMS et HEIDER,
e va nous servir de base au cours de notre travail.
effet, "Une attitude est un état mental et nerveux de préparation, organisée
à partir de l'expérience exerçant une influence directe ou dynamique
sur les réponses de l'individu à tous les objets ou situations
auxquels il est confronté.
Une attitude possède un rôle intégrateur.
Elle ne peut donc être conçue comme chez Allport en fonction de
la seule expérience passée. Elle est aussi déterminée par la situation
actuelle de la personnalité dans un champ social spécifique."

. Les caractéristiques de l'attitude.

L'attitude est spécifique ou généralisée.

L'attitude est individuelle ou collective : individuelle si elle concerne un seul individu particulier; collective dans le cas où elle est partagée par un ensemble l'individus et ayant un caractère social.

.'attitude est chargée d'affectivité : elle est liée à des sensations, émotions, lisposition psychologique favorable, neutre, défavorable devant une situation ou ın objet.

.'attitude constitue un cadre de référence pour la perception : comme nous .'avons souligné à la troisième caractéristique qui porte sur l'affection, l'at-:itude est un soubassement affectif à partir duquel le sujet perçoit le monde.)u'on soit hostile ou sympathique à l'égard de quelque chose, l'

Ainsi donc, le sujet fera acte de sélection : il minimisera les faits qui ui semblent en désaccord et rehaussera ses favoris puisque l'attitude lui aura enseignée sur leur signification. L'attitude joue un rôle unificateur entre e monde individuel psychologique et le monde social.

L'attitude a une influence sur le comportement : elle prédispose le sujet à réagir d'une certaine manière.
Elle ne constitue pas une réaction isolée mais un certain type de réaction qui se déclenchera dans un certain nombre d'occasionssemblables. Elle implique la possibilité de donner une réponse du même ordre vis-à-vis d'un genre d'objets.

Par exemple, un père qui gronde les enfants quand il rentre, le repas n'étant pas encore prêt. On dit qu'il a une attitude insupportable à l'égard de ces enfants et partant, de la mère.
Mais l'utilisation du concept "attitude" dans ce cas n'est pas parfaite. Il faut que des situations pareilles se répètent plusieurs fois pour qu'on puisse généraliser, c'est-à-dire même réaction devant un même stimulus. L'existence d'une attitude conditionne la réponse de l'individu. Sur ce, l'attitude a été définie comme un "état fonctionnel d'alerte", "une régularité des affects ou des pensées", une préparation à l'action. Aussi les attitudes découlent-elles des croyances. Par croyance, il faut entendre un ensemble organisé et durable des perceptions et de connaissances. Nous citerons un exemple de stéréotype dans une société.

L'attitude est acquise : en faisant allusion à ce qui vient d'être dit à propos des attitudes qui reposent sur des croyances, nous découvrons l'anti-innéité dissimulée derrière ces propos. En effet, une attitude n'est pas quelque chose d'innée. Elle est le fruit de la perception peut-être directe ou indirecte; directe quand un individu rencontre un fumeur de chanvre; indirecte dans le cas où nous portons un jugement sur un fait historique.
Donc, elle est le produit de l'apprentissage. Mais il reste encore à savoir le processus de cet apprentissage. Comment s'effectue cet apprentissage ? C'est une forme de socialisation, l'être humain étant un être social. Cette socialisation est individuelle. Elle se forme, s'accomplit grâce à l'interaction humaine et dépend des normes culturelles qui caractérisent les groupes au sein desquels le sujet humain fait ses expériences.

L'attitude a une certaine permanence : elle est relativement durable. Certaines attitudes sont particulièrement intenses, plus persistantes que d'autres. Nous nous alignons du côté des Solomon ASCH qui dit que les impressions ne sont jamais définitives. Elles sont continuellement renforcées ou éliminées par des expériences ultérieures. D'où nous nous proposons d'admettre que les attitudes

.3. Attitude et Personnalité.

enri PIERON, dans Vocabulaire de la Psychologie, donne deux sens au mot "attitude".

. D'abord, l'attitude est "une réaction acquise plus ou moins émotionnelle envers un stimulus quelconque.
ex : attitude vis-à-vis de la guerre, de telle ou telle autre opinion."

. Ensuite, l'attitude est une "restructuration préparatoire orientée au point de vue perceptif ou réactionnel : attitude d'écoute ou de guet visuel, de détente motrice dans un assaut ou au départ d'une course, de saisie verbale, etc".

Quant à la signification du vocable "personnalité", elle a subi beaucoup
e variations au cours du temps. Ce que la personnalité représente essentiellement,
'est la notion de l'unité intégrative d'un homme, avec tout l'ensemble de ses
aractéristiques différentielles permanentes (intelligence, caractère, tempérament,
onstitution) et ses modalités propres de comportement.
a définition qu'en donne SHELDON, inspirée de WAREN et ALLPORT, correspond assez
.en à cette notion : la personnalité, d'après lui, est "l'organisation dynamique
es aspects cognitifs, affectifs, conatifs, physiologiques et morphologiques de
individu". (1)
ns la Psychologie sociale des Etats-Unis, KARDINER et LINTON appliquent l'expres-
on "Personnalité de base" à la notion d'une structure commune de Personnalité
ttitudes, tendances, valeurs, sentiments) des membres d'une société.

La première définition de la "personnalité" qui parle de l'unité intégrative
un homme nous pousse à confirmer davantage que chaque individu est un cas.
est unique au monde. Il possède des "traits" ou des "dispositions" de la person-
lité (structure psychique permanente) caractérisant sa manière d'être. Dès lors,
n attitude, définie comme étant une restructuration préparatoire orientée du point
vue perceptif ou réactionnel, variera en fonction de sa personnalité.

L'expression "personnalité de base" utilisée en Psychologie sociale renforce
tre idée que les membres d'une société ont les mêmes attitudes, tendances, valeurs,
ntiments. La connaissance de cette personnalité basique permettrait de prévoir la
ture d'un certain nombre d'institutions sociales (les coutumes, les règles de la
lation sociale). Ainsi, les attitudes mesurées grâce à l'échantillon tiré de notre
pulation d'enquête seront dignes d'extrapolation, d'extension.

) KABUYA LUMEMBELE (G), Cours de Techniques projectives, IIe Licence, U.B., F.P.S.E., Inédit, Année Académique 1986-1987.

.4. Attitude et motivation.

La notion d'attitude ayant été exposée, il est question ici de proposer
ne des différents sens attribués à la "motivation" par Henri PIERON. La motivation
st un "facteur psychologique (conscient ou non) prédisposant l'individu, animal ou
humain, à accomplir certaines actions ou à tendre vers certains buts.
ex : un besoin, une tendance. (...)" (1)
l serait évident q'un profane dans les sciences sociales soit radical dans la
on-existence d'une relation, si minime soit-elle, entre une attitude et une
otivation. Celle-là étant une réaction acquise plus ou moins émotionnelle envers
n stimulus quelconque, celle-ci est un facteur psychologique incitant un individu
poser un acte, à réagir d'une façon ou d'une autre. En d'autres mots, la motiva-
ion constitue un soubassement d'une attitude. Inversement, une attitude adoptée
oit assouvir cette apparence.

.5. Attitude et Opinion.

Selon MOSCOVICI (S), "l'opinion (...) est d'une part une formule socialement
alorisée à laquelle un sujet donne son adhésion, et d'autre part une prise de posi-
ion sur un problème controversé de la société (...). La plupart des études ont
écrit l'opinion comme étant peu stable, portant sur les points particuliers, donc
oécifique; finalement elle s'avère être un moment de la formation des attitudes (...).
on caractère partiel, parcellaire est admis par tout le monde. De façon générale,
a notion d'opinion implique :

une réaction des individus à un objet qui est donné du dehors, achêvé indépendem-
ment de l'acteur social, de son intention ou ses biais ;

un lien direct avec le comportement; le jugement porte sur l'objet ou le stimulus
et constitue en quelque sorte une annonce, un double intériorisé de l'action
à venir.

ins ce sens, une opinion comme une attitude est considérée uniquement du côté de
a réponse et en tant que "préparation de l'action", comportement en miniature.
our cette raison, on lui attribue une vertu prédictive, car, d'après ce que dit
a sujet, on déduit ce qu'il va faire" (2).
attitude est une catégorie des opinions recueillies dans le groupe échantillonné.
oute opinion est attitude actualisée. Une opinion librement et authentiquement
primée n'est pas forcément de l'ordre du discours. En effet, toutes les mimiques
stes et signaux interpersonnels ainsi que des quantités d'actions ou de traces
action et de gestes sont des expressions d'opinion.

) PIERON (Henri). Vocabulaire de la Psychologie. PUF. Paris 1968. p. 276

Ce qui caractérise l'opinion verbalisée, c'est qu'elle s'intellectualise, se cherche des justifications parce qu'elle se veut convaincante, transmissible et non gratuite. En fin de compte, nous dirons que l'opinion est un sentiment et action, prise de position personnelle. Toute opinion révèle et spécifie une attitude latente et préétablie. Il ne peut pas y avoir d'opinion objective, de véritable impartialité dans une opinion. Lorsqu'une personne donne une opinion sur une question imprévue, elle est antérieurement orientée par une attitude latente qui se manifeste sous forme d'opinion. De ce fait, l'attitude latente est pré-perception, pré-action, pré-jugement. Ceci pour dire que les attitudes latentes n'échappent pas à la conscience. L'expression d'une attitude latente peut même constituer elle-même une déclaration d'intention, un préambule à toutes opinions futures.

L'attitude latente correspond à une certaine classe de stimuli et à un certain type de réaction à ces stimuli. A l'état latent, l'attitude correspond donc à une catégorie d'objets et préfigure une forme de réaction tout aussi générale. Par exemple, avoir peur d'un Blanc est une attitude de ce genre.

Selon BRUNER (1), la perception au niveau le plus immédiat est même déformée par l'attitude latente. D'où les opérations psychiques sont orientées par cette dernière. Par conséquent, deux donneurs d'opinions contraires n'ont ni la même perception ni la même manière de définir l'objet de leur opinion, ni le même jugement ou raisonnement éventuel parce que les "conclusions" sont préjugées. Selon que nos sympathies politiques et affectives vont aux Russes ou aux Américains, le conflit qui opposera ces deux superpuissances sera perçu différemment suivant notre favori.

1) BRUNER cité par MUCCHIELLI (R) dans : Opinions et changement d'opinions, Connaissance du problème, ESF, 1972, p. 9.

Chapitre II : La mesure des attitudes.

1. A quoi servent les attitudes ?

Les attitudes se forment en tant que réponses à des problèmes. Elles nous ermettent d'organiser nos connaissances et nos besoins car elles sont à la fois de ture affective et cognitive. De façon générale, les attitudes remplissent quatre rtes de fonctions :

la fonction d'ajustement.
la fonction de défense.
la fonction d'expression.
la fonction de connaissance ou caractérisation.

1° Fonction d'ajustement.

Selon les concepts de PIAGET (1) (assimilation-accommodation), l'individu prend par une suite d'ajustements entre ces deux phénomènes. En effet, c'est échec assimilateur qui conduit aux ajustements accommodateurs.
ns le même ordre d'idées, nous explicitons en disant que tout individu cherche ce i lui paraît agréable et fuit ce qui lui semble désagréable.
es attitudes se constituent en tant que résultat d'expériences réussies, comme ens déjà employés de réponses à des situations". (2)
mme l'opinion, l'attitude ne relève pas seulement d'un processus d'intégration rsonnel mais également de la prise en considération des autres. Ici le groupe quel on voudrait appartenir ou s'opposer prend son importance. L'attitude remplit ic la fonction d'intégration au groupe.

2° Fonction de défense.

"Il s'agit de mécanismes de protection que l'individu a élaboré pour éviter prendre conscience de ses propres faiblesses ou de la réalité extérieure, dans mesure où elle le menace". (3)

NDAYAMBAJE (J.D.), Cours de Psychologie Expérimentale, IIe candidature, U.B. F.P.S.E., Inédit, Année Académique 1984-185.

PINTO (R) et GRAWITZ (M), Méthodes des sciences sociales, Delloz, P. 727.

PINTO (R) et GRAWITZ (M), op. cit., p. 726 ss .

es attitudes issues de ce type de réaction naissent moins des facteurs internes u'externes, c'est-à-dire de l'objet lui-même que des conflits émotionnels de 'individu. Même à l'absence d'une personne sur laquelle projeter son attitude, 'individu s'en forgera une . Ce mécanisme est appelé phénomène du "bouc émissaire". e degré de conscience des mécanismes de défense varie d'un individu à l'autre. l peut aller d'une certaine lucidité à une conscience totale.

3° Fonction d'expression.

"Elle consiste à donner à l'individu un moyen d'exprimer, d'indiquer uelles sont ses valeurs, d'extérioriser le type de personnage qu'il souhaite eprésenter". (1)
ette image de soi peut être source de satisfaction. Comme le dit le sociologue méricain Charles Horton COOLEY(2) dans sa théorie du "looking-glass self", la onscience d'exister et d'être soi est le produit à la fois de l'intuition des erceptions de soi par autrui et de la communication avec autrui. Il n'existe en ffet aucune possibilité de connaissance immédiate de soi- même. Nous centemplons otre personnalité par l'intermédiaire d'un miroir. Celui-ci est constitué par les utres qui nous renvoient notre image de sorte que le sentiment et la connaissance ue nous avons de nous-mêmes sont affectés par ce que les autres pensent de nous. outefois, ce miroir n'est pas sans défaut. L'image réflechie par les autres ne eprésente pas ce que nous sommes. Elle est influencée par l'individualité de cet utre à travers lequel nous nous voyons.

4° Fonction de connaissance.

Les attitudes présentent les cadres de référence pour comprendre le monde, e maîtriser pour le transformer en vue d'une meilleure adaptation. "Comprendre ignifie introduire des distinctions, des précisions, en même temps qu'une certaine orme stable d'organisation. Les attitudes permettent donc un classement, un tri, n jugement de nouvelles informations, en fonction d'attitudes ou opinions nciennes". (3)
n définitive, la compréhension des attitudes et de leur rôle permet d'aborder les roblèmes, avec succès, de la prévision des attitudes et de leurs possibilités de hangement : les attitudes changent d'un individu à l'autre.

1) PINTO (R) et GRAWITZ (M), op cit, p. 726 ss.

2) GOUDET (Y), Cours de Psychologie Sociale, IIe Candidature, U.B., F.P.S.E., Inédit, Année Académique 1984-1985.

3) PINTO (R) et GRAWITZ (M), op. cit., p. 728

.2. Les changements d'attitude.

ns ce point, nous aurons à parler :

- des modalités du changement.
- de la dynamique générale du changement.
- de la résistance au changement.

a. Les modalités du changement.

s modalités du changement posent, au niveau psychologique, le problème des pro-
ssus initiateurs et, au niveau épistémologique, le choix d'un modèle d'interpré-
tion générale des phénomènes.

a.1. Les processus initiateurs du point de vue psychologique.

nous nous plaçons du point de vue du sujet, la mise en branle du changement peut
faire par de nombreuses voies se résumant en une formule simple : le changement
s significations des données. Cette formule générale peut se scinder à son tour
:

changement de "conscience".
changement de signification d'une donnée perceptive ou informationnelle.

* Le changement de "conscience".

ıs pouvons le considérer à partir de deux pôles diamétralement opposés :
prise de conscience réfléchie et la conscience "captive".
a prise de conscience réfléchie est :

- un retour critique sur une opinion, une attitude ou un mode de réaction person-
nelle pour en saisir la motivation cachée et pour évaluer l'obstacle chronique
que cette manière d'être ou de faire impose à la perception du réel ou d'autrui.
- une redéfinition des pseudo-concepts sous lesquels se cachaient nos attitudes
affectives, et qui étaient facteurs d'a priori ou d'inadaptation.
- un passage du vécu non réfléchi à une formulation qui permet l'action d'esprit
tique et l'effort de réajustement.

a conscience devenue captive : la réflexion critique et le je sont submergés par
ne vague émotionnelle, une cristallisation passionnelle ou par une perturbation
athologique. Les significations de l'univers sont bouleversées; un nouvel ensemble
certitudes domine la conscience et oriente le comportement.

* Le changement de signification d'une donnée perceptive ou informationnelle.

élément de la constellation des opinions peut changer sous l'influence d'une nnaissance nouvelle, d'une réflexion, d'une preuve, etc.

*1. La découverte de l'erreur ou du mensonge.

fait s'impose un jour brutalement et inévitablement, porteur d'une valeur de euve. On avait cru en une donnée antérieure à l'actuelle et on s'aperçoit qu'on est trompé ou qu'on a été trompé. Ceci entraîne une transformation, une réinter-étation, du contexte passé, présent ou avenir.

Lorsque cette preuve renverse une des idées sur lesquelles on a bâti son istence, une sorte de réaction en chaîne pulvérise toute l'architecture des atti-les, des opinions, des appartenances. Le réel va donc mettre en échec l'idée ou mage que l'on se faisait. Ceci exigera un réajustement, en proportion de l'indice centralité de l'opinion déchue.

*2. Association imprévue entre une opinion et une image négativement cherchée.

rapport jusque là inaperçu se révèle inopinément entre une opinion, une attitude une menace réelle.

Dans ce cas, l'importance du changement dépendra de la position de l'opi-n, dans la constellation des attitudes ou dans le système de repérage et d'auto-réciation du moi.

exemple lorsqu'après une maladie, le médecin interdit tel aliment ou tel plaisir ori, en le présentant comme mortel, l'attitude du patient va s'inverser à l'égard la chose condamnée. Notons que l'inverse peut être également vrai. Une opinion qu'ici rejetée, peut devenir sympathique si une image positive s'y associe.

*3. Implantation d'une nouvelle certitude sur un point jusque-là inconnu et étalement progressif de cette certitude polarisant un nombre croissant d'opinions.

expérience personnelle étrange, une information à laquelle on accorde crédit, donnée inassimilable par le système habituel des explications que l'on se donne, raîne une révision et une reconstruction.

exemple, un fait scientifique insolite mais certain, qui est inexplicable, par théorie suivie jusque-là donne naissance à une théorie nouvelle qui réinterpète nsemble des expériences connues.

a.2. - Les modèles épistémologiques du changement d'opinion.

es recherches contemporaines relèvent trois modèles essentiels :
) le modèle de la cohérence interne du système.
) le modèle de la balance.
) le modèle de la réduction de la dissonance.

1° Le modèle de la cohérence du système.

. a été proposé par Charles OSGOOD, Georges SUCI, Percy DANNEMBAUM. Selon ces iteurs, un changement sur plusieurs points apparemment isolés, provoque une restruc- ıration de l'ensemble autour de nouveaux points de cohérence.

2° Le modèle de la balance.

a été proposé par HEIDER, ROSENBERG, APELSON. Pour eux, l'opinion est un équilibre us ou moins stabilisé entre des systèmes de pressions internes ou externes. Donc, changement sera le déplacement de l'équilibre ou de poids des opinions.

3° Le modèle de la réduction de la dissonance.

expérience de la dissonance cognitive entraîne une tension : la manière dont la ssonance sera résolue dépend de la résistance au changement des éléments cognitifs. sont les opinions et attitudes à basse résistance qui changeront les premières.

b. La dynamique générale du changement.

b.1. Les différentes zones d'opinion chez un individu.

opinion individuelle se distribue sur une "carte" où des zones peuvent être dif- renciées.

* Un certain nombre d'opinions sont systématisées et forment entre elles ensemble organisé autour d'opinions ou attitudes "clés" auxquelles le Moi adhère mplètement. Ce système fonctionne à la manière d'un filtre des informations nou- lles. Au-delà de ces opinions clés existent des zones excentriques où les opinions ıt plus ou moins isolées, occasionnelles et flottantes, auxquelles le sujet attache ins d'importance.

* Il existe aussi pour chaque sujet une "zone d'acceptation" d'opinions. ; idées et informations nouvelles sont d'autant plus acceptées qu'elles se situe- ıt en bordure de cette zone. Il existe également une "zone de rejet" en fonction laquelle toutes les opinions de cette zone seront automatiquement rejetées.

b.2. La dynamique propre du changement.

rsque le phénomène se développe complètement, il y a trois phases :

Phase de mise en question des croyances, opinions et attitudes actuelles.
tte phase se caractérise par un ébranlement du système personnel. Cette phase
ut s'étendre dans la durée, par exemple au cours des méditations personnelles
d'une lente accumulation contrariant les opinions acquises.
tte phase peut aussi se produire brusquement comme un séisme, un tremblement de
ut l'édifice des croyances sous un choc existenciel. Au cours de cette phase on
sistera à un bouleversement des zones et une redéfinition des frontières. Le
stème antérieur d'accueillance-rejet se désorganise.

Phase d'élaboration de nouvelles certitudes.
:te phase peut être raccourcie à cause d'une nouvelle valeur "clé" qui s'impose.
.e peut être aussi étalée dans la durée prenant l'allure d'une évolution lente.
développement de cette phase va entraîner une tension intérieure, un malaise,
'fois même une angoisse de perte des points de repère sans être sûr des nouvelles
eurs.
ncien système même ébranlé ne s'effondra pas pour autant. L'incompatibilité des
titudes hétérogènes s'accompagne de souffrances du Moi. Les impressions de tiraill-
ent, de dissociation, de perte de la raison sont fréquentes, le Moi rencontre à
que instant des problèmes se présentant sous la forme de cas de conscience.

Phase de systématisation des opinions nouvelles.
cristallisation commence par la stabilisation de nouvelles valeurs et des rapports
nitifs entre les opinions. Le Moi, sous l'action de ses mécanismes de défense et
hâter le dépassement de la pénible tension intérieure précédente, affirme,
qu'il ne faudrait, ses positions de base nouvellement créées et ses repères
neufs. Il prend les attitudes de combat contre le retour du doute ou l'influence
anciennes certitudes dévalorisées.
léveloppement de cette phase aura, pour effet, une tension interpersonnelle et
rieure. Après avoir subi les tensions intérieures et intimes de la deuxième
e, l'individu qui a effectué son revirement ou sa conversion aura à subir des
uts de son ancien milieu et de ses anciens groupes d'appartenance par rapport
uels il est déviant, irrécupérable.

b.3. Obscurcissement de ces phases dans le cas de conversion émotionnelle brutale.

,es conversions subites se résument à la troisième phase. L'installation brutale du ıouveau système effectue la ruine du précédent et dispense de la quête laborieuse les certitudes de remplacement. L'évolution sera donc remplacée par une révolution t le changement si soudain apparaît comme un mystère à tous ceux qui ont connu usque-là l'homme brusquement changé.

c. La résistance au changement.

es principaux facteurs de la résistance au changement sont issus de la force 'inertie, de crainte du changement et du poids des habitudes.

c.1. Résistance de la tradition et des préjugés à toute idée nouvelle.

e public et même les plus hautes personnalités d'une époque réagissent défensivement ontre ce qui ne correspond pas aux habitudes. Les exemples sont multiples et se pré- entent dans les domaines les plus variés. Par exemple, le téléphone fut considéré endant longtemps comme un jouet, la cinématographie, la lumière électrique comme ıe expérience sans avenir.
elon Jilfilan, concluant à propos des inventions commercialisées, dit ceci :
il s'écoule 24 ans en moyenne entre la fabrication du prototype et le passage de 'invention dans la vie courante, et il faut attendre encore 14 années pour que invention devienne un succès financier". (1) Cette citation marque la forte résis- ınce au changement impliquant une désorganisation de l'ensemble pré-existant.

Les inventeurs de la pénicilline, du laser, etc... ont rencontré des obstacles ıattendus. On peut également s'étonner de la persistance de traditions datant de usieurs siècles. En fin de compte, les traditions et les préjugés offrent une sistance remarquable.
exemple des révolutionnaires porterait à croire aux changements brusques, mais s structures établies ne peuvent être brisées que par la violence, et encore faut- que ces structures aient accumulé pendant des siècles les satisfactions et les lères.

c.2. La résistance individuelle au changement.

Le refus d'avoir tort :
faut que l'individu refuse certaines informations et même jusqu'à nier la réalité. ychologiquement, le refus d'avoir tort est en liaison directe avec l'affirmation soi et avec le besoin d'être reconnu logique avec soi-même et juste.

?° La force de l'habitude :

.'habitude se présente comme une structure stabilisée et automatisée du comportement ui résiste à toute modification. Les habitudes forment un système d'économie de os forces sur lequel nous prenons constament appui.

es habitudes et les attitudes acquises constituent les points de repère du Moi. lles lui permettront de percevoir le monde. Autrement dit, la force de l'habitude 'est pas seulement la résistance de l'inertie, elle est aussi le fondement de 'auto-connaissance et de l'identité du Moi dans la durée.

° La peur du changement :

evant les changements d'attitudes, d'opinions clés, le Moi est effrayé. En effet, e changement signifie perte de son cadre de référence, de ses repères personnels t sociaux, la désorganisation de l'existence et de l'identité personnelle. Le Moi donc peur d'un avenir inconnu et d'un décontenancement final.

° Le degré de systématisation des opinions :

e système des attitudes et opinions personnelles, en tant que système, a une force ertaine de résistance. Donc, plus la mise en question portera sur les opinions-clés, lus sera grande la résistance parce qu'elles sont bien organisées et entretiennent es liens profonds avec la personnalité.

° La résistance à la pression intentionnelle lorsque celle-ci est reconnue :

es recherches ont montré que lorsque les sujets en expériences s'aperçoivent des rocédés qu'on leur applique et des buts inavoués poursuivis par les expérimenta- eurs, une sorte de raidissement des opinions et des attitudes se déclenche. On bservera une résistance immédiate et un renforcement excessif des attitudes et pinions antérieures. Les attitudes des sujets se systématiseront dans la direction xactement inverse.

e phénomène fut appelé effet-boomerang. A vouloir trop prouver on fait doûter, à ouloir trop faire pression, on provoque un mouvement dans le sens opposé au sens ouhaité. Le Moi alerté par le soupçon va mobiliser ses forces de résistance et endre des positions antagonistes d'affrontement ou d'évitement.

a par ailleurs montré que des informations tendancieuses peuvent être acceptées donc déterminer un changement si le sujet croit que ces informations ne lui aient pas destinées et qu'il les surprend à l'insu des informateurs.

vie quotidienne nous apporte ici une abondance de confirmations : si nous sur- enons une conversation entre deux individus qui se croient seuls, nous ajoutons foi ce que nous apprenons plus que si nous savions qu'ils sont au courant de notre ésence cachée.

us voyons donc que le Moi, alerté, prévenu ou soupçonneux accroît sa résistance.

c.3. La suggestibilité.

La suggestibilité (perméabilité aux influences et aux inductions interpersonnelles) est le facteur essentiel de non-résistance au changement. On constate qu'il y a des suggestibilités "électives" en vertu desquelles tels individus sont sensibles à l'influence du prestige, tels autres à ce qu'ils croient savoir de l'opinion, tels encore à la pression de leur groupe d'appartenance. La suggestibilité obéit à certaines règles :

1° le degré de suggestibilité est inversement proportionnel au niveau de l'information possédée sur l'objet. Donc, plus l'objet est ambigu ou inconnu, plus la suggestion est efficace dans les jugements sur cet objet.

2° La suggestion est d'autant plus efficace qu'un système de besoins ou de croyances est préparé à l'intégration de cette suggestion.

3° Les opinions superficielles, occasionnelles sans implication réelle du Moi, sont fragiles et sensibles à la suggestion.

Inversement, les opinions à fort indice de centralité sont imperméables à la suggestion et même à la réalité si elle est contraire.

4° Les évidences de tout genre, sociales, morales, ... qui n'ont jamais rencontré le choc de la contradiction, sont les plus vulnérables, et s'effondrent à la première contestation-surprise.

Vous pouvez sans doute vous demander pourquoi nous nous sommes plus étendue ur ce paragraphe de changements d'attitude que sur d'autres. Certainement que la aison existe. En effet, comme le sujet lui-même le reflète, nous nous sommes proosée d'étudier les attitudes des étudiants de l'Université du Burundi face à l'avorement volontaire. Ces attitudes peuvent changer suivant beaucoup de variables. lusieurs facteurs, dont le genre d'expérience faite, agissent sur le psychisme es humains pour mobiliser diverses fluctuations. Ce paragraphe donc sert à justifier e rôle des variables choisies auxquelles les attitudes, à l'égard du phénomène récédemment cité, ne peuvent ni résister ni demeurer inchangés. Néanmoins, nous vons eu à dire qu'il peut exister une résistance au changement ou bien encore une uggestibilité suivant la personnalité de chacun. Ceci sera confirmé par les données ui seront recueillies.

2.3. Mesure des attitudes.

L'attitude ou opinion, par rapport à une question, peut se considérer à plusieurs points de vue : politiques, religieux, ... Ce sont les attributs de cette attitude, leurs relations mutuelles qui rendent saisissables le champ de l'attitude. On peut donc admettre que dans un questionnaire, chaque question se rapporte à un seul attribut et l'ensemble des questions à une seule attitude. L'échelle de mesure d'attitude doit séparer les attributs de celle-ci, situer le sujet interrogé, et éventuellement permettre une prévision de comportement. Soulignons que l'échelle tient sa valeur de l'ensemble des questions, de leur lien avec l'attitude qu'elles ont pour but de mesurer, de leur valeur de discrimination et de diagnostic. Les items doivent être donc significatifs et révélateurs. Pour qu'une échelle soit efficace, les items doivent non seulement distinguer les individus situés aux extrémités du continuummais également échelonner les autres suivant les nuances de leur attitude. Les items doivent donc être gradués de façon parallèle aux attitudes réelles. L'efficacité d'une échelle sera due à la maniabilité et la signification des items.

On distingue essentiellement cinq échelles de mesure d'attitude :

) l'échelle de Bogardus.
) Analyse hiérarchique de Guttman.
) Analyse de structure latente de Lazarsfeld.
) L'échelle de Thurstone.
) L'échelle de Likert.

a. Echelle de Bogardus.

Elle est utilisée à l'occasion d'une recherche sur les préjugés nationaux et raciaux, pour la première fois. Dans cette échelle, l'intensité est mesurée par la distance, c'est-à-dire que la force du préjugé étudié est considérée comme proportionnelle à la distance volontaire mise par le sujet entre lui-même et les représentants du groupe haï.

Par exemple, j'admettrai volontiers des membres de telle race comme :

proches parents par mariage,
amis personnels,
voisins d'un mari,
employé de mes affaires,
citoyen de mon pays.
touriste.

La mise à distance correspond à une attitude de plus en plus hostile et de plus en plus systématique.

Toutefois, cette échelle paraît incomplète. Elle reste trop à un niveau empirique. Soulignons aussi que la construction de cette échelle est plus facile lorsqu'il s'agit des relations inter-groupes ou d'opinion à l'égard du groupe.

b. Analyse hiérarchique de Guttman.

Guttman avait été chargé pendant la guerre d'évaluer le moral des soldats. A cet effet, il publia son modèle d'échelle dans lequel les conduites étaient hiérarchisées. On demandait à l'individu jusqu'où il est d'accord ou jusqu'où il est décidé à aller dans la succession des comportements typiques qui vont crescendo. Pour sélectionner les questions significatives d'une attitude dans un nombre de questions en expérimentation, et pour déterminer leur hiérarchie, Guttman a inventé un appareil appelé scalogramme permettant de déterminer l'ordre d'intensité croissante en rangeant les séries de réponses par individu en fonction du nombre de oui ou de non de façon à obtenir un parallélogramme.

La méthode du scalogramme de Guttman permet d'éliminer les items ne se rapportant pas au problème étudié, de purifier l'échelle jusqu'à ce que sa consistance approche de la perfection. Soulignons toutefois que cette technique ne peut s'appliquer qu'à des réponses dichotomisées, c'est-à-dire du type oui, non, accord, désaccord, ... On classe d'abord les questions suivant le nombre de oui ou de non qu'elles recueillent; celles qui obtiennent des fréquences aberrantes sont éliminées.
Les sujets seront classés en commençant d'abord par ceux qui ont répondu positivement à toutes les questions, puis à toutes moins une, ... Les sujets ayant répondu de façon très anarchique par rapport à l'ordre seront éliminés.
On va ensuite manipuler à nouveau les questions pour regrouper en se rapprochant du parallélogramme. Cette échelle présente des limites et des avantages. Elle garantit l'unidimensionnalité du groupe d'items relatifs à un problème au lieu de les classer par des moyennes arbitraires. On est donc sûr de ce que l'on a obtenu mais on a simplifié le problème en supprimant une partie des réponses. Elle sacrifie des réponses déviantes, des réactions originales qui peuvent être intéressantes quant aux attitudes citées mais qui n'entrent pas dans le cadre général du parallélogramme.

c. Analyse de structure latente de Lazarsfeld.

Pour comprendre ce modèle d'évaluation, il faut garder présent à l'esprit trois choses essentielles :

- L'attitude n'est pas pour Lazarsfeld une donnée psychologique. Elle n'est pas une manière de percevoir des faits ou de prendre personnellement partie. Les opinions individuelles n'ont d'intérêt que comme indice de participation à un groupe. Il y a plusieurs groupes d'opinions sur un même problème dans une population et l'intérêt serait de savoir à quel groupe ou partie rattacher tel individu lorsqu'on l'interroge.

- Les membres de différents groupes d'opinion ont des opinions à eux sur des questions très diverses n'ayant à première vue aucun rapport entre elles. L'intérêt est de savoir avec quelle probabilité d'erreur on peut supposer les réponses que donnerait un individu à une question qu'on ne lui pose pas lorsqu'on sait la réponse qu'il donne à une autre question indépendante de la première.

- Le problème de la mesure des attitudes se trouve complètement transposé et devient le problème de la détermination des groupes d'opinions dans la population considérée. Ces groupes d'opinions sont appelés des classes latentes. On comprend donc que l'expression "analyse des structures latentes" n'a rien avoir avec la personnalité mais avec ce que nous avons appelé les attitudes latentes. Elle signifie révélation, par le calcul, de la répartition des groupes d'opinions dans une population donnée et de leur nombre. Le calcul matriciel et probabiliste, analysant les réponses d'un échantillon, fournit le nombre de classes d'opinions qui existent dans la population totale et avec quelle chance de succès on peut prédire l'appartenance d'un individu à une de ces classes en lui posant une ou plusieurs questions.
Cette échelle utilise les moyennes mathématiques trop complexes. Aussi, les résultats auxquels on parvient ne sont-ils valables que pour l'échantillon considéré et ne sont pas généralisables.

d. L'échelle de Thurstone.

Thurstone s'est proposé de mesurer les opinions autres que celles à l'égard les groupes humains. La construction de cette échelle se fait en cinq opérations :

- définition de l'objet et de l'univers de l'attitude à mesurer.
- recueil du plus grand nombre possible d'affirmations, prise de position, opinion sur cet objet.
- classement de toutes les affirmations par des experts dans un certain nombre de cases numérotées allant d'une position extrême à l'autre.
- élimination des opinions qui ont une dispersion forte, donc une sélection des opinions qui ont été classées de la même façon par la majorité des jugements et mise en forme définitive de l'opinion par case.
- attribution aux items sélectionnés d'une note représentant leur méthode de cotation dans le système de classement.

La présentation de l'échelle consiste à offrir au sujet interrogé une série mêlée où se retrouvent des propositions et il doit dire laquelle ou lesquelles correspondent à son opinion. Le chercheur doit disposer d'une grille de dépouillement pour attribuer ensuite à l'opinion recueillie sa note selon le classement antérieurement établi, note directement relevée si le sujet n'a choisi qu'une opinion sur la liste, moyenne des cotes des opinions s'il en a coché plusieurs.
L'échelle de Thurstone n'est satisfaisante qu'en tant que classement ordinal. Elle permet de dégager des normes collectives vis-à-vis de certains items significatifs, et de préciser l'attitude d'un individu déterminé ainsi que prédire sa conduite.

e. Echelle de Likert.

Par le calcul du coefficient de corrélation entre les réponses fournies par un échantillon de population à un grand nombre de questions d'opinions, on isole les groupements de questions qui correspondent chacune à une attitude. On élimine ensuite les questions non significatives et l'on peut composer pour l'attitude ainsi cernée une série de questions significatives convergeantes et sélectionnées (1).
Les individus intérrogés sont invités à répondre à chacune des questions en cochant un des degrés prévus sur le continuum :

Tout à fait d'accord /___/ (5 points)

D'accord /___/ (4 points)

Indécis /___/ (3 points)

Pas d'accord /___/ (2 points)

Pas du tout d'accord /___/ (1 point)

On additionne pour chaque sujet les notes qui lui valent ses réponses à tous les items. La note totale donne le score de l'individu.
Cette technique implique un certain nombre de postulats :
les distances psychologiques entre les cinq points de l'échelle appliquées à chaque item sont égales.
le degré d'assentiment à un item caractérisé par un chiffre est égal au même degré d'assentiment noté de la même manière par un autre item.
deux sujets ayant même score x ont la même attitude.

Nous voyons donc que sur le plan de la richesse de l'information, l'échelle de Likert, avec ses 5 nuances pour chaque item, nous permet non seulement de connaître l'attitude du sujet sur chaque item mais aussi son score total. Grâce alors à ses précisions, son utilisation aisée, cette échelle nous aidera au cours de notre travail.

1) MUCCHIELLI (R.) ...

Chapitre III : L'avortement.

.1. Définitions.

Petit Larousse définit l'avortement comme étant une expulsion spontanée ou
rovoquée d'un produit de conception avant qu'il soit viable.
ans Dictionnaire intime de la femme, nous y trouvons la même idée. L'avortement
est défini comme étant

"l'interruption spontanée ou provoquée de la grossesse. Quand le foetus a passé 180 jours de vie dans l'utérus, il est déclaré légalement viable et son expulsion s'appelle "accouchement prématuré" aux termes de la loi. Avant 180 jours il s'agit d'avortement, communément appelé "fausse-couche". (1)

IMBONA (P.C.), dans sa thèse L'avortement criminel, nous livre trois définitions
ns un domaine précis.

"- Pour l'homme des lettres, l'avortement est l'expulsion spontanée ou provoquée du produit de conception avant le moment où il devient viable.

- Pour l'homme de loi, l'avortement est l'expulsion provoquée du produit de conception, que cette expulsion soit déclenchée au début ou à la fin de la grossesse. Toute expulsion spontanée du produit de conception, à une époque quelconque de la grossesse constitue pour le magistrat une fausse-couche et non un avortement. Le terme "avortement" implique pour lui une infraction punissable, c'est-à-dire l'intention de "se débarrasser du produit de conception".

- Pour le médecin, il y a avortement lorsqu'il y a expulsion du produit de conception avant le terme de 6 mois (avant le 180e jour de la grossesse), date à laquelle l'enfant né vivant est présumé pouvoir mener une vie extra-utérine indépendante." (2)

arousse médical définit l'avortement comme

"une expulsion d'un produit de conception avant qu'il soit viable. L'avortement est embryonnaire avant quatre-vingt dix jours (3 mois), foetal jusqu'au septième mois; à partir de cette date, il n'y a plus avortement mais accouchement prématuré, l'enfant étant alors réputé viable au point de vue du code".(3)

) Dr ROUX (G.) et Dr LEVRIER (M.), Dictionnaire intime de la femme, Edouard Privat, 1970, p. 64.

) NIMBONA (P.C.), L'avortement criminel : étude statistique dans un hôpital dakarois de 1973-1983, p. 4.

) Larousse médical.

e toutes ces définitions, il apparaît en clair que la terminologie utiliséepour
es avortements provoqués ou criminels dépend avant tout de la législation en cours
ans chaque pays et d'un domaine précis. Retenons que l'avortement est une inter-
ıption et expulsion spontanée ou provoquée d'un produit de conception avant qu'il
ɔit viable, (c'est-à-dire jusque 6 mois).

.2. Types, Causes, Techniques, Conséquences de l'avortement.

Pour des raisons de commodité, nous sommes dans l'impossibilité de dévelop-
er séparément les quatre rubriques sus-mentionnées. En effet, quand nous évoquons
ı type d'avortement, il se trouve intimement lié à ses causes. Celles-ci ont à
eur tour les conséquences y afférentes, suivant les méthodes ou techniques utilisées.
ır ce, une méthode sera adoptée à la longue.

.2.1. Types et causes de l'avortement.

Nous distinguons deux grands types d'avortements :
es avortements spontanés et les avortements provoqués.

2.1.1. Avortement spontané et ses causes.

L'on appelle avortement spontané ou fausse-couche l'interruption d'une
ossesse qui survient d'elle-même en dehors de toute entreprise locale ou générale
lontaire. (1) Il s'agit donc d'un arrêt dans l'évolution de la grossesse. Ceci est
ès fréquent surtout dans les premières semaines et notamment au moment de la pre-
ère cessation des règles.

s causes.

L'avortement spontané, surtout quand il se produit à répétition, était autre-
is attribué à la syphilis. L'on sait maintenant qu'il peut survenir au cours de
usieurs maladies infectueuses ou par suite d'anomalie chromosomique du foetus, du
abète de la mère, d'une insuffisance hormonale, d'un accident (choc, chute). (2)

us distinguons :
les causes provenant de la mère :
les unes sont générales : émotions morales, certaines carences alimentaires, maladies
fébriles, syphilis, maladies rénales, tuberculose, intoxications par l'alcool et le
ɔlomb, fatigue de toute sorte.

) NIMBONA (P.C.), op. cit, p. 5.

) Dr ROUX (G) et Dr LEVRIER (M), op. cit, p. 64.

Dans les intoxications, nous pouvons classer le tabagisme. En effet, JANOV (Arthur) raconte que :

> "L'examen de dix-sept mille enfants britanniques démontre que l'enfant d'une grosse fumeuse (dix cigarettes par jour - ou plus - après le quatrième mois de grossesse) est dans un plus mauvais état physique et s'adapte mal à l'environnement social. Il est prouvé que cela peut affecter la structure cellulaire et contrarier la synthèse du collagène dans le corps. Il est établi que les fumeurs ont besoin de deux fois plus de vitamine C que les non-fumeurs. (...) Selon une récente constatation de cette enquête, le nombre de fausses-couches chez les mères qui fumaient pendant leur grossesse est de 30 % supérieur à celui que l'on constate chez celles qui ne fumaient pas". (1)

- les autres sont locales : tumeur de la matrice et de l'ovaire, antécédents de fausse-couche, trépidations des moyens de locomotion, chute, marche trop prolongée.

A côté de toutes ces causes classiques et qui sont souvent indiscutables, les travaux modernes ont révélé la fréquence considérable des fausses-couches provoquées soit par un état de déséquilibre endocrinien, soit par la présence d'une incompatibilité sanguine foeto-maternelle due au facteur Rhésus.

+ Les causes provenant du père : syphilis, tuberculose, vieillesse.
+ Les causes provenant du foetus : insertion vicieuse du placenta, maladies des membranes enveloppantes, anomalies chromosomiques de l'oeuf.

3.2.1.2. Avortement provoqué et ses causes.

"Avortement provoqué est celui qui survient à la suite de manoeuvres ou entreprises quelconques destinées à interrompre la grossesse" (2)
L'action d'interrompre une grossesse peut être légale ou illégale suivant les lois en vigueur dans chaque pays. Nous citerons, en guise d'exemple, le cas du Sénégal où, dans l'état actuel de sa législation, seul l'avortement provoqué thérapeutique est autorisé. Ainsi, suivant le but visé et selon qu'il est légal ou illégal, l'avortement provoqué peut être médical ou criminel.

1) JANOV (A), L'amour et l'enfant, New-York, 1973, p. 22.

2) NIMBONA (P.C), op. cit, p. 5.

a. L'avortement provoqué médical.

On entend par avortement provoqué médical, également appelé "avortement thérapeutique", celui qui constitue uniquement le "seul moyen susceptible de sauvegarder la vie de la mère". (1)
Il s'impose dans certains cas où la santé de la mère est en danger, du fait de son état de grossesse. C'est parfois le cas de tuberculose avancée, de lésions cardiaques décomposées, d'intoxications gravidiques extrêmes, maladies rénales, etc..

b. Avortement provoqué criminel.

A part l'avortement thérapeutique, toute autre intervention visant à interrompre une grossesse est illégale et sévèrement réprimée. Dès lors toute interruption volontaire de la grossesse non thérapeutique est clandestine.
C'est une pratique dangereuse et souvent mortelle, parfois appliquée même en l'absence de grossesse réelle, tout arrêt de règles ne voulant pas dire forcément grossesse.

3.2.2. Quelques techniques d'avortement.

Comme l'avortement artificiel est important, non seulement en tant que problème socio-économique, psychologique et biologique, mais aussi en tant que problème médical, nous ferons part des techniques utilisées et leurs séquelles.
Des expériences portant sur l'interruption légale de la grossesse du premier trimestre (12e semaine d'aménorrhée c'est-à-dire deux mois et demi à partir de la conception) ont été menées en Yougoslavie en appliquant quelques techniques telles la méthode D.A.C.(dilatation, aspiration, curetage), la méthode A.S.D. (aspiration sans dilatation).
Subir la loi du déclenchement de l'accouchement ne peut que paraître irritant, préjudiciable et coûteux. Ce problème est double :

- la recherche de l'explication du ou des mécanismes physiologiques qui provoquent le déclenchement spontané.
- l'exploration des moyens susceptibles de déclencher artificiellement le travail en toute sécurité maternelle et foetale.

Etant donné que notre travail est centré spécialement sur l'avortement provoqué, nous sommes intéressés par le second aspect du problème.

(1) NIMBONA (P.C.), op. cit, p. 5.

L'utilisation empirique des procédés de déclenchement réalise de véritables modèles expérimentaux qui permettent d'étudier de manière plus précise les processus impliqués, et de progresser dans leur compréhension. Le problème est de savoir quand commence l'exploration avant un travail dont le début est incertain. Le déclenchement artificiel permet au moins de saisir l'articulation d'un certain nombre de phénomènes.

Le déclenchement artificiel, notamment par l'usage de l'ocytocine (hormone produite par l'hypophyse favorisant les contractions utérines au moment de l'accouchement) a un intérêt direct qui consiste à révéler les différences physiologiques du comportement de l'utérus.
Il a également un intérêt indirect (pratique). En effet, il est des circonstances strictement médicales où le déclenchement s'impose dans un but de sauvegarde foetale, et parfois maternelle. Quelques exemples nous viennent à l'esprit: le dépassement de terme, le diabète, l'incompatibilité Rhésus, etc. Tout le problème est d'atteindre une maturité suffisante pour le nouveau-né avant que le risque de mort in utero ne devienne imminent.
Il est des circonstances, à l'inverse, où le déclenchement est imprudent et à déconseiller : imprécision du terme, circonstances locales défavorables (état du col, cicatrices utérines, etc).
Les méthodes auxquelles on recourt dans le cas d'un avortement provoqué criminel ne coïncident pas nécessairement avec celles qu'on utilise dans le contexte médical. D'ailleurs, les buts poursuivis ne sont pas identiques : l'avortement provoqué criminel a un caractère essentiellement infanticide. Qu'en est-il de l'avortement provoqué médical ?

Les problèmes posés par l'accouchement d'une femme présentant une grossesse pathologique telle qu'une iso-immunisation rhésus, ou une autre cause de souffrance foetale sont complexes et il n'est pas de notre propos de discuter du bien-fondé de l'interruption prématurée de la grossesse, ni de sa date, ceci est un fait acquis.
Plusieurs méthodes ont été essayées, toutes dans le but d'arriver à obtenir un enfant au terme d'un travail le moins traumatisant possible, et dans les meilleurs conditions de survie pour cet enfant. Parmi ces méthodes, nous retiendrons essentiellement la césarienne d'emblée, la perfusion de Syntocinon ou de Post-hypophyse, les moyens mécaniques.

Bien que ces méthodes soient utilisées et même conseillées pour sauver la vie de la mère ou de l'enfant, elles présentent aussi bien d'avantages que d'inconvénients. Nous citerons le cas de la césarienne d'emblée qui a comme avantage la naissance à une date et une heure fixées à l'avance en présence de réanimateur et d'exsanguino-transfuseur; et comme inconvénients :
- la nécessité d'une anesthésie générale avec ses risques foetaux et maternels encore que les anesthésies actuelles soient de plus en plus perfectionnées.
- danger de multiplier le nombre de césariennes pour les grossesses suivantes.
- difficultés passagères de réanimation des enfants nés par césarienne (endormis).

Après ce bref aperçu sur les techniques d'accouchement, parlons à présent des techniques d'avortement.
Au début de ce paragraphe, nous avons évoqué deux techniques d'avortement. Le lecteur pourrait se demander en quoi consiste ces techniques. Le moment est venu pour les mettre au clair.
La méthode DAC a été employée et décrite pour la première fois par les gynécologues chinois TSA'AI-KUANG, WAN-TAN-T'AI et WU-HSIEN-CHEN en 1958. (1)
Après le congrès fédéral des gynécologues et accoucheurs de l'U.R.S.S. à Moscou en 1963, cette technique s'est propagée rapidement dans les pays d'Europe orientale et centrale d'abord, avant de gagner d'autres contrées. La technique de l'interruption de la grossesse suivant la méthode DAC est la suivante :
Après préparation et désinfection des organes génitaux externes et du champ opératoire, on procède à la fixation du col de la matrice à l'aide d'une pince à col. On injecte ensuite péricervicalement du Gynestesin. Après l'application du Gynestesin, le canal cervical s'ouvre spontanément et présente une dilatation perméable. Le cervix n'offrant qu'une résistance minimale, la dilatation ultérieure est habituellement indolore, le saignement presque inexistant. Suivant le stade de la grossesse, la dilatation est poussée, et on introduit alors dans l'ouverture du canal cervical et de la cavité utérine une canule d'aspiration graduée.

On met alors en marche le système d'aspiration éléctrique. Par des mouvements rotatifs, en effectuant le retrait simultané de la canule vers le bas, la retirant temporairement de la cavité corporéo-cervicale, on procède à l'évacuation par aspiration du tissu ovulaire, rapidement et sans écoulement sanguin.

(1) BOSC (M.J.), PALMER (C.D.) et SUREAU (Cl.), Avortement et parturition provoqués, Paris VIe, 120, Boulevard Saint-Germain, 1974, 450 p., pp 376-380.

Après l'évacuation du tissu ovulaire, il est utile de procéder à une révision rapide de la cavité utérine à l'aide d'une petite cuvette, en contrôlant en particulier les angles de la cavité.

La méthode ASD est aussi appelée méthode de H. KARMAN. Elle est une aspiration à l'aide d'une canule plastique flexible, sans dilatation préalable du canal cervical.

Malgré le raffinement de ces méthodes, il subsiste encore des complications telles la morbidité, la mortalité. Lors de l'interrruption de la grossesse, les dangers sont beaucoup plus grands lorsque l'avortement a lieu après la douzième semaine de gestation.

3.2.3. Les conséquences de l'avortement criminel.

Pour des raisons d'ordre pratique, nous n'allons pas développer les conséquences de l'avortement spontané et de l'avortement thérapeutique. Ceci n'implique pas que les deux types d'avortement sont exempts de complications; seulement ces avortements n'intéressent pas le domaine de notre étude.
Les substances dites "abortives" provoquent des troubles toxiques parfois mortels, souvent sans amener le résultat désiré. Parallèlement aux dimensions de notre recherche à savoir la personne individuelle, sociale, morale et politico-juridique, nous allons grouper ces conséquences en trois grandes rubriques :

- les conséquences physiques.
- les conséquences psychiques.
- les conséquences légales.

3.2.3.1. Les conséquences physiques.

a) Les complications immédiates :
 - la mort subite ou rapide par inhibition due à un réflexe cervico-bulbaire.
 - la mort par embolie (1) (embolie cardiaque, pulmonaire, cérébrale).

b) Les complications précoces locales :
 - l'hémorragie.
 - l'infection localisée à l'utérus.
 - les lésions traumatiques.
 - les lésions toxiques.

1) embolie : oblitération ou obstruction d'un vaisseau par un corps étranger (ex : caillot, graisses) qui provoque une thrombose du territoire vasculaire touché. Thrombose : voir p. 39.

c) Les complications régionales ou générales : elles sont généralement d'origine infectieuse. Le tétanos post abortum est gravissime et une proportion démésurée de morts s'ensuit.

d) Les complications tardives également appelées secondaires;

- les séquelles gynécologiques :
. les réveils inflammatoires chroniques.
. les métrorragies : pertes prolongées de sang.
. les hypoménorrhées ou des aménorhées.
- les séquelles obstétricales
. la grande fréquence de grossesses ectopiques (1) après avortement provoqué.
. les vices d'insertion placentaires.
. les avortements ou accouchements prématurés à répétition.
. la stérilité secondaire d'origine le plus souvent tubaire par destruction de la perméabilité (infection, inflammation), parfois d'origine utérine.
- les séquelles neurologiques : elles sont tardives et sont dues à des thromboses (2) veineuses intra-crâniennes.

Il existe également des séquelles des accidents neurologiques dues à des embolies gazeuses. Les séquelles neurologiques se manifestent sous forme d'hémiplégie, de troubles psychiques, etc.

3.2.3.2. Les conséquences psychiques.

Il semble évident que l'avortement criminel et les circonstances émotionnelles qui l'accompagnent représentent pour la femme une agression tant physique que psychique. Le but poursuivi, les manoeuvres utilisées, l'insécurité, bref, tous les mécanismes et attitudes mis en jeu au moment de l'acte font de l'avortement une "épreuve traumatisante".

NIMBONA (P.C.) fait remarquer que les suites mentales d'un avortement criminel ne sont pas seulement celles dont l'état psychiatrique de l'intéressée a nécessité un traitement. Nombreuses sont celles que l'individu traîne toute sa vie et dont certaines réactions s'expliquent par l'existence de l'acte criminel refoulé. Des expériences ont montré que l'avortement n'est en réalité qu'un élément déclenchant, agissant sur une personnalité prédisposée à la névrose.

(1) grossesse ectopique : grossesse anormalement située.

(2) thrombose : formation d'un caillot dans un vaisseau sanguin ou dans une cavité du coeur ; troubles qu'elle entraîne.

'ailleurs, tout individu ne porte-t-il pas en lui les germes de la névrose 'après certains psychanalystes et ethnologues . En principe, les troubles évrotiques sont liés à la présence de sentiments de culpabilité, de réactions 'hostilité et de sentiments de frustration.

Le sentiment de culpabilité a des racines multiples.
Sur le plan culturel, l'avortement reste considéré comme un délit et il existe es interdits moraux qui, pendant l'éducation, se sont intégrés dans la personnalité.
Sur le plan social, l'avortement est jugé répréhensible par le milieu. l doit rester secret et la crainte d'un rejet social condamne l'intéressée à n isolement qui renforce sa culpabilité.
Sur le plan personnel, la femme peut se sentir coupable d'avoir détruit quelque hose qui fait déjà partie d'elle-même, et il peut en outre se développer chez lle un certain degré de "perte d'estime de soi".

Les réactions d'hostilité se rapportant à elle perturbent la relation e la femme avec l'homme. La femme développe le dégoût du partenaire et même ompt avec l'auteur de la grossesse. Ces réactions peuvent se généraliser et devenir le point de départ des problèmes plus ou moins graves de sexualité. Il est éanmoins difficile de discerner si ce sentiment de culpabilité est cause de suiide dans certains cas. A ce propos, des faits méritent une réflexion. IMBONA (P.C.) écrit qu'au Japon, 31,1 ‰ de femmes suicidées et en Hongrie, 7,1 ‰ sont les deux pays où le taux d'avortement provoqués, pourtant légaux, st le plus élevé. Nous pensons qu'une des raisons serait l'avortement provoqué riminel.

.2.3.3. Les conséquences légales.

Soucieux de protéger les droits de l'homme établis par l'Organisation es Nations Unies, en l'occurrence le droit à la vie, se sentant ému et angoissé ar les désastres qu'occasionne l'acte abortif, le gouvernement du Burundi, 'inspirant de la législation belge, a arrêté une loi censurant l'avortement. ette censure est ainsi libellée dans Codes et Lois du Burundi :

rt. 165 : "Celui qui, par aliments, breuvages, médicaments, violences ou par tout autre moyen, aura fait avorter une femme, sera puni d'une servitude pénale de deux à dix ans.

rt. 166 : La femme qui, volontairement, se sera fait avorter sera punie d'une servitude pénale de deux à 5 ans". (1)

1) BELLON (R) et DELFOSSE (P), Codes et Lois du Burundi de 1970-1972, Bujumbura, Ministère de la Justice, 1970, p. 181.

Nous venons de vous mettre au courant de certaines techniques utilisées pour avorter et les conséquences de l'avortement. L'objectif de notre travail, rappelons-le, n'est pas de traiter l'avortement au niveau scientifique (biologique, médical) mais bel et bien de l'analyser en tant que phénomène social. Un lecteur non averti pourrait s'inquiéter de l'insertion du titrage précédemment développé. Il est vrai qu'une attitude se construit à partir d'un fait, qu'il soit agréable ou non. Le bref aperçu sur les techniques abortives sert à dépister les effets ultérieurs de l'avortement provoqué.
En parlant succintement de ses conséquences, nous avons voulu exposer clairement en tant qu'observateur, la situation dans laquelle se trouve une femme en cas d'avortement. Les questions qui seront posées aux enquêtés montreront si les attitudes changent d'une part, en fonction des conséquences, peut-être, non moins graves de l'avortement; de l'autre, suivant les raisons avancées pour atténuer, d'après certains, le crime abominable ainsi commis. Ces dernières font l'objet du paragraphe suivant.

.3. Les raisons pour l'avortement.

Les mobiles qui conduisent une femme à vouloir interrompre sa grossesse sont très variables. Cette volonté peut être déterminée par sa situation matrimoniale (célibataire, mariée, divorcée, veuve, séparée), son âge (mineure), ses revenus, les valeurs et les coutumes de la société dans laquelle elle vit. Il intervient également des facteurs psychologiques personnels, ceux-ci dépendant surtout de la structure de sa personnalité et des conflits pouvant survenir avec son entourage. Norbert SILLAMY (1) nous en donne d'autres :"ce peut être aussi chez une jeune femme célitataire, la crainte de décevoir ses parents ou d'affronter la colère de son père, d'encourir la réprobation sociale ou tout simplement la peur du "qu'en-dira-t-on". Il peut s'agir aussi d'une impossibilité intérielle d'assumer toute seule la charge d'élever un enfant; une jalousie du mari qui voit dans l'enfant à naître un rival susceptible de lui ravir l'affection et l'attention de sa femme, ou, au contraire, refus de celle-ci de donner à son conjoint l'enfant qu'il souhaite; crainte de la femme de voir son corps déformé par la grossesse et de n'être plus désirée par son époux, etc. Vouloir dénombrer toutes les raisons de l'avortement criminel serait une tentative vouée à l'échec. Retenons tout simplement que la femme trouve dans l'avortement le seul moyen pour sauvergarder "le confort de vie, confort économique, moral ou psychologique".

) SILLAMY (N), Dictionnaire de Psychologie, V1, Bordas, Paris, 1980, p. 135, 136.

Au Burundi, la réprobation publique, l'hostilité de l'entourage sont des attitudes habituelles à l'égard d'une femme en état de grossesse illégale. Compte tenu du sens de l'honneur du Burundais, il est tout à fait compréhensible que les femmes, se trouvant dans ce cas, recourent à l'avortement malgré la rigueur de la loi.
Les quelques raisons qui viennent d'être formulées ne sont qu'à titre indicatif. Nombreuses sont celles liées à la personne individuelle, à sa philosophie et à sa situation présente.

3.4. Fécondité, conception, contraception et avortement voulu au Burundi.

Aborder l'avortement sous l'angle social nécessite à notre avis une analyse approfondie de la place qu'occupent la fécondité, la conception, la contraception et l'avortement voulu au Burundi. L'éclaircissement de ces points nous permettra de situer l'avortement dans un contexte global et d'être à mesure de comprendre l'attitude qu'auront nos enquêtés face à ce problème.

3.4.1. Fécondité

3.4.1.1. Définition.

> "La fécondité c'est la faculté dont jouissent les corps vivants de se reproduire, c'est-à-dire de donner naissance à d'autres vivants organisés et conformés comme eux." (1)

Dans son mémoire intitulé la conception de la fécondité humaine dégagée des Rites et des Interdits relatifs à la femme dans la société burundaise traditionnelle et contemporaine, Marie Thérèse NTAMWANA nous dit ceci à propos de la Fécondité :

> "La fécondité est considérée comme un bien, et ne pas pouvoir bénéficier de ce bien est une chose très pénible. Tout le monde sent que le pire des malédictions à souhaiter à quelqu'un est de mourir sans avoir eu d'enfants (...). La fécondité est ainsi appréciée comme un précieux don (...). Le premier objectif de fonder un foyer est de se multiplier. C'est être fécond". (2)

1) NTAMWANA (M.T.), op. cit, p. 3.

2) NTAMWANA (M.T.), La conception de la fécondité humaine dégagée des Rites et des Interdits relatifs à la femme dans la société burundaise tradition-

La fécondité est une des valeurs fondamentales de la culture traditionnelle burundaise. Ainsi,

> "Une personne qui meurt sans laisser d'enfants est vraiment anéantie : c'est pourquoi on lui mettra dans la main, au moment de l'enterrement, un morceau de charbon éteint, symbole d'une vie éteinte pour toujours". (1)

Nous voyons donc que même les cérémonies funéraires seront différentes selon qu'on a été fécond ou non. Elles peuvent aller du respect total à l'humiliation profonde.

La fécondité est la résultante d'un certain nombre de forces. De l'ensemble des facteurs pouvant la conditionner, nous retiendrons le mariage, le sens accordé à la procréation en tant que telle, la fonction accordée à l'enfant au sein du groupe familial, la cellule familiale elle-même et la contraception.
Toutes ces lignes de force dépendent à leur tour de certains facteurs socio-économiques et culturels qui peuvent expliquer leur évolution.

3.4.1.2. Les attitudes générales envers la fécondité.

- La valeur ontologique de la fécondité.

I. T. NTAMWANA (2) qui a mené une enquête sur la fécondité au Burundi, est arrivée à cette constatation : le "Murundi" manifeste une volonté ardente de transmettre la vie. C'est pourquoi mourir sans donner la vie à quelqu'un est très déconsidéré. Pour affirmer cela, elle s'est basée sur des témoignages de ses interviewés :

- "Gupfa utavyaye ni uguhumirwa" : Mourir sans engandrer est une malédiction.
- "Urupfu rubi ni urugutwaye ataco usize" : une mauvaise mort c'est celle qui t'emporte sans rien laisser comme descendance.
- "Umuntu iyo apfuye asize abiwe ntaba apfuye kuko n'uwubabonye agira ati : he bene naka. Ni co gituma uwupfuye ataco asize aba ataye igihagararo mu babanyi, u bagenzi ..." : Si une personne meurt, tout en laissant en vie les siens enfants), elle ne meurt pas parce que même celui qui voit les siens dira : oilà les fils ou les filles d'un tel. C'est pourquoi celui qui meurt sans rien aisser comme descendance perd sa présence parmi les voisins, les amis....

Les dimensions économiques de la fécondité.

es fonctions de l'enfant dans la famille diffèrent en ville et à la campagne. 'aide est considérée comme première en milieu rural. Le Murundi rural voit dans 'enfant un moyen de production, d'où il souhaite multiplier sa famille.

D'ailleurs, si la position sociale d'un individu dépend en bonne partie de son appartenance familiale, l'on comprend aisément l'importance donnée par certains à cette fonction. Le Burundais rural entend perpétuer sa lignée et continuer à grandir richesses et propriétés. Citons les principales raisons économiques en faveur de la fécondité :

1) la participation à l'amélioration du foyer.
2) l'aide au champ.
3) l'utilité dans la vieillesse.
4) l'aide des siens.
5) le service et le progrès de la nation.

Cette attitude envers l'enfant décroît parallèlement à l'élevation du niveau d'instruction, d'après les enquêtes de NAVAS (J) sur la fécondité au Burundi. L'on constate que le niveau d'études entraîne un changement d'optique dans le sens d'une préférence de la richesse à la fécondité. Ceci est particulièrement sensible dans le niveau supérieur, où, du fait de l'exercice d'une activité socio-professionnelle généralement élevée, la fécondité ne constitue plus d'une façon immédiate la condition de la richesse. Cette préférence, serait-elle donc le fruit d'une ouverture d'esprit plus grande due à l'instruction ?

L'entrée dans l'économie monétaire de certaines classes sociales, par le fait même parvenues à un degré de richesse plus élevé, a amené certaines personnes à une conception différente des valeurs familiales entraînant une transformation du sens de l'enfant. En effet, l'unité de consommation et de production que représentait la cellule familiale traditionnelle prend une nouvelle coloration due au fait que l'enfant est conçu maintenant avant tout comme un consommateur. C'est cette transformation et ce changement de perspective qui commandent cette nouvelle attitude envers la fécondité.

La valeur sociale de la fécondité.

Le désir d'avoir des enfants n'est jamais satisfait. Il n'est pas seulement soutenu par une volonté de perpétuer la famille, mais également par des facteurs économiques et sociaux solides (nous nous référons au paragraphe précédent qui relate les rapports instruction - économie monétaire - fécondité).
Soulignons les trois principaux thèmes dans lesquels les arguments sociaux en faveur de la fécondité apparaissent.

1) la fécondité accroît le prestige social.
2) c'est grâce à la fécondité qu'on élargit le cercle des amis.
3) la fécondité est une bénédiction d'Imana.

Dans un contexte social, la littérature orale burundaise associe richesse et fécondité. Dans l'âme des Burundais, la première richesse est la fécondité, la richesse en terres, en bien, vient l'étayer. "A quoi lui sert toute sa richesse, s'il n'a pas d'héritiers". (1)
On préfère de loin avoir une grande famille sans argent plutôt que l'inverse.

* Le caractère sacré de la fécondité.

Dans le langage courant, l'adjectif "sacré" s'applique à ce qui est en rapport avec la religion, avec le culte, ou à ce qui inspire une profonde vénération. "Le sociologue E. DURKHEIM fut un des premiers à utiliser ce vocable pour caractériser la religion et peu à peu, on s'est orienté vers sa mise en valeur comme élément fondamental et caractéristique". (2)
Le sacré désigne ce qui est en rapport avec les croyances religieuses, mais il désigne également ce qui inspire la vénération et le respect. Selon E. DURKHEIM, "les choses sacrées sont celles que les interdits protègent et isolent". (3)
Dans le monde rural, la fécondité est considérée comme sacrée. La réalité quotidienne nous fait remarquer que sa profanation est une chose prohibée. Si une jeune tombe enceinte et tente d'égorger son enfant, elle est sanctionnée de moquerie, de désapprobation au niveau de son village. Dans le Burundi d'hier, cette fille subissait une mort "barbare" : elle n'était pas enterrée. On lui accrochait une moule (urusyo) au dos et était jetée dans "Urusumanyenzi" (4) après l'avoir coupé les poignets et les pieds. En fait, les poignets et les pieds constituaient une barrière contre les bracelets (inyerere) qu'elle portait. Maintenant qu'elle est déshonorée, elle n'est plus digne de les porter en guise de parure.
L'acte de tuer est considéré comme inhumain. La majorité de la population burundaise n'ose pas tuer son propre enfant à moins que ce soit par accident et même là on en souffre terriblement. La fécondité est sacrée et y porter atteinte serait commettre un sacrilège et s'attirer des malheurs.
La fécondité étant d'origine divine comme nous l'avons dit, on doit la respecter sinon on est puni par"Imana". Cela se remarque dans certains contes des Burundais.

1) NAVAS (J), op. cit., p. 51.
2) NTAMWANA (M.T.), citant A. NKENGA, op. cit., p. 74.
3) NTAMWANA (M.T.), citant E. DURKHEIM, op. cit., p. 74.
4) Selon RODEGEM, Urusumanyenzi est un gouffre profond dans lequel on précipitait les criminels (et particulièrement les filles-mères parce qu'elles

Tout père ou toute mère qui tue ses enfants pour avoir d'autres richesses finit par la misère totale et la mort ignominieuse qui soit. Par ailleurs, ce n'est pas seulement ses enfants, c'est le fait de tuer n'importe quel homme. On dit souvent : "amaraso arahuma", le sang est porte-malheur. Cela signifie que si on tue quelqu'un, on s'attire inévitablement des malheurs. En tuant, on s'attaque à Dieu lui-même, car c'est lui qui donne la vie. Les enfants sont un don de Dieu. Les Barundi sont convaincus de ceci : Imana donne, mais il punit aussi; par exemple, celui qui a transgressé un interdit ou versé du sang, il peut le montrer aux autres (le rendre malheureux).

Comme nous venons de le voir, la fécondité est sacrée et requiert un grand respect de la part des gens ruraux qui la considèrent comme émanant directement de Dieu.

3.4.1.3. A propos de l'enfant illégitime.

Malgré le désir de maternité si vif et si général au Burundi, malgré les senti ments négatifs que l'on entretient à l'égard des femmes stériles, l'enfant illégitime est considéré comme une honte, un déshonneur aussi bien pour la fille que pour toute sa famille.
Dans le monde aussi bien rural qu'urbain, la fille enceinte devient la risée de tout le monde. Mais la situation est plus dramatique dans la campagne où la virginité doit être rigoureusement gardée tant que la jeune fille n'est pas encore mariée. En contrevenant à cette norme, la fille s'expose au mépris général et à de cruelles humiliations.
Autrefois, il lui était interdit de passer par la porte principale. En effet, passer par la porte principale c'est signe de fierté. C'est signe qu'on est respecté. Déshonnorée, la fille-mère ne pouvait plus passer par la porte principale; elle devait passer par la petite porte (icanzo). Cette dernière reflétait l'humiliation, l'état de dégradation, l'idée de se cacher.
Actuellement, dès que la fille paysanne voit que le moment d'accoucher approche elle s'en va au loin. Généralement, la fille descend à Bujumbura parce qu'en ville, le contrôle social est moins rigoureux. Et c'est ainsi qu'elle échappe aux grondements de sa mère et des autres femmes du village.
Autrefois comme aujourd'hui, les filles-mères veulent, à tout prix, échapper aux critiques et sanctions de l'entourage; elles recourent alors à des avortements.

Si la fille-mère est malheureuse, son enfant ne l'est pas moins. Dans une société à descendence masculine comme la nôtre, l'enfant conçu hors du mariage n'aura ni père connu ni foyer. Et la situation est plus alarmante pour le garçon que pour la fille. S'il était du sexe féminin, il pouvait s'intégrer facilement dans la société; mais s'il était garçon, il était psychologiquement et socialement malheureux. On lui faisait comprendre qu'il n'était désiré nul part; ni chez son grand-père ni chez son père. Il devait alors connaître des problèmes d'héritage parce qu'il était rejeté de partout.
A ce propos, nous avions eu à dire que les Burundais souhaitent une grande progéniture pour d'une part, perpétuer la lignée, de l'autre, continuer à agrandir richesses et propriétés héritées.

3.4.2. La conception.

Le vocable "conception" prête à confusion s'il n'est pas intégré dans un contexte précis. Ainsi apparaît la vive nécessité de le circonscrire. Dans un premier temps, la conception est un"acte par lequel un nouvel être vivant est produit par fécondation d'un ovule". (1) Dans un second temps et de façon quasi tautologique, elle se révèle être une "action, façon de concevoir une idée, création de l'imagination". (2) Elle est "synonyme d'idée, opinion". (3)
Le Dictionnaire générale de la langue française précise que la conception est la formation du foetus dans le sein de la mère. Elle est aussi une formation d'idée dans l'esprit.
Dans le domaine de la Psychologie, nous définissons la conception comme un "produit de l'activité mentale, depuis les fantaisies de l'imaginaire, jusqu'aux élaborations de la pensée rationnelle". (4)

En comparant ces définitions entre elles, il ressort une certaine parité. Ceci implique par la suite deux types d'idées qui en émergent : l'une du côté biologique ou physiologique, l'autre du côté mental ou psychologique. Pour notre cas, la seconde c'est-à-dire concernant l'activité mentale, ne nous concerne pas.Ici nous sommes plutôt intéressée par la première. C'est alors que nous allons en parler sommairement.

1), (2), (3), Dictionnaire Hachette.

4) Univers de la Psychologie, V7, Lidis, p. 25

Nous avons déjà souligné que dans notre travail la conception c'est la formation du foetus dans le sein de la mère. Comme le retracent Dr Jean COHEN, Dr Jacqueline KAHN - NATHAN, Dr Christiane VERDOUX,

"attendre un enfant, c'est attendre un heureux événement, celui de la naissance de son bébé. Etre enceinte, c'est aussi se poser mille et une questions sur la vie qui se développe en soi durant les neufs mois de la grossesse, c'est s'interroger sur les démarches à effectuer les visites médicales, l'hygiène de vie, le régime, la vie sexuelle, les différentes méthodes d'accouchement (....)". (1)

Puisque notre recherche ne porte pas sur la Médecine ou la Biologie, il nous est délicat de faire une esquisse des étapes et mécanismes de la conception ou grossesse dans l'intention de nous mettre dans le bain des transformations physiologiques et psychologiques qui s'effectuent chez la femme enceinte.

L'ovulation : la grossesse est le résultat de la fécondation d'un ovule par un spermatozoïde, c'est-à-dire de la rencontre et de la fusion de deux celllules produites l'une par l'ovaire : l'ovule, l'autre par les testicules : le spermatozoïde. Un ovule se détache tous les mois vers le 14 - 15e jour du cycle, chez la femme normalement réglée. Il grossit pendant deux semaines et quant il a atteint le volume d'une petite cerise, il se rompt, libérant une cellule, l'ovule.

Fécondation ou rencontre des gamètes : parmi tant de candidats de spermatozoïdes, un seul réussit à pénétrer l'ovule. La fécondation a lieu en principe après les rapports sexuels. Par fusion, la cellule mâle et la cellule femelle donnent naissance à un oeuf. Cet oeuf va continuer à se diviser pour donner un nouvel être humain qui porte tout le capital héréditaire de ses parents.

Est-ce que la conception telle que décrite laisse la femme indifférente ?

" On imagine d'ordinaire que lorsqu'elle va mettre au monde un enfant, la femme enceinte est partagée entre la crainte et l'espoir à la perspective de l'accouchement qui la délivrera. La grossesse est certes un phénomène physiologique tout à fait normal pendant lequel s'est développé dans l'utérus maternel, où il est protégé et nourri, un être nouveau, dont la présence, ressentie d'abord comme une gêne, est devenue une habitude. Néanmoins, la future mère a bien souvent souffert de contraintes psychiques ou sociales qui lui font souhaiter l'achèvement de cette coexistence intime. En même temps qu'elle forme ce voeu, elle s'inquiète". (2)

(1) Dr Jean COHEN, Dr Jacqueline KAHN-NATHAN, Dr Christiane VERDOUX et al, Avoir un enfant. De la conception à la naissance, Hachette, Paris, 1979, p.10.

(2) Encyclopaedia Universalis, V8, p. 45.

Nous constatons finalement que la grossesse apporte des modifications tant physiologiques, psychologiques que sociales. A les observer de près, l'on serait porté à croire que ce sont elles qui conduisent la femme à vouloir interrompre sa grossesse. Notre enquête nous servira de complément.

3.4.3. Contraception et avortement voulu au Burundi.

3.4.3.1. Introduction.

Comme nous l'avons vu, la culture burundaise traditionnelle affirme avec clarté - dans sa littérature orale - la haute valeur de la fécondité. Un enfant n'est jamais complètement désiré ni complètement refusé. Le prestige et l'orgueil de posséder une longue et une grande descendance est le trait fondamental de la pensée sociale du Burundi en général et du "Murundi" traditionnel en particulier. C'est par là d'abord qu'il s'intègre dans le corps constitué, c'est même la grande voie d'accès, de progrès et d'ascension dans la hiérarchie sociale.

Dans une société ayant une telle conception de la fécondité, il va sans dire que la stérilité de la femme engendrait toute sorte de difficulté : divorce, mépris ... Partant de cette idée, un chercheur non sage peut croire que la contraception et l'avortement voulu n'avaient aucune place dans une telle société. Les études faites à ce sujet ont montré une situation tout autre. Il existait des procédés traditionnels à des fins contraceptives et abortives mais ils étaient utilisés par très peu de gens. Donc, ici nous devons distinguer la connaissance de la pratique.

3.4.3.2. La contraception.

a. La connaissance des procédés contraceptifs.

La connaissance des moyens contraceptifs, quelle qu'en soit la nature est très directement liée au niveau d'instruction.

A. A travers le monde.

Le contrôle de la fécondité nous renvoie à deux alternatives, la conception et la contraception. Ceci nous amène à parler succintement de quelques procédés de contraception. Deux voies sont possibles :

1) La voie des techniques : se protéger contre la fécondité de l'autre et contre la sienne. Il s'agit d'un ensemble de techniques qui cherchent à éviter une grossesse avec la plus grande efficacité, le minimum d'inconvénients et de contraintes. L'homme et la femme décident de se protéger contre un enfant possible en installant une barrière, temporaire ou définitive. Le couple se méfie de sa fécondité et la combat. Les méthodes d'intervention sont généralement appelées "méthodes contraceptives", c'est-à-dire qui empêchent la conception. Elles sont classées en quatre groupes, d'après leur action.

1° Les méthodes "ponctuelles".
Elles sont utilisées au moment de la rencontre sexuelle.
- le coït interrompu ou rapport interrompu ou encore retrait, est le dépôt par l'homme de son sperme en dehors du corps de la femme, au moment de l'éjaculation. Pour être efficace, le rapport interrompu suppose que l'homme contrôle bien ses réactions. Le rapport interrompu est une relation sexuelle incomplète. Ce peut être, malgré tout, une façon pour l'homme de montrer qu'il accepte de prendre ses responsabilités.
- Le condom ou préservatif (capote, etc) est un étui de caoutchouc disposé sur la verge de l'homme avant la relation sexuelle. Il empêche le passage des spermatozoïdes vers l'utérus. Il peut échouer si l'homme ne se retire pas assez vite après le dépôt du sperme. En effet, après l'éjaculation, la diminution du volume de la verge rend le préservatif trop large.
- Le diaphragme vaginal est une sorte de coupe en caoutchouc que la femme recouvre d'une crème spermicide (destinée à arrêter et à détruire les spermatozoïdes) et qui est placé dans le vagin contre l'entrée du col, avant la relation sexuelle.
- Les crèmes et les gelées spermicides sont aussi utilisées seules, sans diaphragme. Elles ont une efficacité comparable à celui-ci, si toutes les conditions d'emplois sont respectées.

2° Les méthodes qui suppriment la fécondité de façon temporaire :
elles s'appliquent surtout à la femme.

- La pilule contraceptive contient des produits chimiques qui ressemblent aux oestrogènes (folliculine) et à la progestérone. Ces produits agissent :
* sur l'ovaire, en bloquant le cerveau qui n'enverra plus les ordres d'ovulation;
* sur l'utérus, en empêchant la transformation de la muqueuse;
* sur le col de l'utérus, en rendant la glaire épaisse et impossible à franchir par les spermatozoïdes.

- La "piqûre trois mois" de progestatifs agit comme la pilule.

- Le stérilet est un petit appareil en matière plastique habituellement recouvert de cuivre. Il se place à l'intérieur de l'utérus. Il joue plusieurs rôles et sert surtout à empêcher l'oeuf de se fixer. C'est un "anti-nidatoire".

3°. Une méthode qui supprime la fécondité de façon définitive.
- La stérilisation de l'homme ou vasectomie se fait par la section des deux canaux déférents.
- La stérilisation de la femme se fait par la section des deux trompes.

4°. Les méthodes qui suppriment une vie commencée.
- Il s'agit surtout de l'avortement.
L'avortement n'est pas une méthode contraceptive. Il est pourtant considéré de plus en plus comme faisant partie de la contraception, même si certains affirment que la contraception devrait permettre d'éviter l'avortement. Il y a de nombreuses méthodes d'avortement (ou interruption volontaire de la grossesse, en abrégé : I.V.G.). Elles dépendent de l'âge du foetus.
- L'aspiration menstruelle est un avortement très précoce.
- La "pilule du lendemain" empêche la nidation de l'oeuf si la fécondation a eu lieu.

Tandis que les uns évoluent vers la stérilisation et l'avortement, les autres reviennent à des méthodes moins agressives : les couples s'intéressent de plus en plus aux méthodes de connaissance de soi, à la "planification familiale naturelle". C'est la seconde voie.

2) La voie de la connaissance de sa fécondité.

Le couple peut décider d'abord de connaître et de comprendre les périodes fertiles et stériles, et d'avoir des relations sexuelles à un moment où à un autre, selon qu'il veut ou non un nouvel enfant.
Dans ce cas, le couple ne choisit pas une technique, en tant qu'instrument, mais une connaissance de sa fécondité par l'observation de soi (ou auto-observation). Il comprend sa fécondité et la dirige pour la régulation des naissances.
Cette seconde voie est fondée sur les mécanismes du cycle de la femme et sur les signes qui permettent de connaître ses périodes fécondes et ses périodes stériles. Elle est encore désignée sous les expressions "méthodes naturelles", "planification familiale naturelle", ou encore "méthodes d'auto-observation".
Certains chercheurs proposent d'utiliser un seul signe pour ce contrôle de la fécondité : les modifications de la glaire cervicale. Mais il en existe d'autres fondés sur l'observation :

- de la glaire cervicale (méthode de Billings)
- de la température.

B) Au Burundi.

Les procédés traditionnels contraceptifs sont de deux sortes :
- pratique magique telles qu'incantations, poses d'amulettes ou d'autres objets magiques.
- utilisation de certains produits réputés contraceptifs tels que "umuravumba, umubirizi".

Soulignons que ces pratiques n'étaient connues que par les vieilles femmes. Les détentrices de ces connaissances ne voulaient ni livrer leur secret ni faire connaître la nature des remèdes utilisés.
A part ces procédés traditionnels, l'enquête de 1977 sur la population urbaine et rurale a montré que plusieurs moyens contraceptifs étaient connus par les Burundais. Les plus cités sont :
- la continence "totale" : en tant que moyen contraceptif, cette méthode peut être jugée irréalisable ou hors de propos à la vie du couple. Les statistiques ont révélé que ce moyen était d'autant moins cité que le niveau d'études s'accroîssait. L'explication de ceci est fort aisée parce que la fréquentation scolaire permet d'ouvrir les horizons et par là même l'information sur la contraception devient riche. Cette connaissance a pour conséquence d'abandonner la continence totale au profit des autres moyens contraceptifs plus pratiques.
- l'abstinence périodique : le fait que certains jours du cycle menstruel sont plus favorables que d'autres à la conception est connu par les Burundais. Soulignons néanmoins que la connaissance de ce moyen est liée au niveau d'instruction.
- le retrait ou coït interrompu : l'étude faite à ce sujet a montré que ce moyen est connu et pratiqué au Burundi. Il semble que ce moyen est plus utilisé dans le cas des relations sexuelles extra-conjugales.
- l'allaitement intensif et prolongé : La population burundaise ne comprend pas scientifiquement (le mécanisme hormonal) que l'allaitement intensif et prolongé est un moyen de retarder la grossesse. Mais par expérience, elle sait qu'en l'appliquant elle évite des naissances trop rapprochées, ce qu'elle appelle en sa langue "kuvyara amacugane, intahekana", c'est-à-dire mettre au monde des enfants trop rapprochés dans leur succession, des enfants dont le précédent n'est pas à mesure de porter au dos son successeur.
Notons cependant qu'il arrive dans de nombreux cas qu'une nouvelle grossesse intervienne avant le retour des règles.
- les médicaments contraceptifs modernes : ils ont été énoncés au cours de l'enquête précédemment citée, par les enquêtés de Bujumbura où les structures médicales

b. Motifs jugés suffisants pour pratiquer la contraception.

Les motifs cités par les Burundais sont généralement la santé de la mère et la motivation économique (1). Ces deux motifs sont en rapport étroit avec l'attitude face à la fécondité, et partant, à l'avortement. La motivation économique est citée par ceux qui souhaitent une fécondité réduite. Pour eux, la pratique contraceptive a pour but essentiel la limitation du nombre d'enfants. Ceux qui souhaitent une fécondité abondante et qui considèrent la fécondité comme valeur plus que la richesse allèguent comme motif essentiel la santé de la mère. Ils acceptent donc la contraception comme espacement et non comme limitation des naissances. Soulignons que ce point de vue est partagé par plus de Burundais que le premier.

c. Raisons invoquées contre la contraception.

Près de la moitié de la population du Burundi refuse l'existence des raisons suffisantes justifiant la contraception (2). Les Burundais considèrent la fécondité comme un don de Dieu, une force qu'on subit comme on subit la pesanteur. Les principaux motifs sont ainsi formulés :

- les enfants sont un don de Dieu, d'où il faut accepter ce don.
- engendrer est une obligation imposée par Dieu, d'où il ne faut pas vouloir contrarier sa volonté.
- le désir d'avoir des enfants n'est jamais satisfait.

d. La pratique contraceptive.

.1. Introduction.

L'acceptation de la contraception : puisque selon la pensée traditionnelle du Burundi, la fécondité est une valeur si fondamentale pour la société et la famille, il est logique que la contraception fasse problème. Entre les sexes, la différence d'opinion est minime. L'appartenance religieuse ne semble pas influer sur l'attitude des individus. En effet, selon les enquêtes menées en Décembre 1977 sur la fécondité au Burundi, le pourcentage des catholiques et des protestants qui admettent la contraception est le même. Les enquêteurs pensent plutôt que le niveau d'instruction et le niveau socio-économique jouent un rôle prépondérant. L'influence du milieu urbain, plus riche et plus instruit, va en effet dans le sens d'une plus grande acceptation de la contraception.

1.) NAVAS (J), Famille et fécondité au Burundi. Bujumbura 1977, p. 79

AVAS (J) et ses collaborateurs racontent, à la page 79, que parmi les motifs ugés suffisants pour pratiquer la contraception, la santé de la mère est le motif rincipal. La motivation économique apparaît en second lieu. Elle est surtout nvoquée par ceux qui souhaitent une fécondité réduite. Nous avons déjà souligné ue la pratique contraceptive a deux issues, selon que l'individu souhaite une écondité abondante ou réduite : espacement et limitation de naissances. Dans a mentalité burundaise, le recours à la contraception est un moyen d'espacement es naissances plutôt qu'une limitation.

.2. La pratique contraceptive.

La pratique contraceptive est un recours à un moyen contraceptif qu'il oit "naturel" (abstinence, allaitement, retrait....) ou artificiel. La pratique ontraceptive est liée au niveau d'instruction parce que les connaissances scien-ifiques permettent de juger certains événements et d'en maîtriser leurs effets. l s'impose de répéter que certains voient dans la contraception un moyen d'espa-er les naissances, tandis que d'autres y voient un moyen de les limiter. Des udes effectuées ont montré que le degré de communication entre conjoints nflue considérablement sur la pratique contraceptive ; c'est-à-dire que le fait l'on parle entre époux du nombre désiré d'enfants signifie une prise de conscience s problèmes que peut engendrer une fécondité abondante. Ceci va entraîner un ecours à la pratique contraceptive.

La société burundaise accorde à la fécondité une valeur très importante ci explique pourquoi la contraception, fait bien connu, aura pour fonction emière non à proprement parler de limiter mais d'espacer les naissances afin de otéger la mère contre les effets d'une grossesse trop pénible, trop rapprochée dangereuse pour son intégrité physique.

4.3.3. Avortement voulu au Burundi.

Dans l'esprit du "Murundi", la femme qui a des enfants, garçons et filles, t considérée comme une personne réussie, respectée, honorable. Pierre ERNY nous rit ceci : "la femme ne trouve une certaine sécurité que grâce à ses enfants. our, considération, prestige, croissent avec leur nombre." (1)

) ERNY (P.), L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire,

Nous pouvons à présent nous demander s'il existe des avortements volontaires, en d'autres termes si les femmes et les filles se font avorter, et pour quelles raisons. Marie Thérèse NTAMWANA nous dit ceci à ce propos :

> "quelques filles jadis (...) essayaient de se faire avorter si la grossesse était encore extérieurement invisible. En effet, si leur état de grossesse était connu, elles étaient mises à mort. Les parents de la victime étaient aussi punis sévèrement; ils payaient une très forte amende". (1)

Dans le Burundi traditionnel, concevoir en dehors du mariage valait une honte pour la fille et un grand déshonneur pour sa famille. L'avortement était donc un moyen d'éviter ce grand déshonneur. L'acte abortif se faisait dans une grande intimité et souvent loin du foyer, parce qu'il était considéré comme un véritable sacrilège.
Nous répétons qu'une sanction s'adressait aussi bien à la fille qu'à sa famille. Celle-ci était frappée d'ostracisme (2) et saisie (3) de ses biens surtout son troupeau de vaches. Pour être réintégré, il payait une amende considérable.

En parcourant ce chapitre qui constitue en quelque sorte le noeud même du travail, nous nous sommes rendues compte de plus en plus que si l'on évoque un point particulier touchant notre recherche, un autre plus ou moins corollaire apparaissait inévitablement. En effet, parler des types d'avortement conduit à s'interroger sur les causes spécifiques qui, à leur tour, appellentles conséquences y relatifs. Evidemment que ce sont ces conséquences qui renseigneront sur les attitudes qui, comme nous l'imaginons, sont changeantes, puisque ces conséquences sont également variantes.

Il serait aberrant de se pencher sur le problème d'avortement sans toutefois insinuer celui de la fécondité. Ayant déjà montré que la fécondité est une valeur hautement sacrée au Burundi, et que l'avortement ou la contraception vont à son encontre, il s'y ajoute des raisons ou des motifs venant atténuer le crime commis (d'après certains écrits sur l'âme du "Murundi" traditionnel) ou l'aggraver, selon le cas; atténuer, lorsqu'il s'agit des motifs jugés suffisants pour pratiquer la contraception ou l'avortement, aggraver, quand ce sont des raisons suffisantes invoquées contre la contraception ou l'avortement.
Les techniques et procédés contraceptifs, quant à eux, s'orientent dans la même direction que les raisons invoquées; ceci voulant dire simplement que les techniques et procédés contraceptifs soutiennent les raisons invoquées pour l'avortement en ce sens que tous deux sont complémentaires dans le refus de l'enfant.

(1) NTAMWANA (M.T.), op. cit., p. 73.

(2) et (3), Les deux termes correspondent en Kirundi à "gucibwa mu bashingantahe", "kunyagwa".

IIe Partie : METHODOLOGIE

3.1. Problématique du sujet.

L'avortement a toujours été une pratique largement répandue dans tous les pays et à toutes les époques. Il n'est pas l'apanage des temps modernes. NIMBONA (P.C.) raconte, dans sa thèse L'avortement criminel, que le plus ancien texte connu en la matière remonte de 2000 ans avant Jésus-Christ. Et parallèlement, l'attitude envers l'avortement et les moyens anticonceptionnels a subi des fluctuations au cours des siècles. Elle a passé de la tolérance la plus large à la répression la plus rigide. L'auteur précédemment cité nous montre cette latitude.

> "Le Code Hittite (droit Assyrien) au XVe siècle avant Jésus-Christ précise : "la femme qui se fait avorter intentionnellement... sera empâtée sur du bois et on ne l'ensevelira pas". Dans la bible hébraïque, aucune disposition ne se rapporte expressément à l'avortement provoqué volontairement. Le foetus est considéré comme faisant partie de la mère : le supprimer dans le sein maternel est passible d'une simple amende". (1)

La situation diffère selon les pays.

En France, nous remarquons une grande évolution de cette attitude à l'égard de l'avortement.

En 1791, la distinction entre le foetus animé ou inanimé n'était plus prise en considération et une peine de 20 ans de travaux forcés frappait seulement l'avorteur et non la femme.

En 1810, le Code Pénal punit la femme et poursuit sévèrement l'avorteur, cette fois-ci, surtout s'il est homme d'art.

En 1920, l'avortement fut correctionnalisé. De crime il devient délit. Ceci exprime l'intention du législateur de réprimer plus efficacement le crime. Des magistrats professionnels siégaient en correctionnelle. La loi de l'époque punissait et l'avortement et la propagande anticonceptionnelle.

En dépit de cette loi de 1920, l'avortement était pratiqué clandestinement à une échelle qui lui donnait un caractère d'un véritable fléau social. Le Journal Officiel de l'Assemblée Nationale du 7 Juillet 1973 rapporte une évaluation de 300.000 à 400.000 par an. (2)

Diverses méthodes empiriques étaient utilisées avec les risques plus ou moins graves qu'elles comportaient : mortalité, hémorragie, infections avec comme séquelle la stérilité parfois définitive.

Partant de cette situation de fait, la loi du 17 Janvier 1975 a voulu mettre un terme à ces pratiques clandestines dangereuses, dépénaliser l'avortement et surtout le médicaliser sous le nom d'interruption volontaire de la grossesse (I.V.G.).

Le Sénégal, après son indépendance, a hérité des termes de la législation française en matière d'avortement moyennant quelques modifications (ceci n'est pas étonnant car, de par l'histoire, il fut la colonie de la France).
Nous avions déjà souligné, dans la partie théorique, que le Japon et la Hongrie sont deux pays où le taux d'avortements provoqués, pourtant légaux, est le plus élevé. Au Japon, l'avortement est légalement autorisé depuis 1952, pratiquement sans restriction.
Pour le cas de l'U.R.S.S., la liberté complète en matière d'avortement a été rétablie depuis 1955 par l'abolition de la loi de 1936 qui n'autorisait l'avortement que lorsque la vie de la mère était en danger. D'ailleurs, la plupart des pays de l'Europe Orientale autorisent l'avortement pour des raisons eugéniques ou sociales.
Au point de vue moral et religieux, le serment d'Hyppocrate par la phrase "je ne donnerai à aucune femme un pessaire abortif" paraît une condamnation de l'avortement thérapeutique dans le respect de toute vie humaine. L'Eglise Catholique rejette la pratique de l'avortement que la perspective de sauver la vie de la mère ne peut davantage justifier. Cette position a été définie par Pie XII en 1951. Aucune exception n'est admise même en cas de viol. Cette attitude sans équivoque possible ne paraît pas destinée à se modifier dans le cadre religieux.
Quant aux églises protestantes, elles sont en général beaucoup plus tolérantes vis-à-vis des mesures de birth-control(contrôle des naissances) et admettent plus ou moins l'avortement médical.

De par l'histoire, nous venons de constater que les attitudes vis-à-vis de l'avortement sont passées de la répression à la tolérance. A ce propos, deux alternatives s'affrontent : l'avortement ne contiendrait-il pas des germes de résultats profitables (puisqu'il subsiste dans certains pays une certaine tolérance) ? Ou bien, est-ce que les autorités se seraient rendues compte des dégâts que pourrait occasionner l'avortement ?
Concernant la première alternative, l'évolution parallèle des mentalités vers une attitude plus ou moins généralisée du refus de l'enfant et de la vie fait accepter aujourd'hui ce qui aurait été vraiment rejeté dans les années antérieures. L'avortement est devenu par exemple un moyen ordinaire de contraception au niveau quasi international. Depuis quelques dizaines d'années, les journaux et la radio parlent de la surpopulation comme d'une très grave menace pour le monde :

selon ces informations, le monde va à la catastrophe si le nombre d'enfants continue d'augmenter. De nombreuses organisations internationales font de la propagande pour que des programmes de planification familiale soient organisés, par tous les moyens, dans tous les pays, et surtout dans les pays en voie de développement. Certains organismes, certains Etats disent même qu'ils n'apporteront une aide économique que si les pays qui la demandent s'engagent à limiter leur population (1). Nous devons ici souligner que la limitation des naissances ne se confond pas à leur espacement. Dans tous les cas, enfreindre aux règles de la limitation et de l'espacement des naissances serait s'engager dans la surpopulation. Dès lors, l'avortement s'avèrerait être une solution aux problèmes démographiques.

Cependant la seconde alternative l'emporte sur la première. Elle pose des problèmes épineux tellement que les autorités n'osent pas se fier à l'avortement soi-sisant être une solution aux problèmes démographiques. Il est réprimé parce qu'il pose des questions de tout genre; des questions médicales, religieuses, économiques, politiques, psychologiques, sociales, etc. SILLAMY (N) retrace quelques difficultés psychologiques liées aux conséquences physiologiques d'un avortement.

> "Quelles qu'en soient les causes, l'avortement pose toujours d'importants problèmes. Lorsqu'il est spontané et concerne une première naissance (sic), il s'accompagne de la crainte de ne pouvoir mener à terme des grossesses ultérieures. S'il est accidentel (sic), il constitue une déception d'autant plus grave qu'il vient briser une espérance dans laquelle les parents se s'étaient complu, et que l'enfant attendu occupait déjà une place dans la vie imaginaire de la mère. Quant à l'avortement provoqué pour des raisons médicales, il allie souvent à la déception présente l'inquiétude née de l'idée de ne pouvoir donner naissance, ultérieurement, à des enfants sains". (2)

n fait, les idées de SILLAMY convergent énormément avec celles de Van de Velde (3) orsqu'il affirme que la grossesse a des influences sur le corps et sur l'âme. omment ? Une vie sexuelle harmonieuse influe d'une manière particulièrement avorable sur l'âme; elle mûrit la femme également au point de vue psychique, lui ocure la sérénité et l'équilibre. A côté de l'action très favorable, la grosesse en a d'autres qui le sont beaucoup moins. Elle représente pour la femme

) "Pirogue". Servir la vie. Le contrôle de la fécondité (48); p. 2.

) SILLAMY (N), Dictionnaire de Psychologie, V1, Bordas, Paris, 1980, p.134.

) VELDE (Van de), Le mariage parfait, Ed. Albert Müller, Rüschlikon-Zürich, 1974, p. 233.

moralement saine le point culminant de ses désirs, la maternité; elle est l'évènement le plus puissant, le plus merveilleux pour l'âme féminine, et provoque pourtant, presque normalement, des phénomènes de névrose. Nous nous excusons de ne pouvoir pas développer une théorie psychanalytique ou psychopathologique qui d'ailleurs dépasse de loin notre spécialité. Tout ce qui concerne les facteurs psychologiques de la grossesse est encore entouré d'un profond mystère. C'est surtout la peur de la grossesse, quelles qu'en soient les causes et les circonstances, qui influe souvent tellement sur les processus psychiques; l'angoisse devenant plus profond dans l'avortement criminel. Mais alors, serait-ce cette peur qui conduirait à l'avortement comme solution aux problèmes ultérieurs ? S'il constitue une arme contre ces derniers, pourquoi la réprimer ? Cependant, et en résumant tout cela, sa répression dépend sans nul doute des différentes notions de moralité propre à chaque pays ou de l'idéologie particulière prônée à un moment historique donné. Néanmoins, on peut dégager quelques orientations fondamentales :

1° L'on constate que presque tous les codes pénaux contiennent les dispositions sur l'avortement et considèrent celui-ci comme une infraction contre la vie.

2° Les systèmes répressifs peuvent être groupés en deux grandes catégories. D'une part, il y a ceux qui considèrent l'avortement comme étant une infraction en principe mais qui, parfois, admettent soit à titre de circonstances atténuantes légales ou à titre de cause justificative certains mobiles d'avortement. D'autre part, ceux qui le règlementent et ne le répriment que lorsqu'il est procuré en dehors de cette réglementation.
Pour la première catégorie de la deuxième orientation, on peut citer l'Espagne, la Belgique, pays africains (où la législation promulguée à l'époque de la domination coloniale belge, britannique et française est restée en vigueur après l'indépendance). Pour la deuxième catégorie, nous pouvons citer la Suède, la France, l'Allemagne Fédérale... L'Espagne applique une peine moins forte quand la fille allègue qu'elle a avorté pour éviter ce déshonneur de donner la vie à un enfant illégitime, soit à titre justificatif tel l'avortement thérapeutique. Pour la seconde catégorie, sa position repose sur une vue pragmatique des choses. En effet, ils estiment que la répression de l'avortement est de nature à faire plus de mal que de bien à la femme en obligeant celle-ci, lorsqu'elle ne désire pas conserver l'enfant, à recourir à des moyens clandestins. En plus, ils évitent ainsi d'opérer une discrimination basée sur la richesse car, bon nombre de femmes nanties des pays où la législation est répressive passent la frontière pour aller se faire avorter dans les pays où la loi est libérale.

Les motivations d'avortement licite varient d'un pays à l'autre, mais d'une manière générale, les législations retiennent les raisons médicales, économiques, eugéniques, sociales, et psychologiques.
Nous voyons que dans ces pays précités, l'avortement fait objet des discussions publiques. Il n'en est pas ainsi pour tous les autres pays. Nous citerons, dans le cas qui nous intéresse, le Burundi où, bien qu'érigé en infraction, l'avortement constitue un sujet tabou dont on évite de débattre ouvertement. Néanmoins, ce n'est pas un phénomène social ignoré des Burundais. En effet, avant que l'actuel Code pénal ne soit rendu exécutoire par les autorités tutellaires, notre pays était régi par la coutume. A cette époque, l'avortement existait et se rencontrait beaucoup plus fréquemment chez les filles que chez les femmes pour qui, seule l'union clandestine pouvait les motiver en cas d'absence du mari. Ce genre d'infraction était clandestine car elle était provoquée par des massages et des plantes connues seulement par les femmes.

Disons toutefois qu'elle était sévèrement réprimée et comme punition, les parents dont la fille s'était rendue coupable de ce crime voyaient leur troupeau de vaches confisquées par l'autorité coutumière (c'est la coutume traditionnelle de saisie des biens). Cela impliquait non seulement une perte de prestige social mais aussi une diminution substantielle du patrimoine. Ces mêmes parents étaient frappés d'ostracisme et devaient, pour être réintégrés dans la société, attendre l'accomplissement des rites de réhabilitation.
Dans le Burundi actuel, cette pratique de punition n'est plus prononcée. Néanmoins, le Bulletin Officiel du Burundi n° 6/81, dans le titre 6, Chapitre I, Article 353-357, prévoit des lois contre l'avortement. Ces lois punissent toute femme qui se fait avorter ainsi que tous les agents avorteurs.
Quelles que soient les méthodes clandestines utilisées, l'acte abortif reste toujours intime. Cette intimité nous amène à remettre en question cette situation de fait. En effet, tout acte anormal, ou du moins allant à l'encontre des normes doit être camouflé une fois accompli. Le caractère intime et clandestin engendre nécessairement certaines conséquences qui se situent au niveau psychologique, biologique, social et politique.
C'est ainsi qu'à la fin de cette partie retraçant l'évolution et les handicaps de l'avortement à travers le monde nous nous posons ces questions :

- est-ce que nos jeunes étudiants universitaires du Burundi constatent que l'avortement constitue réellement un problème ?
- s'il en est ainsi, quelle serait leur attitude à cet égard ?

Ces questions nous incitent à émettre des hypothèses qui [illegible]

.2. Hypothèses et variables de recherche.

Notre travail consiste à mesurer l'attitude des étudiants universitaires
u Burundi face à l'avortement. Pour mener notre travail à bon escient, nous
vons considéré quelques variables qui nous aideront à formuler les hypothèses
e recherche. Ces variables sont : le sexe, les facultés, le niveau d'études
tteint, l'école secondaire fréquentée (tenue par les religieux ou les laïcs),
e milieu de l'école secondaire (urbain ou rural), l'état civil (la majorité
st célibataire).

haque sexe a sa façon de concevoir le monde qui lui est particulière; ceci
épendant de ses propres expériences et des normes sociales auxquelles il se
éfère. Chaque Faculté exploite un domaine qui lui est bien particulier.
eci influence profondément la personnalité de l'étudiant. Plus on grandit,
lus on perfectionne son niveau de jugement. Lucien Malson (1) a montré, dans
on ouvrage Les enfants sauvages, que l'homme n'a pas de nature. Il a , ou plutôt
st, une histoire. De tous les êtres vivants, l'homme est à sa naissance le plus
ncapable. Il doit beaucoup à l'environnement dans l'édification de la personne.
ors, nous admettons que par voie éducative, le milieu et par conséquent les
éments culturels telle la religion, les coutumes, la tradition, influent d'une
çon ou d'une autre sur la personnalité d'un individu. La majorité de notre
opulation d'enquête étant célibataire, quelle sera leur attitude vis-à-vis de
t acte abortif puisqu'ils sont plus impliqués à commettre ce crime ? Auraient-ils
ndance à se défendre ?

on analyse la joie qui accompagne une naissance au Burundi, on peut en conclure
e mettre au monde est un acte largement consenti et souhaité, considéré comme
ès noble. Mais cela ne se constate ainsi que pour des femmes mariées. En plus,
Burundi comme ailleurs, la vie de l'homme est chère, respectée, et personne,
non des cruels qualifiés, n'aime être connu sous le nom d'homicide (infanticide
ur notre cas). Cependant, nous constatons, par nos observations empiriques,
e certaines femmes, surtout les jeunes filles enceintes souhaitent avorter
même vont jusqu'à pratiquer cet acte. Cette pratique ne laisse pas les gens
ifférents : certains se montrent pour d'autres contre ou indécis.
s variables précédemment explicitées nous aideront à formuler l'hypothèse géné-
le sous l'appui de la théorie en Psychologie Sociale sur la "Personnalité de
se" : les membres d'une Société ont les mêmes attitudes, tendances, valeurs,
ntiments. La connaissance de cette Personnalité basique permettrait de prévoir
nature d'un certain nombre d'institutions sociales.

) MALSON (L), Les enfants sauvages. Mythe et réalité, France, 1964, p. 7.

Cette hypothèse générale est la suivante :

Etant donné que l'Université du Burundi est une institution au sein d'une société prohibant l'avortement, la valeur moyenne traduira une attitude défavorable de la part de ses étudiants.

Comme c'est dit dans la conceptualisation du mot "attitude", selon PARK et ALLPORT, cette dernière est toujours enracinée dans l'expérience. Une attitude varie selon les personnalités. Et nous sommes sans ignorer que la personnalité est le résultat d'une combinaison d'une multitude d'éléments, les uns innés, les autres acquis grâce à l'éducation ou la socialisation (la personnalité = interaction milieu - hérédité). Cette interaction entre le milieu et l'hérédité fait qu'il y ait des différences individuelles, conduisant ainsi aux attitudes et réactions divergentes. Il devient alors difficile de mesurer l'éducation. C'est pour cela que nous sommes incitée à nuancer l'hypothèse générale car elle n'est pas directement vérifiable.

Même si, dans l'ensemble, l'attitude des étudiants de l'Université du Burundi est défavorable, elle ne l'est pas à 100 %. Il existe des variantes des sous-ensembles. Pour ce faire, il importe des indicateurs facilitateurs d'expérimentation pour poser les hypothèses particulières. Cette attitude générale varierait en fonction du sexe et de l'éducation reçue. Cette éducation que nous insinuons ici n'est autre que le type de formation suivi (les Facultés), le niveau de formation atteint (niveau d'études). Ces hypothèses particulières s'expriment dans des termes directement observables et l'hypothèse générale devient plus opérationnelle. Nous la décomposerons comme suit :

1) les filles auraient plus que les garçons une attitude plus tolérante vis-à-vis de l'avortement.

2) les étudiants des dernières années de l'Université du Burundi (puisque ayant passé plusieurs années dans l'enceinte universitaire) auraient plus que ceux des premières années une attitude plus tolérante face à l'avortement.

3) les économistes seraient plus tolérants que les psychopédagogues, les juristes, les médecins.
Les économistes spéculent sur la nécessité absolue d'engendrer un enfant que l'on est capable d'entretenir matériellement. En cas d'impossibilité, il serait mieux de se débarasser de la charge. Ainsi, on résoud le problème à la fois pour la femme et pour l'enfant en devenir.

3.3. Méthode de recherche.

3.3.1. Choix et description de l'instrument de travail.

Comme instrument de recherche, nous avons jugé bon d'utiliser le questionnaire, ceci ne voulant pas dire précisément qu'il est exempt de défauts. Il est de source sûre, d'après DE LANDSHEERE (1), que nous reconnaissons ses imperfections à maints égards, mais il restera un auxiliaire indispensable dans la recherche en sciences humaines. Il est l'instrument le plus pauvre, couvre difficilement tous les aspects du problème, est subjectif du côté du chercheur et du sujet, et caetera. Par contre, il sert à toucher vite un grand nombre de sujets, ce qui fait que la représentativité a beaucoup de chances d'être respectée. Nous l'utiliserons alors grâce à son efficacité et son usage aisé.

Notre instrument de recherche renferme des questions fermées et semi-fermées. En effet, l'étude de l'attitude suppose une prise de position. Cette dernière sera donnée à partir de ces questions fermées. Quant aux questions semi-fermées, elles susciteront des opinions qui nous renseigneront sur le pourquoi de cette prise de position.

Par ailleurs, les deux types de questions se complètent. Les questions fermées ont l'avantage de guider le répondant dans ses réponses. Elles se prêtent facilement au dépouillement. Par contre, elles sont source d'informations tronquées. Il se pourrait que le non dit profiterait davantage au chercheur. Quant aux questions ouvertes, elles laissent à l'enquêté la liberté d'expression. De là, le chercheur peut déduire des considérations plus fines au niveau psychologique et même culturel. Mais elles présentent un désavantage dans le dépouillement, du fait qu'elles sont difficiles à classer et coder.

Pour combler ces lacunes des deux côtés, nous avons alors combiné les deux sortes de questions. En outre, nous tenons à préciser que l'échelle utilisée est du type de Likert. Cette échelle a été éclaircie suffisamment plus haut. Selon les recommandations pratiques de Likert, toute recherche qui emprunte cette échelle respecte les étapes suivantes (2) :

1. Choisir un grand nombre d'items variés relatifs à l'attitude étudiée.
2. Faire un essai préliminaire des items pour détecter les imperfections.

(1) DE LANDSHEERE (G.), Introduction à la recherche en éducation, 5e éd., Paris, Armand Colin - Bourrelier, 1982, p. 87.

(2) GAHUNGU (R), Attitude des étudiants burundais face à l'église catholique du Burundi, U.B., F.P.S.E., 1986, 76g.

3. Appliquer l'échelle sur un échantillon.
4. Coter les réponses aux items selon la méthode de pondération conventionnelle ou non.
5. Constituer deux groupes (haut et bas) en se basant sur les notes individuelles obtenues à chaque item et comparer leurs moyennes.
6. Eliminer les items non discriminatifs.
7. Calculer la fidélité et la validité de l'échelle définitive.

Toutes ces étapes sont scrupuleusement respectées ultérieurement. Et notre échelle définitive comporte des items qui s'articulent sur trois dimensions :

- les questions relatives à la personne individuelle : 1,2,3,4,6,7,8,12,20, 22,26,28,29.
- les questions relatives à la personne sociale : 9,10,11,13,14,15,17,18,21, 24,25,27,35.
- les questions se rapportant à la personne morale et juridico-politique : 5,16,19,23,30,31,32,33,34.

3.3.2. Phase de l'élaboration d'un questionnaire.

3.3.2.1. Choix des items.

En tant que chercheur, nous choisirons des propositions favorables et défavorables qui sont en rapport avec le sujet de notre recherche. Ces propositions ne sont pas faites au hasard. Nous éviterons :

- des items ambigus de par leur formulation grammaticale ou leur terminologie, qui risquent de donner des interprétations différentes de la part des sujets.
- ceux constitués de deux ou trois propositions : le sujet pourrait être d'accord pour la première partie et ne pas l'être pour la deuxième. De ce fait, il ne sait pas sur quel pied danser, sur quelle proposition il faut se prononcer.
- ceux faisant appel aux connaissances scolaires : puisqu'il ne s'agit pas d'un test, cet aspect est à négliger car les individus ne remplissent pas les conditions requises pour passer ce test.
- ceux qui suggèrent la réponse.
- ceux qui sont trop longs : ils risquent de dérouter la compréhension de l'enquêté, ce dernier s'arrêtant régulièrement pour retourner en arrière et essayer de comprendre ce qu'il a déjà lu.

En fin de compte, le chercheur garde uniquement des affirmations qui sont ni trop longues ni trop nombreuses, ni confuses. Ceci implique la clarté, la netteté, la précision, la concision. En cas d'item contenant l'un ou l'autre défaut, le chercheur procède soit à sa correction ou reformulation, soit à son élimination. Les items doivent se répartir équitablement du point de vue favorable (+) et défavorable (-).

- Présentation des items choisis et affectés du signe (-) ou (+).

(-) 1. L'acte abortif fait souffrir celle qui avorte.
(+) 2. Quant on est déçu par une personne aimée, il est tout à fait compréhensible d'avorter.
(+) 3. L'avortement préserve l'équilibre mental de celle qui avorte.
Justifiez votre réponse.
(+) 4. Réussir à avorter est une malignité.
(+) 5. Certaines gens vivent des situations telles que l'avortement se présente comme solution la mieux indiquée à leurs problèmes quotidiens (problèmes financiers, déceptions amoureuses, etc.).
Justifiez votre réponse.
(-) 6. Celle qui avorte n'a pas d'amour maternel.
(-) 7. Contracter l'acte abortif, c'est signe d'une pratique sexuelle en dehors des lois.
(-) 8. Les personnes qui avortent sont des gens à coeur dur.
(-) 9. L'avortement conduit à la déchéance physique.
(-)10. L'avortement conduit à la déchéance mentale.
(-)11. J'ai horreur de l'acte abortif.
(-)12. Le fait que l'acte abortif soit écarté du désir de l'enfant le rend répugnant.
(-)13. On peut douter de la maturité sexuelle de celle qui avorte.
(-)14. Je ne peux pas nouer des relations avec une fille qui a avorté.
Justifiez votre réponse.
(+)15. J'accepterais volontiers de rendre service à une fille qui a avorté.
(+)16. Il est compréhensible qu'une femme qui a conçu en l'absence de son mari puisse avorter.
(+)17. Si une de mes parentés avortait, je garderais les mêmes relations qu'avant.
(+)18. Vaut mieux avorter que mettre au monde des enfants qu'on n'est pas capable d'entretenir convenablement.
Justifiez votre réponse.

(+) 19. Parmi celles qui avortent, les condamnables sont celles qui le font souvent.

(-) 20. Si une personne à l'intention d'avorter, j'aviserais les autorités.

(-) 21. Donner de l'argent aux avorteurs est un gaspillage de la fortune. Justifiez votre réponse.

(-) 22. Je considère une personne qui avorte comme un homicide.

(-) 23. Quelles que soient les qualités d'une fille qui a avorté, je n'accepterais pas qu'un membre de ma famille l'épouse.

(-) 24. L'avortement est source de mésentente entre la fille et la famille.

(-) 25. Je considère les avorteurs et celle qui avorte comme des malades sociaux.

(-) 26. Avec l'avortement, la fréquence des rapports sexuels extra-conjugaux augmente.

(+) 27. En matière de l'avortement, il faut pratiquer la politique du laisser-aller, laisser-faire, c'est-à-dire abolir toute loi contre l'avortement. Justifiez votre réponse.

(+) 28. Si une de mes parentés avortait, ça ne me rendrait pas malheureux pour autant.

(+) 29. En cas de problèmes matériels, il serait admissible qu'un homme recommande discrètement à sa femme d'avorter.
Justifiez votre réponse.

(+) 30. Comme à tout être humain, une personne qui avorte a droit à un minimum de respect.

(-) 31. Celles qui avortent peuvent avoir des expériences de vie profitables lorsu'elles rencontrent des gens véritablement croyants.

(+) 32. J'approuve les pays qui ont légalisé l'avortement.
Justifiez votre réponse.

(+) 33. Il n'est pas souhaitable d'empêcher l'avortement.

(-) 34. La réglementation de l'avortement permettrait d'en maîtriser les effets.

(+) 35. Au lieu de vouloir réprimer l'avortement, il faudrait chercher à l'orienter de façon qu'il nuise moins à la société.

(+) 36. L'Etat devrait promulguer des lois qui protègent celle qui avorte.

(+) 37. L'avortement est une solution aux problèmes démographiques.

(-) 38. Une personne qui avorte a droit de disposer de son corps.
Justifiez votre réponse.

(+) A l'état actuel de nos connaissances, l'avortement ne mène pas la société à sa perte.

(+) 40. L'avortement permet de réduire les tensions sexuelles que la société réprime.

(-) 41. L'avortement est un crime.

(-) 42. Dans notre pays, c'est dommage que les lois réprimant l'avortement ne soient pas scrupuleusement mises en application.

(-) 43. L'avortement est une infraction qu'il faudrait punir à tout prix.

(-) 44. L'avortement contrecarre l'action des prédicateurs : prêtres, pasteurs et autres religieux.

(-) 45. L'avortement est un fléau social.

3.3.2.2. Phase d'essai préliminaire des items choisis ou pré-test.

a) But : Pour être plus fiables, les questions doivent être essayées autant que possible avant de les utiliser. L'on découvrira ainsi les imprécisions, les défauts de rédaction, les erreurs matérielles et, aussi, le niveau de difficulté.

b) Définitions: pré-test et pré-enquête. (1)
Le pré-test est encore appelé "la mise à l'épreuve du questionnaire comme instrument" ou "test-avant". Le pré-test et la pré-enquête, deux étapes de la préparation d'une enquête psycho-sociale, se situent à des moments différents de la période de préparation : par rapport au questionnaire, la pré-enquête a lieu avant toute rédaction du questionnaire. En déterminant les hypothèses, la pré-enquête permet de penser : "quelles questions devront-elles être posées dans cette hypothèse ?" L'on rédige alors les questions qui seront soumises à l'épreuve du pré-test.
Le pré-test est centré uniquement sur l'évaluation des instruments comme tels et non à aucun résultat de l'enquête.

c) Application.

Après la phase de formulation du questionnaire vient celle du "test-avant" ou "pré-test". Les propositions ainsi formulées sont soumises aux sujets qui répondent en montrant s'ils sont tout à fait d'accord, d'accord, indécis, pas d'accord, pas du tout d'accord. Notons que ces sujets ne subiront pas d'enquête proprement dite, et ils ont le droit de demander et de bénéficier des explications du chercheur.

(1) MUCCHIELLI (R), Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale. Connaissance du problème. Applications pratiques, 5e éd., Paris, ESF, 1973, pp. 44, 45.

Celui-ci, en répondant à leur appel, note l'item contenant le défaut pour une correction ultérieure. Le pré-test aide le chercheur à détecter les propositions mal formulées, mal comprises par les sujets. Ainsi, il procède au remaniement définitif des items pour l'enquête.

Concernant notre recherche, nous avons soumis notre questionnaire aux étudiants de l'Institut Pédagogique et de la première licence en Psychologie et Sciences de l'Education qui ne feront pas partie de notre population d'enquête. Quelques items ont été reformulés, d'autres éliminés pour ne garder que ceux qui sont clairs et nets.

3.3.2.3. Construction de l'échelle remaniée.

L'appelation de l'"échelle remaniée" chez Likert n'est autre que le questionnaire établi au départ et qui, par la suite, est passé au crible. C'est le questionnaire du départ à la sortie du pré-test, quant au fond et forme. Nous avons déjà dit que le pré-test sert à la correction ou l'élimination pure et simple des items mal formulés. En d'autres termes, c'est une sorte de décantation, de tamisage pour ne rester qu'avec les meilleurs. Maintenant que notre échelle d'attitude vient d'être remaniée, censurée, elle est applicable cette fois-ci à un échantillon représentatif de notre population d'enquête. C'est la forme définitive de l'échelle.

L'administration de cette échelle doit s'accompagner d'une préparation des instructions claires et détaillées. Les conditions de passation doivent être définies et standardisées. Après l'administration du questionnaire, l'on procède au dépouillement par la méthode de notation décrite ci-dessous. La cotation est une étape très importante car de sa valeur dépendra celle de l'interprétation.

3.3.2.4. Cotation des réponses aux items.

L'ensemble des réponses est pré-structuré. L'expérimentateur assigne à l'avance une note à une réponse, réservant les notes les plus élevées aux réponses qui sont "plus en faveur de" l'attitude considérée, les notes les plus basses aux réponses les plus "défavorables", la note moyenne à la réponse hésitante qui n'ose pas basculer vers l'un ou l'autre des deux extrêmes. On va de l'approbation totale à la désapprobation totale en passant par l'indécision.
A un item véhiculant une attitude favorable, on attribuera la note :

4 à une réponse tout à fait d'accord.
3 à une réponse d'accord.
2 à une réponse indécise.
1 à une réponse pas d'accord.
0 à une réponse pas du tout d'accord.

A un item ayant un aspect défavorable, on attribuera la note :

0 à une réponse tout à fait d'accord.
1 à une réponse d'accord.
2 à une réponse indécise.
3 à une réponse pas d'accord.
4 à une réponse pas du tout d'accord.

Après avoir donné à la réponse fournie par le sujet à chaque question la note prévue, le chercheur additionne pour chaque sujet toutes les notes : la note totale donne le score de l'individu. Pour obtenir l'échelle, il range tous les individus dans l'ordre des notes totales.

Exemple de tableau de dépouillement des réponses aux items.

Tableau n° 1.

Sujets \ items	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	etc.
1	3	0	4	4	2	1	4	1	2	4	
2	1	0	0	1	4	1	1	2	2	0	
3	0	0	1	0	2	2	0	0	2	1	
4	0	2	2	1	0	0	0	2	0	1	
5	0	0	4	3	3	4	1	4	2	4	
6	3	3	3	3	3	3	4	4	1	3	
7	0	1	3	0	2	0	1	0	3	0	
8	0	0	1	3	1	4	1	3	3	0	
9	0	1	1	1	1	1	1	1	2	1	
10	1	2	3	4	3	1	0	2	1	1	
11	1	2	2	2	2	1	2	2	2	2	
etc											

Lisez comme suit :

à l'item n° 1, le sujet n° 1 a obtenu le score 3

à l'item n° 2, il a obtenu le score 0

etc.

3.3.2.5. Analyse des items.

Le but de cette étape est de pouvoir sélectionner les items qui constitueront l'échelle définitive. Les composantes devront être discriminatives c'est-à-dire permettant aux individus de fournir des réponses diversifiées, divergentes. Deux méthodes nous sont offertes :

1) Nous pouvons calculer le degré de corrélation entre les résultats des sujets par chaque affirmation (item) et leurs résultats pour toute l'échelle.

2) Nous pouvons encore comparer les résultats moyens d'un groupe de sujets très favorables (ayant des cotes élevées à des items précis) et d'un autre groupe de sujets, de même taille que le premier, très défavorables (ayant obtenu des cotes basses à ces mêmes items).

Le premier groupe est appelé "groupe haut", le second "groupe bas". C'est cette dernière méthode dont nous nous sommes servis car elle coïncide mieux à nos possibilités. Nous avons d'abord coté les réponses aux items selon la méthode précédemment expliquée. Voici le tableau d'illustration.

Exemple de tableau illustrant les scores obtenus par le sujet n° 1 à tous les items.

Tableau n° 2.

item n°	Score	item n°	Score	item n°	Score	item n°	Score
1	3	12	4	23	4	34	3
2	0	13	4	24	4	35	4
3	4	14	4	25	4	36	4
4	4	15	4	26	4	37	0
5	2	16	3	27	3	38	4
6	1	17	2	28	4	39	4
7	4	18	4	29	0	40	4
8	1	19	4	30	4	41	4
9	2	20	4	31	4	42	1
10	4	21	4	32	4	43	4
11	2	22	4	33	4	44	4
						45	3

Lire le tableau comme suit :

le sujet n° 1 a obtenu à l'item n° 1 un score de 3
il a obtenu à l'item n° 2 un score de 0.
etc.

Après avoir attribué les scores aux items, nous avons ensuite constitué 2 types de groupes. A ce propos, certains auteurs conseillent de prendre le quartile, c'est-à-dire 25 % des sujets. D'autres sont pour le groupe de 27 %. Pour Edouards (1), il faut que ce groupe ait au moins 25 sujets. Dans notre situation, nous avons constitué des groupes de 27 sujets.

(1) GAHUNGU (R) citant A.L. EDWARDS dans son mémoire : Attitude des étudiants burundais face à l'église catholique du Burundi, U.B., Buja, 1986, p. 80.

Un exemple de tableau illustrant la fréquence des cotes attribuées à chaque item pour les 64 sujets qui ont fait l'objet de la pré-enquête.

Tableau n° 3.

item n°	Fréquence de 4	de 3	de 2	de 1	de 2
1	1	5	5	19	34
2	2	10	7	30	15
3	9	16	19	12	8
4	14	29	3	12	6
5	7	18	13	20	6
6	7	15	7	21	14
7	11	10	5	25	13
8	6	13	9	22	14
9	6	10	22	22	4
10	11	16	9	18	10
11	19	28	10	4	3
12	9	14	6	19	16
13	16	18	6	17	7
14	7	17	19	14	7
15	12	26	10	8	7
16	3	19	15	11	16
17	9	17	14	19	5
18	22	23	9	7	3
19	8	10	5	23	18
20	9	8	15	20	12
21	27	20	15	6	6
22	10	17	5	21	11
23	13	18	5	17	11
24	12	15	8	20	9
25	25	24	3	5	7
26	16	15	10	17	6
27	10	28	5	11	10
28	19	24	11	5	5
29	5	8	17	20	14
30	7	14	9	18	16
31	16	20	17	4	7
32	7	16	12	23	6
33	9	23	12	15	5
34	5	9	11	20	19
35	7	17	3	24	13
etc.					

Lire le tableau comme suit :

Pour l'item n° 1, un seul sujet a obtenu 4 points, 5 sujets ont obtenu 3 points; 5 autres, 2 points; 19, 1 point; 34, 0 point.

Procédez de la même manière pour l'item suivant, et ainsi de suite.

Les deux groupes formés servent dans l'estimation du rôle discriminatif de chaque item. Ainsi, pour l'item n° 7 par exemple, les deux groupes constitués sont :

- pour le groupe supérieur :
 11 sujets ont obtenu la cote 4 à cet item n° 7.
 10 sujets ont obtenu la cote 3 à ce même item.
 5 sujets ont obtenu la cote 2 à ce même item.
 1 sujet a obtenu la cote 1 à ce même item.
 Ce qui constitue un groupe de 27 sujets.
- Pour le groupe inférieur :
 13 sujets ont obtenu la cote 0 à ce même item
 14 " " 1 "
 Ce qui équivaut à un groupe de 27 sujets.

Puisque la méthode en soi consiste à comparer les moyennes des deux groupes, il faut d'abord les calculer.

La formule du calcul de la moyenne : $\frac{\Sigma fi\ Xi}{N}$, où

fi : fréquence d'une cote

Xi : cote reçue

N : nombre d'individus.

Après les avoir calculées, nous les mesurons à l'aide de la formule du rapport critique (R.C.). Le rapport critique est la signification d'une différence de moyennes de groupes égaux. Pol DEBATY (1), dans son ouvrage Mesure des attitudes, le calcule par la formule :

$$R.C. = \frac{Mh - Mb}{\sqrt{\frac{\sigma^2 h + \sigma^2 b}{N}}}$$

R.C. : rapport critique, remplacé par k dans notre travail.

Mh : moyenne des cotes du groupe supérieur

Mb : moyenne des cotes du groupe inférieur

$\sigma^2 h$: variance du groupe supérieur

$\sigma^2 b$: variance du groupe inférieur

N : nombre total des sujets dans chacun des sous-groupes.

1) DEBATY (P), La mesure des attitudes, P.U.F., Paris, 1967, p. 132.

La variance s'obtient à l'aide de la somme des carrés des écarts à la moyenne.

$$\sigma^2 = \frac{\Sigma (Xi - M)^2}{N}$$

De façon détaillée, cette formule de rapport critique s'écrit comme suit :

$$k = \frac{Mh - Mb}{\sqrt{\frac{(Xh - Mh)^2 + (Xb - Mb)^2}{N\ (N-1)}}}$$

L, degré de liberté : $N(N-1)$

Cette formule du rapport critique sert à calculer l'indice de discrimination des items de l'échelle. "Pour Edouards, une valeur de "t" égale à ou plus grande que 1,75 indiquerait une différence significative entre les moyennes des 2 groupes, à condition que chaque groupe ait 25 sujets". (1)
Nous nous convenons avec cet auteur en disant que, dans notre travail, les items auxquels les deux groupes auront une valeur de "k" inférieure ou égale à 1,75 ne montrent pas le rôle différenciateur. Par conséquent, ils sont à éliminer de l'échelle définitive puisqu'ils ne permettent pas de distinguer les attitudes favorables et défavorables du phénomène à l'étude.

Exemple du calcul de "k" pour les items n° 1 et 2.

$$M1 = \frac{(1x4) + (5x3) + (5x2) + (16x1)}{27} = 1,66$$

$$M2 = \frac{0 \times 27}{27} = 0$$

$$\Sigma (X1-M1)^2 = 1(4-1,66)^2 + 5(3-1,66)^2 + 5(2-1,66)^2 + 16(1-1,66)^2$$
$$= 14,97.$$

$$\Sigma (X_2-M_2)^2 = 27(0-0)^2 = 0$$

$$k = \frac{M1-M2}{\sqrt{\frac{\Sigma (X1-M1)^2 + \Sigma (X2-M2)^2}{N(N-1)}}} = \frac{1,66 - 0}{\sqrt{\frac{14,97 + 0}{27(27-1)}}} = \frac{1,66}{\sqrt{0,02}} = \frac{0,66}{0,14} = 4,71$$

Pour l'item n° 2

$$M_1 = \frac{(2x4) + (10x3) + (7x2) + (8x1)}{27} = 2,22$$

(1) MWENYEBATU MBAWA. Construction d'une échelle pour l'examen de l'attitude d'étudiants universitaires burundais à l'égard de la promotion féminine, Buja, 1977-78, p. 37.

$$M2 = \frac{(15x0) + (12x1)}{27} = 0,44$$

$$\sum (X_1-M_1)^2 = 2(4-2,22)^2 + 10(3-2,22)^2 + 7(2-2,22)^2 + 8(1-2,22)^2$$
$$= 12,60$$

$$\sum (X_2-M_2)^2 = 15(0-0,44)^2 + 12(1-0,44)^2 = 6,57$$

$$k = \frac{M_1 - M_2}{\sqrt{\frac{\sum (X_1-M_1)^2 + \sum (X_2-M_2)^2}{N(N-1)}}} = \frac{2,22 - 044}{\sqrt{\frac{12,60+6,57}{27(27-1)}}} = \frac{1,78}{\sqrt{0,02}} = \frac{1,78}{0,14} = 12,71$$

C'est la même démarche qui nous a conduit aux valeurs "k" de tous les items.

Tableau des valeurs de "k" pour tous les tems.

item n° 1. 4,71	11. 1,63	21. 10,95	31. 1,3
2. 12,71	12. 13,7	22. 18	32. 28,9
3. 13,47	13. 0,83	23. 1,02	33. 27,8
4. 0,70	14. 19,3	24. 16,9	34. 0,43
5. 9,90	15. 8,5	25. 10	35. 9,08
6. 1,72	16. 13,70	26. 0,98	36. 19,07
7. 23,7	17. 1,58	27. 12,4	37. 14,64
8. 18,5	18. 19,57	28. 14,17	38. 5,03
9. 15,47	19. 0,67	29. 13,52	39. 12,82
10. 17,42	20. 12,82	30. 27,8	40. 18,78
			41. 9,79
			42. 19,35
			43. 16,14
			44. 13,70
			45. 18,78

Tableau n° 4.

Dans ce tableau, il apparaît des valeurs de "k" inférieures à la valeur critique 1,75. Comme nous nous sommes convenus ci-haut que ces items seront éliminés, nous les avons rayés de la liste définitive de nos affirmatinns. C'est pour cela qu'il ne nous reste que 35 propositions. Dans l'enquête proprement dite, nous allons travailler avec ces 35.

3.3.2.6. Echelle définitive.

L'analyse des items que nous venons d'effectuer nous conduit à l'obtention d'une échelle définitive des attitudes. C'est cette échelle qui va nous aider à détecter l'existence d'une attitude favorable, neutre, ou même défavorable chez les étudiants de l'Université du Burundi face à l'avortement. Mais avant la mise en application de cette échelle, nous devons vérifier si elle s'avère fidèle et valide.

a. Estimation de la fidélité de l'échelle.

Maurice Reuchlin parle de la fidélité en ces termes :
"On dit d'un test qu'il est fidèle si, appliqué deux fois au même enfant, il fournit deux résultats peu différents". (1)
A notre tour, même si notre échelle n'est pas un test qui doit être objectif, nous nous permettrons de déduire analogiquement qu'une échelle est fidèle quand, administrée par un même observateur et subie par les mêmes sujets, elle donne les mêmes résultats.

Mais dans la pratique, il est strictement impossible d'avoir les résultats tout à fait semblables du fait des variations intra et même inter-individuelles devant une même situation. Seulement, ces résultats peuvent être très proches. Pour cela, il devient possible de calculer le degré de corrélation en vue de s'assurer de la fidélité de l'échelle. Pour ce faire, nous disposons généralement de trois techniques :

- la méthode du "test-retest".
- la méthode du'multipl-form" ou méthode des formes équivalentes.
- la méthode du "split-half" ou "add-even" ou la méthode des deux moitiés d'une même échelle.

a1. La méthode du test-retest.

Elle consiste à présenter deux fois la même échelle à une même population et à comparer ensuite les résultats, ceci dans le but de rechercher la corrélation entre eux.
Cette méthode présente des inconvénients dus à la répétition, au désintéressement et à la fatigue. Elle n'est pas adoptée dans l'étude en cours.

a2. La méthode du "multipl-form".

Elle consiste à construiredeux formes parallèles, mais non identiques, d'échelles relatives à un même phénomène et à comparer les résultats obtenus à ces deux formes en recherchant leur corrélation. Ces deux formes sont appliquées à une même population.

(1) REUCHLIN (M), Précis de statistique, PUF, 1976, p. 34.

Avec cette méthode, le chercheur court le risque de présenter aux sujets une échelle très longue, ou à peu près semblable puisque composée par une même et seule personne, qui occasionne la paresse et l'ennui chez ces enquêtés. Ce qui va à l'encontre du principe de la construction d'une échelle d'attitude. Cette méthode est exclue dans notre travail.

a.3. La méthode du "split-half".

Elle consiste à diviser l'échelle originale en deux lots, chacun des deux lots étant traité comme une échelle à part mais les deux sont présentées à une même population. Ceci suppose que chaque moitié est susceptible d'être considérée comme représentative de l'attitude.
Nous avons adopté la dernière méthode grâce à sa praticité dans la construction de l'échelle. Elle ne demande pas un travail double qui, d'ailleurs, risquerait de fausser la qualité d'un questionnaire. Nous avons alors scindé l'échelle définitive, dont nous venons d'analyser les items, en deux groupes. Le premier groupe (G1) comporte les propositions ayant des valeurs de "k" supérieures ou égales à 14,50; le second (G2), par celles des valeurs de "k" inférieures à 14,50. G1 est composé de 17 items dont 10 sont défavorables et 7, favorables. G2 est formé de 18 items dont 8 sont défavorables et 10, favorables.
Voici comment se répartissent les items discriminatifs dans les deux parties de l'échelle définitive G1, G2.

Tableau n° 5.

Groupes	Numéros d'items
G.1.	5, 6, 7, 8, 10, 13, 16, 17, 22, 23, 24, 26, 27, 30, 32, 33, 35.
G.2.	1, 2, 3, 4, 9, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 25, 28, 29, 31, 34.

Dans l'administration du questionnaire, nous avons confié quelques copies aux étudiants qui seraient plus renseignés que nous sur l'identité de ceux qui fréquentent l'Institut ou la Faculté; ceci pour ne pas fausser l'échantillon de l'enquête. Aussi cette procédure a-t-elle évité les déperditions des copies puisque celles-ci ont été récoltées toutes (46 sujets ont tous répondu et remis les copies).
Chaque étudiant de l'Institut Pédagogique devait répondre en deux phases.

Nous avons par la suite récupéré notre questionnaire et procédé au dépouillement selon la méthode de pondération conventionnelle décrite plus haut. Après avoir attribué des notes à chaque item, nous les avons totalisées et obtenu des scores totaux individuels pour chaque distribution. Ces scores sont représentés par X pour la distribution G1 et Y pour la distribution G2. Le tableau suivant retrace la répartition de ces scores aux échelles X et Y.

Répartition des scores globaux individuels obtenus par les 46 sujets aux échelles X et Y.

Tableau n° 6.

Sujets du groupe	X	Y	Sujets du groupe	X	Y
1	40	38	13	44	49
2	45	42	14	38	38
3	17	24	15	35	37
4	25	29	16	23	35
5	28	27	17	17	21
6	31	29	18	21	23
7	48	40	19	15	25
8	56	58	20	21	29
9	46	58	21	28	34
10	24	36	22	29	34
11	16	25	23	39	39
12	33	39	24	42	41
			25	18	20

Scores / Sujets du groupe	X	Y	Scores / Sujets du groupe	X	Y
26	38	35	37	61	31
27	32	43	38	21	27
28	24	36	39	21	31
29	31	35	40	26	30
30	32	41	41	33	36
31	40	46	42	27	31
32	47	55	43	41	42
33	36	42	44	45	46
34	36	40	45	40	59
35	17	24	46	15	24
36	22	32			

Lire le tableau comme suit :

le sujet n° 26 a obtenu un score global de 38 à l'échelle X et un score global de 35 à l'échelle Y.

Nous avons travaillé avec ces scores globaux individuels pour calculer le degré de corrélation entre les deux distributions X et Y. Le calcul de la corrélation s'effectue en appliquant la formule de Bravais - Pearson :

$$r = \frac{\Sigma xy}{\sqrt{\Sigma x^2 \cdot \Sigma y^2}}, \text{ où}$$

r : coefficient de corrélation.

x : écart à la moyenne $\bar{X}$ pour chaque valeur de la distribution Xi ; Xi étant le score total individuel.

y : écart à la moyenne $\bar{Y}$ pour chaque valeur de la distribution Yi ; Yi étant le score total individuel.

Σxy : somme des produits de ces écarts des deux distributions X et Y.

Σx^2 : somme des carrés des écarts à la moyenne de la distribution X.

Σy^2 : somme des carrés des écarts à la moyenne de la distribution Y.

En procédant de la sorte, les statisticiens s'accordent pour dire que si le coefficient de corrélation trouvé r est élevé, les deux phénomènes à l'étude sont fortement interdépendants, et inversément. Pour notre part, nous dirons que les deux distributions sont en corrélation marquée; par conséquent notre échelle est fidèle.

Calcul du coefficient de corrélation r.

Tableau n° 7.

	Xi	fi	fiXi	Yj	fj	fjYj	x	y	xy	x^2	y^2
1	40	3	120	48	2	76	8,18	1,18	9,65	66,91	1,39
2	45	2	90	42	3	126	13,18	5,18	68,27	173,71	26,83
3	17	3	51	24	3	72	-14,82	-12,82	189,99	219,63	164,35
4	25	1	25	29	3	87	- 6,82	- 7,82	53,33	46,51	61,15
5	28	2	56	27	2	54	- 3,82	- 9,82	37,51	14,59	96,43
6	31	2	62	[illegible]			- 0,82		0	0,67	0
7	48	1	48	40	2	80	16,18	3,18	51,45	161,79	10,11
8	56	1	56	58	2	116	24,18	21,18	512,13	584,67	448,59
9	46	1	46	[illegible]			14,18		0	201,07	0
10	24	2	48	36	3	108	- 7,82	- 0,82	6,41	61,15	0,67
11	16	1	16	25	2	50	-15,82	-11,82	186,99	250,26	139,71
12	33	2	66	39	2	78	1,18	2,18	2,57	1,39	4,75
13	44	1	44	49	1	49	12,18	12,18	148,35	148,35	148,35
14	38	2	76	[illegible]			6,18		0	38,19	0
15	35	1	35	37	1	37	3,18	0,18	0,57	10,11	0,03
16	23	1	23	35	3	105	- 8,82	- 1,82	16,05	77,79	3,31
17	[illegible]			21	1	21		-15,82	0	0	250,27
18	21	4	84	23	1	23	-10,82	-13,82	149,53	117,07	190,99
19	15	2	30	[illegible]			-16,82		0	282,91	0
20	[illegible]			[illegible]							
21	[illegible]			34	2	68		- 2,82	0	0	7,95
22	29	1	29	[illegible]	2		- 2,82		0	7,95	0
23	39	1	39	[illegible]			7,18		0	51,55	0
24	42	1	42	41	2	82	10,18	4,18	42,55	103,63	17,47
25	18	1	18	20	1	20	-13,82	-16,18	232,45	190,93	262,91
26	[illegible]			[illegible]							
27	32	2	64	43	1	43	0,18	6,18	1,11	0,03	38,19
28	[illegible]			[illegible]							
29	[illegible]			[illegible]							
30	[illegible]			[illegible]							
31	[illegible]			46	1	46		9,18	0	0	84,27
32	47	1	41	55	1	55	15,18	18,18	275,97	230,43	330,51
33	36	2	72	[illegible]			4,18		0	17,47	0
34	[illegible]			[illegible]							
35	[illegible]			[illegible]							

:	: Xi	: fi	:fiXi:	Yj	: fj	: fjYj:	x	: y	: xy	: x^2	: y^2	:
:36:	22	: 1	: 22	: 32	: 1	: 32	: - 9,82:	- 4,82:	47,33	: 96,43	: 23,23	:
:37:	61	: 1	: 61	: 31	: 3	: 93	: 29,18:	- 5,82;	169,82	: 851,47	: 33,87	:
:38:	21	:	:	: 27	:	:	:	:		:	:	:
:39:	21	:	:	: 31	:	:	:	:		:	:	:
:40:	26	: 1	: 26	: 30	: 1	: 30	: - 5,82:	- 6,82:	39,69	: 33,87	: 46,51	:
:41:	33	:	:	: 36	:	:	:	:		:	:	:
:42:	27	: 1	: 27	: 31	:	:	: - 4,82:	:	0	: 23,23	: 0	:
:43:	41	: 1	: 41	: 42	:	:	: 9,18:	:	0	: 84,27	: 0	:
:44:	45	:	:	: 48	: 1	: 48	:	: 11,18:	0	: 0	: 124,99	:
:45:	40	:	:	: 59	: 1	: 59	:	: 22;18:	0	: 0	: 491,95	:
:46:	15	:	:	: 24	:	:	:	:		:	:	:
		:N=46:	=1464:		:N=46:	=1694:				: =2147,0	4248,1	: 3028,78 :

Pour le groupe X , $\bar{X} = \frac{\Sigma fiXi}{N}$

$x = Xi - \bar{X}$

Pour le groupe Y , $\bar{Y} = \frac{\Sigma fjYj}{N}$ et $y = Yj - \bar{Y}$

$\bar{X} = \frac{1464}{46} = 31,82$ et $\bar{Y} = \frac{1694}{46} = 36,82$

$$r = \frac{\Sigma xy}{\sqrt{\Sigma x^2 \cdot \Sigma y^2}} = \frac{2147,06}{\sqrt{4248,1 \times 3028,78}} = \frac{2147,06}{\sqrt{12.866,560}} = \frac{2147,06}{3586,99}$$

$= 0,5985 \sim \underline{0,60}$

L'estimation r doit être analysée doublement : (1)
- psychologiquement, la valeur de r (0,60) signifie une bonne corrélation, mais elle n'admet pas des conclusions très solides.
- Statistiquement, cette valeur subit une comparaison avec la valeur tabulaire. Nous allons consulter la table des valeurs significatives de **r** au degré de liberté égal N - 2, au seuil de probabilité 0,05. Si le coefficient calculé **r** est supérieur ou égal à la valeur tabulaire, la corrélation est statistiquement significative, d'après le principe du test d'hypothèse.
En lisant dans la table nous avons trouvé r = 0,29. La valeur observée (0,60) est supérieure à la valeur lue dans la table. La liaison observée est très significative. En conclusion, notre échelle est fidèle.

b. Estimation de la validité de l'échelle.

Une échelle est valide lorsqu'elle mesure réellement ce qu'elle prétend mesurer, rien que cela, et permet une prédiction. Pour tester la validité d'une échelle, trois possibilités nous sont proposées :

1) la comparaison des résultats obtenus au moyen de l'échelle avec les résultats obtenus grâce à d'autres techniques d'enquête : interview, tests projectifs, analyse des documents, etc.

2) La détermination du degré d'exactitude des pronostics faits sur le comportement des sujets dont on aura mesuré l'attitude à l'aide de l'échelle. Il s'agit de vérifier si le comportement verbal ou écrit que l'échelle permet de mesurer est compatible avec le comportement manifeste.

(1) NZINAHORA (I), Cours de Statistiques, Ire Candidature, U.B., F.P.S.E., Inédit, Année Académique 1983-1984.

3) L'application de l'échelle à des personnes que le chercheur connaît et chez qui il peut s'attendre a priori à telle ou telle attitude.

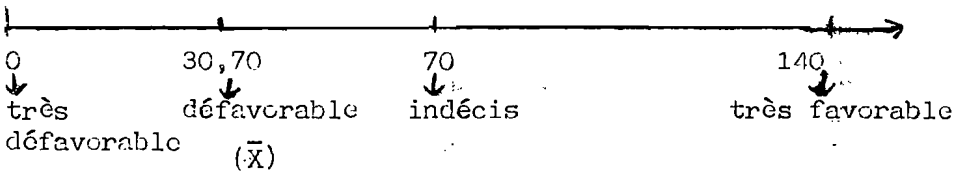
Compte tenu des contraintes temporelles durant lesquelles doit s'effectuer le travail, nous nous proposons d'appliquer la troisième possibilité. Nous avons administré le questionnaire définitif aux étudiants de l'Institut Pédagogique qui ne participeront pas dans l'equête, mais qui par contre appartiennent à l'enceinte universitaire, et chez qui nous nous attendons a priori à une attitude défavorable. L'échelle métrique que nous allons appliquer aux étudiants de l'Université du Burundi va subir un test de validité en nous servant de la moyenne arithmétique des données non groupées sous forme abrégée. Les scores obtenus individuellement nous permettent de calculer cette moyenne.

Scores globaux individuels obtenus par les 46 sujets à l'échelle définitive.

39	99	93	83	58	69	56	52	48	92	54	41	76
78	102	86	73	66	60	75	73	37	83	78	63	62
50	40	44	38	58	72	76	93	72	41	60	104	114
88	60	55	54	41	87	78						

$\bar{X} = 30,6956 \simeq 30,70$

Théoriquement, deux sujets qui seraient, l'un extrêmement favorable, l'autre extrêmement défavorable à l'avortement auraient respectivement un score total égal à 140 et 0. Ces sujets auraient chaque fois obtenu les cotes 4 ou 0 à nos 35 items.
Un score égal à 35 items fois deux (= 70) ou
oscillant autour de ce score serait l'expression d'une attitude neutre ou indécise. Or, les 46 étudiants qui ont répondu à notre échelle ont un score moyen égal 30,70. Cette valeur est remarquablement inférieure à 70.
Elle est donc l'expression d'une attitude défavorable à l'avortement.
La raison est venue de conclure sur la validité de notre échelle puisque les prédictions coïncident avec les vérifications. Voici schématiquement l'illustration de cette théorie sur l'axe de partage.



3.3.3. La pré-enquête.

Nous nous rappelons que le pré-test et la pré-enquête ne se confondent pas. Il ne faut pas également croire que la pré-enquête se résume à tester la valeur de l'échelle, comme nous venons de le faire, mais aussi à préparer la façon dont nous isolons les variables. Il est la saison de tester les variables. Au début de cette partie de la méthodologie, nous avions émis plusieurs variables pouvant entrer en jeu dans cette étude-ci. Ces variables, rappelons-le, sont le sexe, la faculté, le niveau d'études, l'école secondaire fréquentée (tenue par les laïcs, les religieux), le milieu de l'école secondaire (urbain, rural), l'état civil (célibataire, marié(e)). La phase de la pré-enquête a servi pour voir si toutes ces variables influencent notre recherche.

Nous avons travaillé avec 64 sujets. Le dépouillement par variable s'est opéré suivant la méthode que nous avons exposée dans les pages précédentes. Grâce aux scores globaux individuels, nous avons calculé les moyennes pour chaque groupe. Ensuite, nous les avons comparées entre elles pour tester la signification. A cette fin, nous avons usé du test de Student-Fisher "t".

3.3.3.1. Ecole secondaire tenue par les laïcs.

53	59	77	64	79	91	100	65	28	78
87	41	54	55	60	88	114	104	60	41
72	76	72	58	40	50	62	63	78	83
38	73	60	66	73	86	102	78	41	54
92	48	52	56	58	83	93	99	39	

Tableau n° 8.

Classes	fi	Xi	X'_i	fi X'_i	X'^2_i	fi X'^2_i
22 - 32	1	27	0	0	0	0
33 - 43	6	38	1	6	1	6
44 - 53	4	49	2	8	4	16
54 - 64	12	59	3	36	9	108
65 - 75	6	70	4	24	16	96
76 - 86	10	81	5	50	25	250
87 - 97	5	92	6	30	36	210
98 -108	4	103	7	28	49	196
109 -119	1	114	8	8	64	64
	49			Σ= 190		946

Xi : valeur centrale d'une classe

X'_i : Xi simplifiée.
= Xi - a

a : valeur retirée à chaque donnée.

b : étendue de classe
= 11

$\bar{X}'$: moyenne provisoire
$= \frac{\Sigma fi\ X'i}{N} = \frac{190}{49} = 3,87$

$\bar{X}$: moyenne effective
$= a + b.\bar{X}'$
$= 27+11.3,87 = \underline{69,57}$

Calculons la variance :

La variance par la méthode brève :

$Q' = \sum fiXi'^2 - N.\bar{X}'^2$

$\sigma'^2 = \frac{Q'}{L} = \frac{\sum fiXi'^2 - N.\bar{X}'^2}{N - 1}$

$\sigma^2 = b^2.\sigma'^2$

Q' : somme des carrés des écarts provisoire.

L : degré de liberté.

σ'^2 : variance provisoire.

b : étendue

$Q' = 946 - 49.(3,87)^2$

$= 212,47$

$\sigma^2 = \frac{212,47}{49 - 1} \times (11)^2 = \underline{534,82}$

3.3.3.2. Ecole secondaire tenue par les religieux.

99	69	54	76	86	75	73	62	44	38
93	60	104	114	55	74	76	69	111	72
102	54	53	79	100	99				

Tableau n° 9.

Classes	fi	Xi	Xi'	fiXi'	Xi'2	fiXi'2
26 - 38	1	32	0	0	0	0
39 - 51	1	45	1	1	1	1
52 - 64	6	58	2	12	4	24
65 - 77	8	71	3	24	9	72
78 - 90	2	84	4	8	16	32
91 -103	5	97	5	25	25	125
104 -116	3	110	6	18	36	108
	26			88		362

$\bar{X}' = \frac{88}{26} = 3,38$

$\bar{X} = 32 + 13.3,38$

$= \underline{75,94}$

$Q' = 362 - 26.(3,38)^2 = 65,08$

$\sigma^2 = \frac{65,08}{25} \times 13^2 = \underline{439,4}$

$t = \frac{|\bar{X}_1 - \bar{X}_2|}{\sqrt{\frac{\sigma^2_1}{N_1} + \frac{\sigma^2_2}{N_2}}}$

Si tc (calculé) est supérieur à t lu, l'hypothèse nulle (contraire à l'hypothèse de travail) est infirmée; par conséquent l'hypothèse de travail est confirmée.
Si, au contraire, tc est inférieur à t lu, l'hypothèse nulle est confirmée, et l'hypothèse de travail infirmée.

Pour cette variable école secondaire fréquentée tenue par les laïcs ou les religieux, posons l'hypothèse nulle comme quoi il n'existe pas de différence d'attitude face à l'avortement, entre les étudiants ayant fréquenté les établissements secondaires tenus par les laïcs et ceux tenus par les religieux.

$$t \text{ (calculé)} = \frac{|69,57 - 75,94|}{\sqrt{\frac{534,82}{49} + \frac{439,4}{26}}} = \frac{6,37}{5,27} = 1,21$$

Nous lisons dans la table t de Student, au seuil de probabilité 0,05 et au degré de liberté égal n_1+n_2-2 égal 73. C'est écrit 1,9599.

$tc < t_{lu}$. Conclusion : l'hypothèse nulle est confirmée, et l'hypothèse de travail selon laquelle il existerait une différence se trouve rejetée. Il n'existe pas de différence d'attitude entre les deux types d'enseignement.

3.3.3.3. Milieu urbain

100	79	53	59	77	84	100	65	72	111	69	76
28	41	54	55	60	88	104	60	41	76	72	83
73	60	66	86	102	41	54	92	48	52	69	83
93	99										

Tableau n° 10.

Classes	fi	Xi	X'_i	fiX'_i	X'^2_i	fiX'^2_i
28 - 41	4	34,5	0	0	0	0
42 - 45	0	48,5	1	0	1	0
46 - 59	7	52,5	2	14	4	28
60 - 73	10	66,5	3	30	9	90
74 - 87	8	80,5	4	32	16	128
88 -101	6	94,5	5	30	25	150
102 -115	3	108,5	6	18	36	108
	38			126		504

$\bar{X}' = \frac{124}{38} = 3,26$

$\bar{X} = 34,5 + 14.3,26$

$= 80,14$

$Q' = 504-38.(3,26)^2 = 504 - 38.(10,62) = 100,44$

$\sigma^2 = \frac{100,44}{38} = 2$

3.3.3.4. Milieu rural.

39 58 56 54 76 78 86 73 75 38
78 63 62 50 40 44 38 58 93 72
60 104 114 87 78 74 102 91 54 53
79 99

Tableau n° 11.

Classes	fi	Xi	X'_i	fiX'_i	X'^2_i	fiX'^2_i
26 - 38	2	32	0	0	0	0
39 - 51	4	45	1	4	1	4
52 - 64	9	58	2	18	4	36
65 - 77	5	71	3	15	9	45
78 - 90	6	84	4	24	16	96
91 -103	4	97	5	20	25	100
1.4 -116	2	100	6	12	36	72
	32			96		353

$$\bar{X}' = \frac{93}{32} = 2,90$$

$$\bar{X} = 32 + 13.2,90$$

$$= 69,7$$

$$Q' = 353 - 32.(2,90)^2 = 83,86$$

$$\sigma^2 = \frac{83,86}{31} \times 13^2 = 456,3$$

L'hypothèse nulle pour cette variable milieu est qu'il n'existe pas de différence d'attitude face à l'avortement, entre les étudiants ayant fréquenté les établissements secondaires situés en ville et ceux situés dans la campagne.

$$t_c = \frac{|80,14 - 69,7|}{\sqrt{\frac{531,16}{38} + \frac{456,3}{32}}} = \frac{10,44}{5,31} = 1,97$$

Nous lisons dans la table de Student, au seuil de probalité 0,05 et au degré de liberté $L = n_1 + n_2 - 2 = 68$

$t_{lu} = 1,9599$. $t_c < t_{lu}$. L'hypothèse nulle est confirmée; par contre l'hypothèse de départ selon laquelle il existerait une différence d'attitude entre les deux types d'enseignement se trouve rejetée. Il n'existe pas de différence.

Nous venons de démontrer que les variables école secondaire fréquentée tenue par les laïcs ou les religieux, milieu de l'école secondaire, rural ou urbain, n'influencent pas l'attitude des étudiants universitaires face à l'avortement. Elles ne sont pas les seules. L'état civil n'est pas négligé.

Mais pour notre étude, cette variable n'est pas apparue du fait du nombre très restreint des étudiants mariés. Ceci a fait que leur échantillon ne soit pas représentatif au cours de l'administration du questionnaire.
En effet, après le dépouillement de la pré-enquête, nous avons constaté que la série statistique établie à partir de cette variable était constituée uniquement des étudiants célibataires. D'où la variable s'élimine de soi-même dans notre travail. Nous avons alors poursuivi avec les variables restantes: sexe, faculté, niveaux d'études.

3.3.4. L'enquête.

3.3.4.1. La population d'enquête.

Notre population d'enquête est constituée par les étudiants de l'Université du Burundi, tant célibataires que mariés, étrangers que nationaux. Nous ne sommes pas tenue à développer les considérations sur l'Université du Burundi entre autres son organisation et son mode de vie; ceci n'ayant pas directement trait avec l'objet de notre recherche. Nous signalons tout court qu'elle est formée de 8 Facultés (Droit, Médecine, Sciences, Lettres et Sciences Humaines, Sciences Economiques et Administratives, Psychologie et des Sciences de l'Education, Sciences Appliquées, Agronomie) et 3 instituts (Institut Pédagogique, Institut d'Education Physique et Sports, Institut Technique Supérieur) atteignant au total un effectif de 2.253 étudiants pour l'année académique 1986-87.

3.3.4.2. Détermination de l'échantillon.

Pourquoi l'échantillon ?
Dans la mesure du possible, une bonne recherche serait celle qui touche tout l'univers, c'est-à-dire toute la population d'enquête. Mais dans la pratique, il est strictement impossible d'atteindre tous les sujets, surtout quand l'univers est assez élevé. Il importe alors une méthode susceptible de fournir les mêmes résultats que ceux trouvés en traitant la population elle-même. Autrement dit, l'estimation (valeur effectivement observée sur l'échantillon) devrait être égale au paramètre ou valeur "vraie" ou "théorique" (valeur que l'on aurait obtenue si l'on avait examiné toute la population).
La condition sine qua non qu'un échantillon doit remplir est la représentativité : les résultats émanant de cet échantillon sont susceptibles de généralisation sur tout l'univers dont il a été tiré.

Qu'est-ce qu'on veut dire par là ? Maurice Reuchlin nous donne un exemple précis :

> "Si une enquête psycho-pédagogique destinée à étudier les connaissances en mathématiques porte dans 100 classes sur 5 élèves par classe et que, dans chaque classe, le maître désigne les 5 meilleurs élèves, on comprend que les résultats observés sur un tel échantillon ne pourront pas, ensuite, être généralisés à l'ensemble de la population des élèves fréquentant ces classes. On dira que cet échantillon n'est pas "représentatif" de cette population par rapport au caractère étudié." (1)

Qu'est-ce alors un échantillon ?

> "Echantillonner c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions (inférences) applicables à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait". (2)

L'échantillonnage est une opération très délicate qui a occasionné des discussions, parfois contradictoires, qui plonge le chercheur novice dans l'embarras. Certains auteurs se contentent de dire qu'il faut bien choisir en respectant les caractères en cause dans la population, sans toutefois préciser quelle propertion il faut prendre pour qu'un échantillon soit représentatif. Maurice Reuchlin retrace cette imprécision aux pages 191, 196 :

Peut-on vérifier qu'un échantillon a été ou non correctement extrait d'une population ?
Dans une faible mesure seulement. Si l'on sait comment un caractère se répartit dans la population et si on peut l'observer sur l'échantillon, il est possible de vérifier que la distribution des fréquences dans l'échantillon ne s'écarte pas significativement de la distribution dans la population. Mais cette vérification ne vaut que pour le caractère dont il s'agit. L'évaluation de la qualité d'un échantillon repose pour l'essentiel sur un examen attentif de la méthode d'échantillonnage qui a été appliquée.
Dans l'analyse factorielle, par exemple, la position des facteurs peut dépendre de la composition de l'échantillon de variables utilisé. Cette composition cesserait d'être "arbitraire" si elle était fournie par une méthode définie d'échantillonnage. Malheureusement, de telles méthodes n'existent guère à l'heure actuelle, et l'on se bornera à signaler l'existence de ce problème.

(1) REUCHLIN (M.), Précis de statistique, PUF, 1976, p. 182.

(2) DE LANDSHEERE (G.), Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin - Bourrelier, 5e éd., 1982, p. 362.

Les méthodes le plus fréquemmentutilisées sont :

- l'échantillonnage au hasard simple ou méthode probabiliste ou aléatoire :
La méthode du choix au hasard est fondée sur les probabilités. L'extraction de l'échantillon suit les lois du hasard. Il ne faut pas confondre "au hasard" et "n'importe comment". Cette méthode exige que l'on dispose des caractéristiques d'une population bien définie afin de pouvoir les retrouver dans l'échantillon. Tous les individus doivent avoir les mêmes chances d'extraction.
Cette méthode convient mieux pour les enquêtes des sondages. Elle a été l'objet de notre méfiance car elle est loin d'être aisée.

- l'échantillonnage stratifié :
"L'échantillonnage stratifié consiste à diviser la population en sous-populations appelées "strates" et à choisir un échantillon dans chacune de ces strates". (1)

- L'échantillonnage stratifié pondéré :
Cette méthode est le prolongement de la précédente. Après avoir stratifié, il serait, dans beaucoup de cas, erroné d'accorder le même poids à chaque strate. Les strates sont retenues proportionnellement à leur représentation à l'intérieur de la population parente. On travaille alors avec des échantillons stratifiés proportionnés ou pondérés.

Comme technique d'échantillonnage, nous avons choisi la dernière pour des raisons suivantes :
notre population à étudier est elle-même complexe. C'est un ensemble structuré et hétérogène. Ensuite, nous avons souhaité un certain degré de précision dans nos résultats. En outre, le temps et les ressources dont nous disposons ne nous permettent pas d'adopter, par exemple, la méthode au hasard.

Nous avons au départ une population estudiantine de 2.253. Par ailleurs, nous avons présenté dans les pages précédentes les motivations qui nous ont poussé à opérer un choix de quatre facultés à savoir : Psychologie et Sciences de l'Education (F.P.S.E.), Sciences Economiques et Administratives (F.S.E.A.), Médecine, Droit. Finalement, cette population "intermédiaire" va représenter celle parente puisqu'elle retrace les trois principales dimensions de la vie : le social, l'économique, le moral et politico-juridique. Ces 4 facultés atteignent un effectif de 847.

(1) DE LANDSHEERE (G.), op. cit., p. 383

Dans l'extraction de l'échantillon, nous sommes partis du fait que "certains auteurs disent qu'un échantillon représentant 10 % ou 5 % de la population est suffisamment représentatif". (1) Aussi les statistiques ne dispensent pas l'homme d'être intelligent. "Le problème de la taille des échantillons peut parfois être résolu de manière plus empirique". (2)
Ces opérations de pourcentage nous ont conduit à l'obtention d'un échantillon de 101 contre une population de 847, après la pondération.

Le lecteur pourra peut-être se demander les raisons qui nous ont incitée à opérer un tel choix (tels types de facultés). Pour chasser les brouillards dans certaines têtes, nous répétons de façon détaillée ce qui a été mentionné dans la rubrique consacrée aux hypothèses et variables :
Chaque faculté offre des possibilités spécifiques qui vont modeler d'une façon particulière la Personnalité de ceux qui la fréquentent. Les connaissances acquises au sein de ces facultés vont donc influencer les étudiants dans la façon d'appréhender et de concevoir le monde.
Les économistes réflechissent en terme d'argent et de besoins matériels. Pour les juristes, le droit vient en premier lieu et veulent protéger l'homme contre tout ce qui viendrait contrarier, s'opposer aux lois pour les enfreindre. Pour les psycho-pédagogues, l'homme doit avoir un équilibre psychique, sans tourments ni inquétude ou tout autre problème d'ordre psychique. Ils feront tout pour préserver cet équilibre. Les médecins eux étudient l'homme au niveau physiologique et se donnent comme but de dépister ce qui viendrait empêcher le bon fonctionnement de l'organisme.
Il apparaît clair que le juriste, l'économiste, le psycho-pédagogue et le médecin ont tous des fins anthropologiques entreprises sous des angles différents mais complémentaires. Nous sommes en droit de penser que l'attitude de ces catégories sera différente. Les résultats, espérons-le, nous fourniront des éclaircissements à ce point.

Voici donc comment se répartit notre échantillon :

(1) GAHUNGU (R.), Op. cit., p. 105.

(2) JAVEAU (C.), L'enquête par questionnaire, 2e éd., revue, Université de Bruxelles, 1978, p. 28.

Répartition des étudiants dans les dites Facultés

Tableau n° 12.

Facultés	Niveaux d'études	Nombre de garçons	Nombre de filles	Effectif total	Total par Faculté
F.S.E.A.	1ère candi	85	45	130	
	2e candi	29	19	48	
	1ère licence	25	9	34	
	2e licence	29	13	42	254
Médecine	1ère candi	58	19	77	
	2e candi	29	3	32	
	1er doctorat	22	3	25	
	2e doctorat	22	8	30	
	3e doctorat	12	7	19	
	4e doctorat	9	2	11	194
Droit	1ère candi	69	14	83	
	1ère licence	34	10	44	
	2e licence	35	22	57	
	3e licence	30	10	40	224
F.P.S.E.	1ère candi	44	19	63	
	2e candi	44	6	50	
	1ère licence	24	6	30	
	2e	19	11	30	175

Ce tableau donne un effectif de 847. Candi : Candidature.

Tableau d'échantillonnage selon la Faculté, le sexe, le niveau d'études.

Tableau n° 13.

Facultés	Niveaux d'études	Nombre de garçons	Echantillon des garçons	Nombre de filles	Echantillon des filles	Nombre de G et F	Echantillon de G et F.
F.S.E.A.	1ère candi	85	17	45	9	130	26
	2e licence	29	6	13	3	42	9
Médecine	1ère candi	58	12	19	4	77	16
	2e doctorat	22	4	8	2	30	6
Droit	1ère candi	69	14	14	3	83	17
	3e licence	30	6	10	2	40	8
F.P.S.E.	1ère candi	44	9	19	4	63	13
	2e licence	19	4	11	2	30	6

G : garçons F : filles

Ce tableau donne un échantillon total de 101.

Concernant le niveau d'études, nous avons considéré les premières et les dernières années, c'est-à-dire les deux extrêmes. Notons qu'en Médecine on s'est arrêté à la quatrième année bien qu'il existe encore la cinquième et la sixième; ceci dans le but de garder les mêmes proportions.

Comme les chiffres le retracent, le nombre de garçons et de filles; de candidats et de licenciés n'est pas le même. Ceci s'explique par le fait que les statistiques montrent que le nombre de garçons fréquentant l'Université est de loin supérieur à celui des filles; les candidats sont aussi de loin plus nombreux que les licenciés dans toutes les facultés.

Pour mener à bien notre tâche en s'approchant plus de la réalité, nous avons pris un tel échantillon que nous jugeons assez représentatif de par son nombre et ses caractéristiques.

3.3.4.3. Déroulement de l'enquête : application de l'échelle définitive.

Nous avons commencé par construire une échelle d'attitude que nous avons analysé à la suite. Nous avons déterminé la population d'enquête dans laquelle nous avons puisé notre échantillon. Le moment est venu pour lier les deux phases, et ce pour dire la mise en application de l'échelle sur l'échantillon constitué.

Il existe 3 campus universitaires du Burundi. La distance qui les sépare fait que les deumeurants entretiennent des contacts moindres. Par conséquent, ils ne se connaissent pas. Pour effectuer nos enquêtes, nous avons essayé d'éliminer ces problèmes. Nous sommes partis avec notre questionnaire pour sillonner tous les campus. Puisque nous ne nous connaissons pas, il fallait à tout prix trouver un moyen efficace pour ne pas brouiller les caractéristiques de l'échantillon. Sur ce, nous avons confié un tas de copies à un étudiant de chaque faculté que nous connaissions mieux. A son tour, il se chargeait de les partager entre les sujets suivant les niveaux d'études. Ces délégués choisis à ces niveaux d'études avaient le rôle de distribuer les copies à leurs camarades d'études. Le travail s'est accompli en cascade et en chaîne. Le ramassage des copies s'est fait en sens inverse. Les mêmes représentants ont récupéré les copies.

Cette méthode nous a servi à éviter la mortalité de l'échantillon. En effet, nous avions ajouté pour chaque catégorie un nombre égal de copies pour question de prévention. Cet ajout n'a rien modifié dans la proportion de notre échantillon. Après le rassemblement des copies, nous nous sommes rendus compte que l'échantillon préventif est revenu en entier, sauf pour la faculté de Droit, première année, où il a manqué 3. Mais en réalité ce n'était pas un manque pour nous. C'étaient les 3 copies de trop. Nous avons alors groupé et compté les copies dûment remplies. Notre échantillon effectif de 101 sujets est vite reconstitué en respectant toutes les proportions du départ. Le dépouillement des réponses a porté sur ces 101 copies.

IIIe Partie : PRÉSENTATION - ANALYSE STATISTIQUE - INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE.

Chap. I. Présentation des résultats.

1.1. Dépouillement et cotation des réponses aux items de l'échelle définitive.

La cotation des réponses aux items s'est opérée exactement comme nous l'avons décrit et illustré même par des tableaux, antérieurement. Pour cela, nous évitons la tautologie. Le dépouillement s'est fait en deux grandes tranches; d'abord pour les questions fermées, ensuite pour les questions "ouvertes" (parce que nécessitant une justification).

Pour les questions fermées, nous avons cherché à obtenir des scores totaux individuels. Avec l'obtention de ces scores, nous avons dressé une série statistique de tout l'échantillon. Après, nous avons groupé les copies selon les variables et dépouillé en respectant ces groupements. Ce travail nous a fourni des données statistiques qui vont vous être présentées à la suite.
La phase de dépouillement par variable terminée, nous avons passé à celle de croisements. A cette occasion, il importe un certain codage. Nous avons utilisé les sigles suivantes : Pour la variable sexe, nous notons F pour les filles; G pour les garçons. Pour la variable faculté, il est inscrit P pour la F.P.S.E.; M pour la faculté de Médecine; pour la F.S.E.A.; D pour la faculté de Droit. Parlant du niveau d'études, nous mentionnons le chiffre 1 pour les étudiants de première année; 4 pour les étudiants de quatrième année. Ainsi par exemple, un sujet masculin de la première année dans la F.P.S.E. est noté GP1. Une enquêtée de sexe féminin de la quatrième année en Médecine sera notée FM4, et ainsi de suite.
Cette séance achevée, nous nous sommes intéressée aux questions semi-fermées. Nous avons d'abord lu une série de copies pour avoir une idée générale des réponses. Après, nous avons dépouillé selon les variables comme dans la phase antérieure. Les réponses semblables sont groupées, avec un signe marquant la fréquence de leur apparition. Celles qui diffèrent sont par contre inventoriées séparément.
Quelle est l'importance de cette dernière séance ?
Elle a sa raison d'être : les propos évoqués par les enquêtés viennent appuyer, consolider leurs prises de position dans l'attitude cherchée.

1.2. Présentation des résultats bruts de l'enquête.

1. Série statistique des résultats de tout l'échantillon.

99	100	84	79	54	77	59	53	60	63	38
83	62	40	66	38	58	75	78	44	73	50
93	76	72	82	56	23	79	79	68	24	94
28	86	70	89	67	64	83	74	43	67	34
65	111	100	72	102	91	54	104	60	88	72
114	55	60	75	87	41	41	74	76	69	28
51	89	103	66	93	90	105	93	81	93	84
61	74	92	85	37	59	66	76	39	78	102
52	86	92	69	73	83	54	58	56	41	93
99	48									

2. Tableau des résultats de toutes les filles.

99	100	93	76	72	93	84	74	42	66	59	61	37
85	93	105	81	102	91	69	76	74	28	67	94	67
70	89	86										

3. Résultats de tous les garçons.

56	79	68	94	82	79	28	24	23	64	83	74
43	78	87	41	54	55	60	88	114	104	60	41
72	100	65	72	111	89	66	93	103	90	51	73
86	102	78	76	41	54	92	48	52	56	69	58
83	93	99	39	58	38	44	40	50	62	63	78
83	38	73	75	60	66	79	53	59	77	84	54

4. Résultats des étudiants de la F.P.S.E.

23	24	28	79	82	94	68	79	56	86	89	67
43	74	83	64	34	67	70					

5. Résultats des étudiants de la F.S.E.A.

51	90	103	93	66	89	81	105	93	85	37	61
59	66	92	74	84	93	39	99	93	83	58	69
56	52	48	92	54	41	76	78	102	86	73	

6. Résultats des étudiants de la Faculté de Médeine.

72	41	60	104	114	86	60	55	54	41	87
78	28	74	76	69	111	72	69	100	102	91

7. Résultats des étudiants de la Faculté de Droit.

66	60	75	73	38	83	78	63	62	50	40	44
38	58	72	76	93	54	84	77	59	53	79	100
99											

8. Résultats des étudiants des premières années.

72	76	93	85	37	61	59	66	92	74	84	93
28	74	76	69	86	89	70	67	66	60	75	73
38	83	78	63	62	50	40	44	38	58	39	99
93	83	58	69	56	52	48	92	54	41	76	78
102	86	73	72	41	60	104	114	88	60	55	54
41	87	78	23	24	28	79	82	94	68	79	56

9. Résultats des étudiants des quatrièmes années.

43	74	83	64	100	99	81	105	93	91	102
67	34	111	72	65	100	51	90	103	93	66
89	54	84	77	59	53	79				

Chapitre II. Analyse statistique et interprétation des résultats.

Notre interprétation, que nous voulons être très poussée, est fondée sur l'approche statistique. Nous allons considérer la moyenne générale des résultats et la valeur de neutralité théorique pour mesurer l'attitude générale des étudiants. Nous entrerons en profondeur pour cerner l'attitude à travers les caractéristiques retenues. Nous avancerons en deux volets.
Dans un premier temps, il sera question de vérifier la normalité de notre distribution car toutes les distributions ne sont pas "normales".
Des tests permettent de vérifier la normalité :
Le test de KOLMOLGOROV SMIRNOV, le test du KHI GARRE (χ^2).
Nous appliquerons ce dernier. Ce test suppose que l'on connaît déjà les paramètres de cette distribution.

Par ailleurs, le principe même du χ^2 introduit les fréquences théoriques et les fréquences observées (1). En effet,

> "si la distribution de mesures est approximativement normale, les fréquences observées sur l'échantillon devraient être "voisines" des fréquences théoriques correspondant à la loi normale. (...) La question posée est la suivante : les pourcentages (ou fréquences) observés diffèrent-ils significativement des pourcentages (fréquences) théoriques ?"(2).

En conséquence, nous sommes embarquée dans la recherche de ces fréquences. En vue d'illustrer cette normalité nous tracerons l'histogramme des fréquences observées.

Langouet et Porlier (3) affirment que "la distribution expérimentale est une distribution très classante (on pourrait la transformer en une distribution ordinale avec un minimum d'ex-aequo) mais qui ne permet pas de dégager des tendances centrales". Et nous avons dit précédemment que nous considérons la moyenne générale qui retrace la tendance centrale. Il serait mieux alors de normaliser notre distribution puisque "la normalisation rend la distribution nettement plus symétrique et dégage une tendance centrale très nette". (4)

Dans un deuxième temps, nous apprécierons l'attitude générale des étudiants de l'Université du Burundi face à l'avortement. Dans ce contexte, nous nous servirons des résultats normalisés, de la moyenne globale, et de la valeur de neutralité théorique. Après avoir cerné l'attitude prévalente, nous nous pencherons vers les caractéristiques retenues qui sont, encore une fois, le sexe, la Faculté, le niveau d'études. Dans cette optique, nous comparerons les résultats obtenus par les groupes formés à partir de ces caractéristiques.

2.1. Vérification de la normalité de notre distribution de l'échantillon.

Vérifier la normalité d'une distribution expéri mentale c'est chercher à déterminer si oui ou non elle suit la distribution théorique dite normale définie par Laplace-Gauss. Il s'agit alors d'une approche comparative de deux distributions.

(1) On parle indifféremment de "fréquence" et d'"effectif" mais normalement le terme de fréquence est réservé aux données non groupées, l'autre aux données groupées.

(2) LANGOUET (G), PORLIER (J.C.), Mesure et statistique en milieu éducatif, éd. ESF, Paris, 1981, p. 133.

(3) LANGOUET (G), PORLIER (J.C.), op. cit., p. 69.

(4) LANGOUET (G), PORLIER (J.C.), op. cit., p. 69.

Nous avons dit dans l'introduction de ce chapitre que nous nous servirons du test du χ^2. L'hypothèse de normalité émise est que la distribution des résultats obtenus au moyen de l'enquête est une distribution normale de Laplace-Gauss. Autrement dit elle est assimilable à la distribution théorique. Le problème qui nous est posé est de savoir si la différence constatée en comparant les fréquences théoriques et les fréquences observées est due aux effets du hasard ou si elle est statistiquement significative, c'est-à-dire, due à des causes systématiques. L'utilisation de la table du χ^2 nous conduit à garder ou à rejeter l'hypothèse nulle (contraire à l'hypothèse expérimentale), à un seuil de probabilité choisi et au degré de liberté donné. Le nombre de degré de liberté est égal au nombre d'éventualités (ici les classes) diminué d'une unité. La formule du χ^2 est la suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{(ni - n'i)^2}{n'i}, \quad \text{où} \quad n_i : \text{fréquences observées}$$

$$n'_i : \text{fréquences théoriques}$$

χ^2 : quantité ou écart entre la distribution expérimentale et la distribution théorique.

Nous résumons ici les étapes mises en jeu pour tester cette normalité :
- la constitution des classes de la distribution empirique
- le calcul des paramètres $\bar{X}$ (moyenne) et S (écart-type) s'accompagne de la détermination des fréquences observées de ces classes.
- le calcul des fréquences théoriques.
- calculer la quantité χ^2 en sommant les valeurs du χ^2 de chaque classe.

La valeur du χ^2 est comparée à celle lue dans la table de χ^2. Si le χ^2 calculé (observé) est supérieur à la valeur limite du χ^2 indiqué dans la table (χ^2 lu ou χ^2 théorique) au seuil choisi, nous devons admettre que la différence constatée est trop importante pour pouvoir résulter des seules fluctuations fortuites (ou aléatoires). La preuve d'une différence entre distribution observée et distribution théorique est donc apportée. Dans le cas contraire, la preuve d'une différence ne peut être apportée.

2.1.1. Calcul des paramètres de la distribution.

2.1.1.1. La moyenne de la distribution ($\bar{X}$)

Partant de la série statistique obtenue, nous grouperons les résultats en classes parce que nous ne pouvons pas les traiter individuellement. Nous utiliserons la méthode brève qui permet des calculs abordables. Cette méthode est rendue pratique par la diminution d'une valeur à chaque donnée, et à diviser cette différence par l'intervalle ou l'étendue de classes.

La formule est $\bar{X} = a + b.\bar{X}'$, où

a : valeur retirée à chaque donnée (généralement la valeur la plus basse parmi les valeurs centrales d'une classe).

b : étendue de classes ou intervalle.

$\bar{X}'$: moyenne provisoire $\qquad \bar{X}' = \frac{\sum f_i X'_i}{N}$; où

f_i : effectif

X'_i : valeur centrale réduite. $\qquad X'_i = \frac{X_i - a}{b}$, ici $a = 22$, $b = 9$

X_i : valeur centrale d'une classe.

Tableau n° 14.

Classes	fi	Xi	X'_i	$f_i X'_i$	X'^2_i	$f_i X'^2_i$
18 - 26	2	22	0	0	0	0
27 - 35	3	31	1	3	1	3
36 - 44	10	40	2	20	4	40
45 - 53	5	49	3	15	9	45
54 - 62	15	58	4	60	16	240
63 - 71	12	67	5	60	25	300
72 - 80	19	76	6	114	36	684
81 - 89	14	85	7	98	49	686
90 - 98	11	94	8	88	64	704
99 -107	8	103	9	72	81	648
108 -116	2	112	10	20	100	200
	101			550		3550

$\bar{X}' = \frac{550}{101} = 5,45$

$\bar{X} = 22+(9.5,45) = \underline{\underline{71,05}}$

2.1.1.2. L'écart-type de la même distribution (s)

La recherche de l'écart-ype passe par la variance. Elle est la racine carré de cette dernière. De même que la moyenne, la détermination de l'écart-type peut se prêter à la méthode abrégée. La formule de la variance est

$$s^2 = b^2 \left(\frac{\sum f_i X'^2_i - N.\bar{X}'^2}{N-1}\right) \Rightarrow s = \sqrt{b^2\left(\frac{\sum f_i X'^2_i - N.\bar{X}'^2}{N-1}\right)}$$

s^2 : Symbole d'une variance d'un échantillon.

b^2 : 81 $\qquad N.\bar{X}'^2 = 101 \times (5,45)^2 = 2999,7$

$$s = \sqrt{81\left(\frac{3550-2999,7}{100}\right)} = \underline{\underline{21,11}}$$

2.1.2. Estimation des fréquences théoriques des classes de la même distribution.

Dans le paragraphe qui a servi à expliciter l'usage du χ^2, nous avions souligné l'intervention des paramètres, des fréquences observées et des fréquences théoriques. Il faut ici calculer ces dernières. La procédure est la suivante :

D'abord, nous commençons par changer chaque valeur centrale Xi en valeur de Laplace-Gauss réduite. Ceci n'est rien d'autre que la division de l'écart à la moyenne ($\bar{x}$) par l'écart-type (s). Cette valeur réduite est $z = \frac{(Xi-\bar{X})}{s}$

En second lieu, nous introduisons l'usage des tables. Celle qui nous intéresse est la table de la fonction intégrale de la loi normale centrée, réduite $\Pi(z) = Pr\ (Z < z)$.

Ceci signifie qu'il importe de chercher pour chaque valeur z la probabilité qui lui est attachée. C'est la probabilité pour un sujet d'avoir un résultat inférieur à la valeur centrale de la classe correspondante. C'est aussi, dans notre échantillon, la proportion théorique de ceux qui auront moins de cette valeur centrale.

Nous saisissons et gardons à l'esprit l'idée que 1,02 sujets pour 100 auront moins de 22; 2,87 sujets pour 100 auront moins de 31.

Pour les valeurs négatives de z on a, selon les considérations théoriques de cette table, la probabilité exprimée sous ce terme : $\Pi(-z) = 1 - \Pi(z)$, c'est-à-dire qu'il faut prendre le **complément** à l'unité de la valeur lue dans la table. Prenons la valeur négative de z =-1,37.

Nous faisons : pour z = 1,37, $\Pi(z = 1,37) = 0,9147$

pour z = - 1,37, $\Pi(z = -1,37) = 1 - 0,9147 = 0,0853$.

En multipliant une proportion théorique par l'effectif de notre échantillon (N=101), nous obtenons la fréquence (observée) cumulée. Nous retenons que 0,0102 x 101 donne une fréquence cumulée de 1,0302, etc. En soustrayant les fréquences cumulées des classes successives, nous obtenons les fréquences théoriques. Donc, 1,0302 - 0 reste 1,0302; et 2,8987 - 1,0302 reste 1,8685, et ainsi de suite.

Estimation des fréquences théoriques.

Tableau n° 15.

Classes	ni	Xi	$z=\frac{Xi-\bar{X}}{s}$	Pr (Aires)	n_{ic}	n'_i
18 - 26	2	22	- 2,32	0,0102	1,0302	1,0302
27 - 35	3	31	- 1,90	0,0287	2,8987	1,8685
36 - 44	10	40	- 1,47	0,0708	7,1508	4,2521
45 - 53	5	49	- 1,04	0,1492	15,0692	7,9184
54 - 62	15	58	- 0,62	0,2676	27,0276	11,9584
63 - 71	12	67	- 0,19	0,4247	42,8947	15,8671
72 - 80	19	76	0,23	0,5910	59,691	16,7963
81 - 89	14	85	0,66	0,7454	75,2854	15,5944
90 - 98	11	94	1,09	0,8621	87,0721	11,7867
99 -107	8	103	1,51	0,9345	94,3845	7,3124
108 -116	2	112	1,94	0,9738	98,3538	3,9693
	101					

Pr : probabilité ou Aires

n_i : fréquences observées expérimentalement.

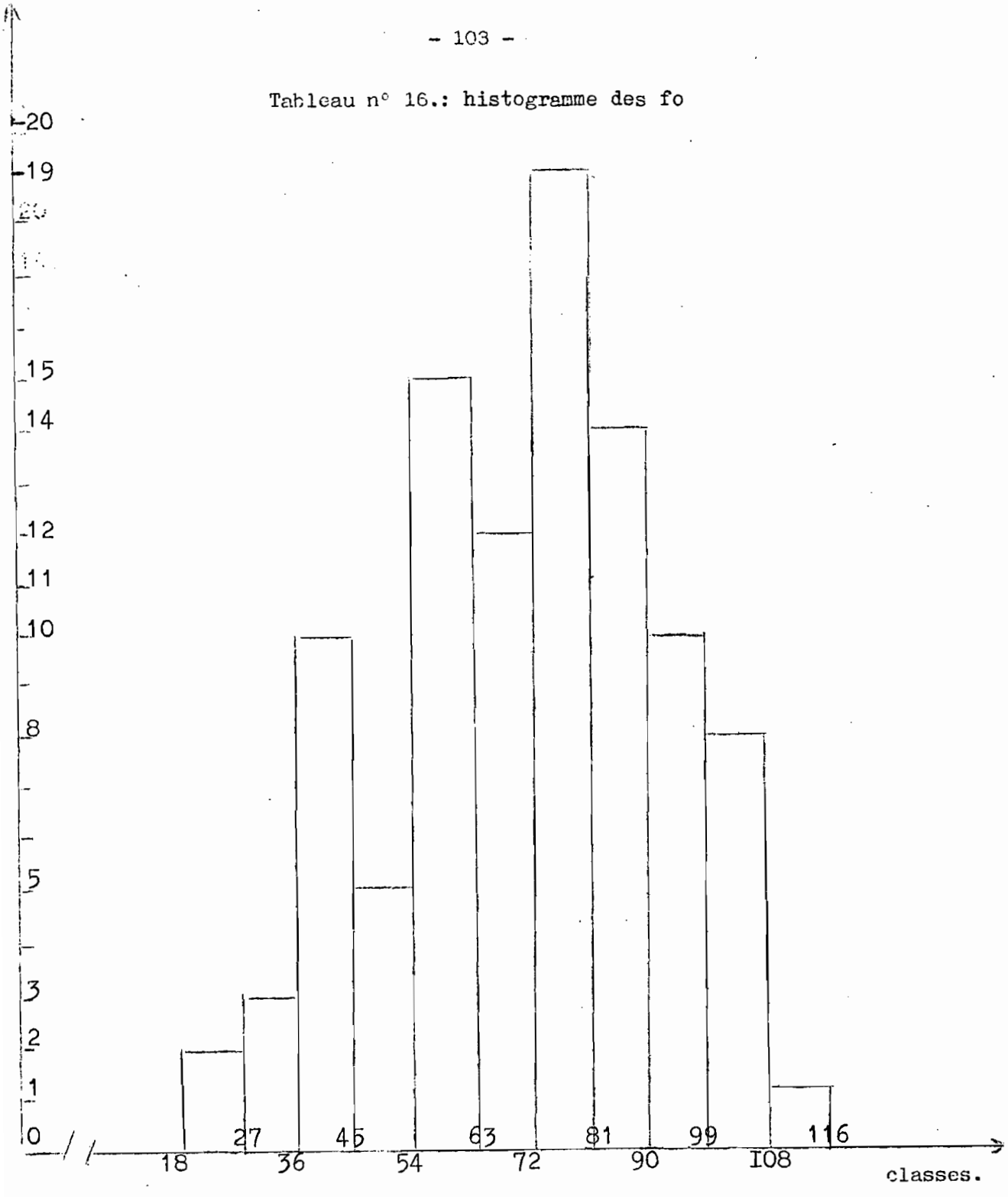
n_{ic} : fréquences observées cumulées = Pr ou Aires X N ou $\leq n_i$

n'_i : fréquences théoriques = n_{ic} d'une classe - n_{ic} de la classe précédente.

2.1.3. Test proprement dite de la normalité.

Nous venons de calculer deux éléments importants dans la façon dont se distribue notre échantillon dans ses résultats
Il s'agit ici des fréquences observées et des fréquences théoriques.
Celles-ci nous donnent l'image de la distribution de nos résultats. Elles sont même susceptibles de schématisation sur un graphique illustrant davantage, au premier coup d'oeil du lecteur, le profil de la répartition.

Tableau n° 16.: histogramme des fo



fo : fréquences observées.

Se distribue-t-elle suivant la courbe normale ou théorique telle que définie par Laplace-Gauss ?

C'est là la question qui nous préoccupe et à laquelle nous allons répondre à la suite. La procédure consiste à faire un ajustement, un rapprochement de la distribution expérimentale à celle théorique ou normale.

Dans la comparaison d'une fréquence observée à une fréquence théorique, on utilise la méthode du χ^2 (Khi carré ouKhi deux). La formule ordinaire est $\chi^2_c = \sum \frac{(n_i - n'_i)^2}{n'_i}$, où χ^2_c est la quantité calculée.

Cependant, Gabriel LANGOUET et Jean-Claude PORLIER (1) précisent les limites d'utilisation de cette méthode;

- elle nécessite l'adéquation de la distribution des fréquences à une loi approximativement normale.
- Dans le cas des échantillons indépendants, ce test de comparaison ne peut être valablement effectué que si les effectifs théoriques sont supérieurs à 5. Dans le cas ou certains d'entre eux sont inférieurs à 10 (compris entre 5 et 10), il est nécessaire, pour calculer le χ^2, de procéder à une correction (correction de Yates). On calculera : χ^2 corrigé $= \sum \frac{(|n_i - n'_i| - \frac{1}{2})^2}{n'_i}$

Cette valeur est comparée au χ^2 lu dans la table.

Classes	n_i	n'_i	$n_i - n'_i$	$\frac{(\lvert n_i - n'_i \rvert - \frac{1}{2})^2}{n'_i}$
18 - 26	2	1,03	0,97	0,2145
27 - 35	3	1,87	1,13	0,2122
36 - 44	10	4,25	5,75	6,4853
45 - 53	5	7,92	- 2,92	0,7394
54 - 62	15	11,96	3,04	0,5394
63 - 71	12	15,87	- 3,87	0,7156
72 - 80	19	16,80	2,2	0,1720
81 - 89	14	15,59	- 1,59	0,0762
90 - 98	11	11,79	- 0,74	0,0071
99 -107	8	7,31	0,69	0,0049
108 -116	2	3,97	- 1,97	0,5443
	101			$\chi^2 = 9,7109$

Tableau n° 17.

(1) LANGOUET (G), PORLIER (J.C.), op. cit., p. 112.

Comme le tableau l'indique, nous avons procédé par la correction de Yates puisqu'il existe des fréquences théoriques inférieurs à 5.
Après avoir calculé la quantité χ^2 corrigé, nous l'avons confrontée à la valeur lue dans la table du χ^2, au degré de liberté égal au nombre de classes diminué d'une unité, au seuil de probabilité choisi égal à 0,05. Ce seuil est admis par beaucoup d'auteurs comme donnant une assurance satisfaisante.
C'est le cas de Jean Philippe dans son ouvrage Les méthodes statistiques en Pharmacie et en Chimie. Il s'exprime en ces termes :

"Le seuil de 5 pour 100 est celui généralement admis dans de nombreux domaines expérimentaux, comme donnant une assurance suffisante et l'on dit que la différence constatée est significative" (1).

En outre, nous nous sommes convenus que la lecture d'une valeur critique dans la table du χ^2 permet le rejet ou l'acceptation de l'hypothèse nulle, laquelle s'oppose d'office à l'hypothèse expérimentale. L'hypothèse nulle est ainsi libérée : la différence constatée entre les deux distributions est due aux effets du hasard de l'échantillonage. L'hypothèse expérimentale est celle-ci : notre distribution empirique ne suit pas parfaitement la distribution théorique dite normale de Laplace-Gauss. Il existe une différence nette entre les deux distributions due aux causes systématiques.
Or, nous avons χ^2 calculé = 9,7109 et χ^2 lu = 18,31.
χ^2 calculé est inférieur à χ^2 lu. Nous gardons alors l'hypothèse nulle et rejetons l'hypothèse expérimentale..
Nous concluons qu'il n'existe pas de différence entre la distribution observée et la distribution théorique. Celle qui est constatée est due aux effets du hasard. En fin de compte, nous nous regardons sans fard et sans complaisance en affirmant que notre distribution est normale.

Discussion.

Les deux techniques (le tracé de l'histogramme et l'usage du χ^2) concourent à la vérification de la normalité. Autrement dit, elles doivent aboutir aux mêmes conclusions. En est-il le cas ? Apparemmment non.
L'approche statistique nous affirme la normalité. Quant à l'histogramme, elle l'est à certains égards : le graphique présente des irrégularités.

1) PHILIPPE (J), Les méthodes statistiques en Pharmacie et en Chimie, Masson et Cie, Paris, VIe, 1967, p. 22.

A quelle technique pouvons-nous alors nous fier ? Claude JAVEAU nous conseille de travailler assez empiriquement dans nos enquêtes. C'est dire que les statistiques ne dispensent pas l'homme d'être intelligent. Nous allons commenter l'histogramme pour voir ce qu'il renferme.

Dans les considérations théoriques de la courbe normale, un histogramme doit présenter ces propriétés : la courbe est manifestement symétrique par rapport à la moyenne, laquelle est confondue à la médiane et le mode. Les effectifs des classes vont diminuant à partir de la moyenne vers les extrêmités de la courbe. Or notre histogramme est entrecoupée de monts et de falaises, en l'occurrence les classes 3 et 4; 5 et 6.
Si l'allure était tout à fait normale, la 4e classe aurait plus d'effectif que la classe 3; de même que 6 vis-à-vis de 5. Cependant, cette courbe ne s'écarte pas sensiblement de la normale, puisque même la différence entre la moyenne (71,05) et le mode (72) n'est pas énorme. Mais cette situation graphique brisée ne doit pas nous inquiéter. Elle peut se justifier à partir de la composition de notre population qui, d'ailleurs, est des plus hétérogènes.
Nous attribuons l'explication aux variables retenues dans la recherche.
En outre, le propre d'un histogramme est de présenter la taille de chaque classe tout en maintenant les proportions égales (hauteur différente, base égale). Il serait mieux alors d'utiliser les résultats normalisés pour avoir à l'sprit une idée de quantité dans chaque classe.

2.2. Normalisation des résultats.

Dans la normalisation d'une distribution, on préfère au décilage des étalonnages dans lesquels les proportions de sujets par classe ne sont plus égales, mais correspondent aux fréquences de la loi normale. Et qui dit un "étalon" signifie une grandeur type ou un modèle type servant à définir une unité. Etalonner c'est "appliquer un test psychologique à un groupe de référence et lui donner des valeurs chiffrées en fonction de la répartition statistique des résultats". (1)
J.M. FAVERGE (2), dans Les méthodes statistiques en Psychologie appliquée, expose les étapes de la normalisation.
Il dit que l'on choisit en général un nombre impair de classes afin d'avoir une classe centrée sur l'axe de symétrie de la distribution normalisée. Les valeurs de z sur l'axe en fractions sont déterminées comme suit :

(1) Larousse Universel, Paris, Librairie Larousse, 1982.

(2) FAVERGE (J.M.), Méthodes statistiques en Psychologie appliquée, V1, PUF, Paris, 1972, p. 56.

- le nombre de classes choisi est diminué d'une unité et divisé par deux pour obtenir le dénominateur des fractions.

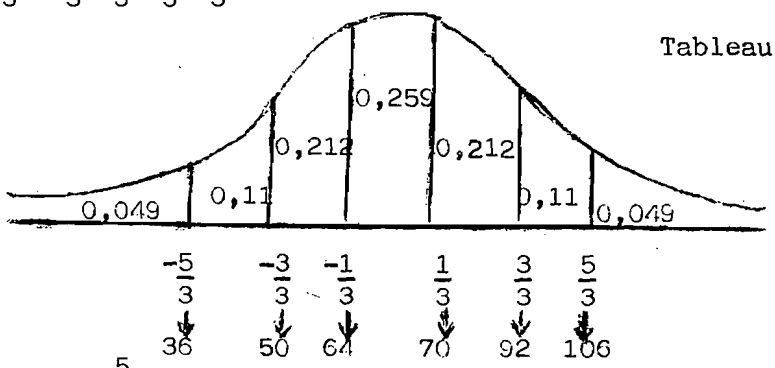
- comme numérateur, nous prenons les nombres impairs relatifs, directement inférieurs au nombre de classes choisi.

- la table de la loi normale réduite donne alors la proportion qui correspond à des valeurs de z appartenant à chacune des classes choisies.

Pour notre situation, le nombre de classes est égal à 7. Les valeurs de la variable normale réduite z deviennent :

$\frac{-5}{3}$ $\frac{-3}{3}$ $\frac{-1}{3}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{3}{3}$ $\frac{5}{3}$: 6 valeurs de Z.

Tableau n° 18.



En prenant $Z = \frac{5}{3} = 1,66$ on lit sur la table le nombre 0,097 qui représente la proportion d'éléments extérieurs à l'intervalle $(\frac{-5}{3}, \frac{5}{3})$; les classes extrêmes contiendront donc chacune la proportion de $\frac{0,097}{2} = 0,049$ d'éléments.

En prenant $Z = \frac{3}{3} = 1$ on lit sur la table le nombre 0,317.

En retranchant de ce nombre 0,097, on obtient la proportion d'éléments situés dans les deux classes $(\frac{-5}{3}, \frac{-3}{3})$ et $(\frac{3}{3}, \frac{5}{3})$. 0,317 - 0,097 = 0,22.
Dans chacune des classes on aura donc la proportion $\frac{0,22}{2} = 0,11$ d'éléments.
En prenant $Z = \frac{1}{3} = 0,33$ on lit sur la table le nombre 0,741.

En retranchant de ce nombre 0,097 + 0,22 on obtient la proportion d'éléments situés dans les deux classes $(\frac{-3}{3}, \frac{-1}{3})$ et $(\frac{3}{3}, \frac{1}{3})$. 0,741 - (0,097 + 0,22) = 0,424.

Dans chacune des classes on aura donc la proportion $\frac{0,424}{2} = 0,212$ d'éléments.

La classe du milieu aura une proportion

1 - (0,097 + 0,22 + 0,424) = 0,259. En effet, la somme de toutes les proportions égale à l'unité. Les pourcentages d'éléments dans chaque classe sont

4, 9; 11; 21,2; 25,9; 21,2; 11; 4,9.

Enfin, par l'application de la formule $Z = \frac{Xi-\bar{X}}{s}$, nous avons transformé les valeurs de Z en valeurs Xi qui deviennent les limites des classes obtenues. Dans cette formule , Xi est une valeur inconnue de la variable Z, laquelle valeur est à déterminer.

$\bar{X}$: moyenne de la distribution.

s : écart-type.

Exemple du calcul des limites des 3 premières classes :

1) $\frac{-5}{3} = \frac{X_1 - 71,05}{21,11}$ $\quad X_1 = 35,86 = \underline{\underline{36}}$

2) $\frac{-3}{3} = \frac{X_2 - 71,05}{21,11}$ $\quad X_2 = 49,94 = \underline{\underline{50}}$

3) $\frac{-1}{3} = \frac{X_3 - 71,05}{21,11}$ $\quad X_3 = 64,01 = \underline{\underline{64}}$

Nous avons procédé de la sorte pour les trois autres.

4) $X_4 = 70,086 = \underline{\underline{70}}$

5) $X_5 = 92,16 = \underline{\underline{92}}$

6) $X_6 = 106,23 = \underline{\underline{106}}$

Résultats bruts normalisés.

Tableau n° 19.

% théoriques	Classes d'étalonnage	Résultats normalisés
4,9	1	≤ 36
11	2	37 - 50
21,2	3	51 - 64
25,9	4	65 - 64
21,2	5	71 - 92
11	6	93 - 106
4,9	7	≥ 107

Lire :

1) 4,9 % des sujets situés dans la première classe ont obtenu un score inférieur ou égal à 36.

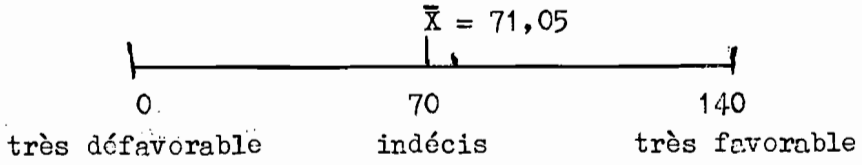
2) 11 % des sujets situés dans la deuxième classe ont obtenu un score compris entre 32 et 38.

Et ainsi de suite.

Maintenant que nous sommes en possession des éléments importants de la recherche, entre autres la moyenne globale, nous pouvons tenter une approche de l'attitude prévalente des étudiants de l'Université du Burundi face à l'avortement.

2.3. Approche de l'attitude générale des étudiants de l'Université du Burundi face à l'avortement.

Cette approche se basera sur la confrontation des 3 genres de résultats : la moyenne globale de l'échantillon, la valeur de neutralité théorique, et les résultats bruts normalisés. En reprenant le petit schéma des valeurs théoriques de l'échelle d'attitudes, il nous sera plus aisé de le rapprocher à la moyenne générale. Ainsi on aura :



Nous avions déjà mentionné que pour un sujet ayant répondu "indécis" à tous nos 35 items, il aura une note de 70. De tels cas ont été enregistrés : un seul individu a obtenu 70. Les autres oscillent autour de la dite note. Et la moyenne générale de tous nos répondants équivaut à 71,05. Que dire des deux valeurs ?

D'emblée, nous constatons que notre distribution se fait sur un continuum d'attitudes : l'écart entre les deux valeurs (0,05) est très insignifiant. Cependant, de multiples interrogations se posent. Peut-on directement conclure que deux sujets, l'un ayant obtenu 70, l'autre 71, sont tous indécis ?

Il nous faut un autre cadre de référence pour lever cette équivoque : la normalisation.

Si nous analysons le tableau des résultats bruts normalisés, il est de source sûre que la 4e classe est la zone de neutralité (65 - 70), avec une proportion de 25,9 %. Cette proportion est suffisamment parlante. Elle est supérieure aux autres. Ceci implique que la majorité de notre échantillon est indécise. La moyenne de 71,05 tombe dans la 5e classe qui renferme une proportion de 21,2 %. La différence entre les deux proportions nous pousse à affirmer qu'une partie non négligeable de l'échantillon est favorable au fait étudié, mais avec une tendance à l'indécision (puisque la moyenne constitue la borne inférieure de la tranche favorable).

Considérant la même échelle d'attitudes théoriques, nous avons estimé que les sujets ayant obtenu la cote 4 à tous les items, soit un score total de 140, seraient considérés comme extrêmement favorables au constat en cours d'expérimentation. Or, l'enquête ne nous a pas fourni de tels résultats.

Le score global individuel le plus élevé est de 114. L'écart de 26 par rapport à 140 est énorme. Il laisse à croire qu'aucun étudiant n'est totalement pour l'avortement. Plutôt les étudiants manifestent une attitude très favorable. Toujours dans le même ordre de raisonnement, obtiendraient un score global individuel égal à 0 tous les sujets ayant enregistré la cote 0 à tous les items. Ils seraient extrêmement défavorables. Le travail expérimental ne nous a pas laissé percevoir de tels cas. Le score global individuel le plus bas est de 23. Egalement, la différence entre 0 et 23 est grande. Ceci implique qu'il n'existe aucun étudiant entièrement défavorable.

Compte tenu du fort pourcentage des sujets qui ont obtenu le score total individuel tombant dans la zone de neutralité théorique (25,9 % des sujets dans la zone 65 - 70), considérant aussi que la moyenne générale (71,05) est classée non pas dans la zone de neutralité mais dans l'étendue favorable avec un pourcentage acceptable, par rapport au précédent (21,2 % des sujets dans l'intervalle 71 - 92), nous admettons chez les étudiants de l'Université du Burundi l'existence de deux blocs d'attitudes face à l'avortement : la grande majorité est neutre tandis que l'autre partie est favorable. Cependant, l'attitude d'un groupe devant un phénomène social est traduite par une moyenne et non par une ambivalence. Donc, dans notre approche de l'attitude générale des étudiants de l'Université du Burundi vis-à-vis de l'avortement, il nous faut opter pour l'utilisation de la moyenne globale et non les pourcentages théoriques des données groupées. En plus, cette moyenne sera échelonnée sur l'axe représentatif des valeurs théoriques de l'échelle d'attitude. Ceci nous donnera une idée sur la position des étudiants. Egalement, cette méthode offre un avantage par rapport à celle des données groupées dans la mesure où cette dernière ne permet pas le traitement individuel des cas en cause.

Ainsi, tenant compte de ces considérations, l'hypothèse générale qui stipulait que la valeur moyenne traduira une attitude défavorable chez les udiants en situation d'expérimentation se trouve infirmée.

Nous venons de démontrer, chemin faisant, l'attitude prévalente des étudiants de l'Université du Burundi face à l'avortement. Et comme conclusion, nous avons abouti à cette assertion : les étudiants de l'Université du Burundi, bien qu'ils soient dans une société prohibant l'avortement, affichent une attitude favorable.

Comment pouvons-nous expliquer cette faveur envers l'avortement alors que la société burundaise en général est prohibitionniste de cet acte ?
Nous avions émis l'hypothèse comme quoi cette attitude varierait en fonction de l'éducation et du sexe. Ce sont là deux facteurs assez déterminants de la personnalité. Et nous avons eu à dire que le milieu influence considérablement la structuration et le développement de la personnalité. Pouvons-nous supposer dès lors, que la jeunesse estudiantine a façonné sa personnalité d'une manière autre que les autres couches sociales ou ses ancêtres ? Nous pouvons renvoyer l'explication au seul fait éducatif; les étudiants en cause vivent un monde presque à part par rapport aux autres membres du groupe social burundais. C'est un micro-groupe avec ses propres caractéristiques; une élite sociale qui profite de sa formation pour communiquer avec le monde extérieur. Par là, ce groupe bénéficie des influences des autres cultures et il se produit un brassage des éléments culturels, locaux et étrangers. Donc, son attitude serait le fruit de cette expérience (ici nous rejoignons l'idée de PARK et ALLPORT, auteurs déjà cités) si enrichie, ce qui justifierait cette différence d'attitude entre le groupe estudiantin et la société globale burundaise.

En outre, nous avons parlé de la formation que reçoivent les étudiants. Conséquence logique : structuration différente des personnalités selon les types d'éducation. De plus, dans les définitions de la "personnalité", nous avions dit qu'elle représente essentiellement l'unité intégrative d'un homme, avec tout l'ensemble de ses caractéristiques différentielles permanentes (c'est nous qui soulignons) et ses modalités propres de comportement.
En d'autres mots, chaque individu est un cas. Il est unique au monde. Il possède des "traits" de la personnalité caractérisant sa manière d'être. C'est pour cela même que son attitude variera en fonction de sa personnalité.
Alors, considérant l'hétérogénéité de notre population d'enquête, et pour apporter de l'eau à notre moulin, nous allons étudier la variabilité de cette attitude générale selon les variables retenues : Faculté, sexe, niveau d'études. Sur ce, le test de Student "t" sera notre instrument de détection. Nous comparerons donc les résultats obtenus par différents groupes constitués conformément aux caractéristiques choisies.

2.4. Mesure de la variabilité de l'attitude générale à travers les variables.

2.4.1. Usage du test de Student.

Le "t" de Student est un test de comparaison de deux moyennes pour voir s'elles diffèrent significativement ou non. C'est un test de signification. Compte tenu d'un facteur déterminé pouvant influencer les groupes considérés, ce test permet de décider si la différence observée entre les moyennes de ces groupes est due aux fluctuations aléatoires ou aux causes systématiques. Dans l'application de la formule, le chercheur doit préalablement poser l'hypothèse nulle conformément au phénomène à l'étude. Elle est l'opposé de l'hypothèse expérimentale. Poser l'hypothèse nulle, c'est affirmer que la différence constatée est due aux effets du hasard; donc, que la différence n'est pas significative. A l'aide de cette formule

$$t = \frac{|\bar{X}_1 - \bar{X}_2|}{\sqrt{\frac{s_1^2}{N_1} + \frac{s_2^2}{N_2}}}$$

le chercheur consulte la table de la loi de Student.

t : valeur exprimant la différence entre les deux moyennes.

$\bar{X}_1$: moyenne du premier groupe.

$\bar{X}_2$: moyenne du deuxième groupe

s_1^2 : variance du premier groupe

s_2^2 : variance du deuxième groupe

N_1 : effectif du premier groupe

N_2 : effectif du deuxième groupe.

A un degré de liberté égal à $N_1 + N_2 - 2$, au seuil de probabilité P choisi, il lit la valeur y correspondant, puis rejette ou accepte l'hypothèse nulle selon que la valeur observée est supérieure ou non à la valeur critique (valeur lue dans la table). La différence entre les deux moyennes est significative au seuil P si la valeur calculée est supérieure à la valeur indiquée dans la table par ce seuil. Dans le cas contraire, elle est insignifiante, et l'hypothèse nulle formulée doit être acceptée.

Le traitement des données par le test sus-décrit suit ces étapes : nous prendrons soin de former des groupes suivant les variables qui interviennent dans les hypothèses particulières. Au niveau de chaque échantillon ou groupe, nous calculons la moyenne et la variance. Suivra alors le calcul de "t" compte tenu des groupes à comparer.

Dans la prise des décisions relatives aux hypothèses nulles, nous adoptons le seuil de probabilité de 5 %, ceci pour des raisons avancées plus haut. Le degré de liberté est égal à l'infini car en appliquant la formule de $N_1 + N_2 - 2$, nous n'avons trouvé aucune valeur inférieure à 30. Les hypothèses nulles formulées sont :

1) la différence observée entre les moyennes des deux groupes "garçons - filles" est due aux effets du hasard. Elle n'est pas significative. Le sexe ne conditionne pas l'attitude à l'égard de l'avortement.

2) La différence entre les moyennes des deux échantillons "étudiants des premières années - étudiants des dernières années" est le résultat des fluctuations a léatoires. Elle est insignifiante. Le niveau d'études n'influence pas l'attitude vis-à-vis de l'avortement.

3) La différence constatée entre les moyennes de ces groupes, d'abord les économistes contre les psycho-pédagogues, ensuite les économistes contre les juristes, enfin les économistes contre les médecins, est due aux effets du hasard. Le type de faculté n'entre pas en jeu dans l'attitude des étudiants envers l'avortement.

2.4.2. Comparaison des résultats obtenus suivant la variable "sexe".

2.4.2.1. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les sujets féminins (N = 29).

Tableau n° 20.

Classes	fi	Xi	Xi'	fiXi	Xi'^2	fi Xi'^2
26 - 38	3	32	0	0	0	0
39 - 51	0	45	1	0	1	0
52 - 64	2	58	2	4	4	8
65 - 77	10	71	3	30	9	90
78 - 90	5	84	4	20	16	80
91 - 103	8	97	5	40	25	200
104 - 116	1	110	6	6	36	36
	29			100		414

$$\bar{X}' = \frac{\sum f_i X_i}{N}$$

$$\bar{X} = a + b.\bar{X}'$$

$$\bar{X}' = \frac{100}{29} = 3,45$$

$$\bar{X} = 32 + (13.3,45)$$

$$= \underline{\underline{76,85}}$$

$$s = \sqrt{b^2 \left(\frac{\sum f_i X_i^2 - N.\bar{X}^2}{N - 1} \right)}$$

$$= \sqrt{13^2 \left\{ \frac{414 - [29 \times (3,45)^2]}{28} \right\}}$$

$$= \sqrt{169 \times 2,46} = \sqrt{415,74} = \underline{\underline{20,39}}$$

Appelons la moyenne de ce groupe $\bar{X}_1$ et la variance s^2_1 ;

donc $\bar{X}_1 = 76,85$ et $s^2_1 = (20,39)^2 = 415,75$

2.4.2.2. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les sujets masculins (N = 72).

Tableau n° 21.

Classes	fi	Xi	X'_i	$f_i X'_i$	X'^2_i	$f_i X'^2_i$
22 - 32	3	27	0	0	0	0
33 - 43	8	38	1	8	1	8
44 - 54	9	49	2	18	4	36
55 - 65	13	60	3	39	9	117
66 - 76	11	71	4	44	16	176
77 - 87	14	82	5	70	25	350
88 - 98	7	93	6	42	36	252
99 - 109	5	104	7	35	49	245
110 - 120	2	115	8	16	64	128
	72			272		1312

$$\bar{X}' = \frac{272}{72} = 3,78$$

$$\bar{X} = 27 + 11(3,78)$$

$$= 68,58$$

$$s = \sqrt{11^2 \left\{ \frac{1312 - [72(3,78)^2]}{71} \right\}}$$

$$= \sqrt{121 \left(\frac{1312 - 1028,9}{71} \right)}$$

$$= \sqrt{482,79} = 21,97$$

$$s^2 = 482,68$$

ppelons la moyenne de ce groupe $\bar{X}_2$ et la variance s^2_2.

La moyenne des résultats obtenus par les sujets féminins est égale à 76,85 et leur variance est de 415,75. La moyenne des résultats obtenus par les sujets masculins est égale à 68,58 et leur variance est de 482,68.
Nous constatons qu'il existe une différence nette entre les moyennes de deux groupes, mais est-elle significative ? Nous recourons au test de signification des différences entre les paramètres statistiques qui sont ici les moyennes : test de Student "t".

$$t = \frac{|76,85-68,58|}{\sqrt{\frac{415,75}{29} + \frac{482,68}{72}}} = \frac{8,27}{\sqrt{14,34+6,70}} = \frac{8,27}{4,59} = 1,80$$

t calculé = 1,80 , t lu = 1,9599

Le t calculé est inférieur au t lu. Donc, la différence n'est pas significative. Elle est due aux éffets du hasard d'échantillonnage. Ceci signifie que l'hypothèse nulle est confirmée et que par conséquent l'hypothèse expérimentale est infirmée. Le sexe ne conditionne pas l'attitude des étudiants universitaires du Burundi face à l'avortement. Les causes de cette variation d'attitudes sont à rechercher ailleurs.
Mais alors, que signifient les deux moyennes dans l'échelle d'attitudes théoriques puisque le test ne nous renseigne pas sur le groupe favorable et le groupe défavorable ? Nous référant au tableau des résultats normalisés, nous déduisons que les sujets féminins sont favorables, au moment où les garçons sont neutres. En effet, la moyenne des filles (76,85) se classe dans l'intervalle de 71 - 92 (zone favorable) tandis que celle des garçons (68,58) est enregistrée dans l'étendue 65-70 (zone de neutralité). Aussi, par rapport à 70, valeur de neutralité théorique, les filles se démarquent remarquablement vers le positif (attitude favorable), tandis que les garçons progressent dans le négatif (attitude défavorable). Mais puisqu'il s'agit des données groupées, cette valeur (68,58) tend à se rapprocher de la valeur centrale (70); la distance qui les sépare étant elle-même minime (1,42). Quant aux filles, leur paramètre (76,85) avance plutôt vers l'infini positif. La distance d'avec 70 est non loin d'être ignorée (6,85). Notre hypothèse de travail est confirmée.

2.4.3. Comparaison des résultats obtenus suivant la variable "niveau d'études".

2.4.3.1. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants candidats (N = 72).

Tableau n° 22.

Classes	fi	Xi	X'_i	fiX'_i	$X'^2_i f$	$\sum iX'^2_i$
22 - 32	4	27	0	0	0	0
33 - 43	8	38	1	8	1	8
44 - 54	6	49	2	12	4	24
55 - 65	12	50	3	36	9	108
66 - 76	17	71	4	68	16	272
77 - 87	13	82	5	65	25	325
88 - 98	8	93	6	48	36	288
99 - 109	3	104	7	21	49	147
110- 120	1	115	8	8	64	64
	72			266		1236

$$\bar{X}' = \frac{266}{72} = 3,69 \qquad s^2 = 11^2\left[\frac{1236 - 72(3,69)^2}{71}\right]$$

$$\bar{X} = 27 + 11(3,69) \qquad = 12_1\ (\frac{1236 - 980,64}{71})$$

$$= \underline{\underline{67,59}} \qquad = 121 \times 3,60 = \underline{\underline{435,60}}$$

2.4.3.2. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants licenciés (N=29)

Tableau n° 23.

Classes	fi	Xi	X'_i	fiX'_i	X'^2_i	fiX'^2_i
26 - 38	1	32	0	0	0	0
39 - 51	2	45	1	2	1	2
52 - 64	4	58	2	8	4	16
65 - 77	6	71	3	18	9	54
78 - 90	6	84	4	24	16	96
91 - 103	8	97	5	40	25	200
104- 116	2	110	6	12	36	72
	29			104		440

$\bar{x}' = \frac{104}{29} = 3,59$ $\qquad s^2 = 13^2 \left[\frac{440-29(3,59)^2}{28}\right]$

$\bar{X} = 32 + 13(3,59)$ $\qquad = 169 \times 2,36$

$= \underline{\underline{78,67}}$ $\qquad = \underline{\underline{398,84}}$

La moyenne des étudiants de la première candidature est égale à 67,59 ($\bar{X}_1$) et la variance égale à 435,60 (s_1^2). La moyenne des étudiants de la quatrième année est de 78,67 ($\bar{X}_2$) et la variance est de 398,84 (s_2^2).

$$t = \frac{|67,59 - 78,67|}{\sqrt{\frac{435,60}{72} + \frac{398,84}{29}}} = \frac{11,08}{\sqrt{18,80}} = 2,55$$

t calculé = 2,55 ; t lu = 1,9599

t calculé est supérieur au t lu. La différence est significative. Elle n'est pas le fruit du hasard. L'hypothèse nulle est alors rejetée; par contre l'hypothèse de travail se trouve confirmée. Le niveau d'études influence l'attitude des étudiants universitaires du Burundi devant l'avortement. Cette différence significative entre les moyennes nous incite à nous pencher fortement sur ceux qui seraient plus totérants que d'autres, entre les "candidats" et les "licenciés".

En utilisant le tableau des résultats normalisés, nous trouvons que les candidats sont neutres, alors que les licenciés sont favorables. La moyenne des candidats (67,59) rentre dans le tranche de neutralité; celle des licenciés (78,67) s'inscrit dans la zone favorable.

Mais si nous nous basons sur l'axe des valeurs théoriques de l'échelle d'attitudes, en particulier 70 qui se révèle neutre, nous argumentons comme suit : les deux moyennes s'inscrivent dans des zones opposées. Donc, un groupe est favorable (les licenciés), un autre est défavorable (les candidats). En plus, par rapport à 70, l'écart qui sépare la moyenne des candidats (2,41) est très petite, en comparaison avec celui qui est entre 70 et la moyenne des licenciés (8,67). Ceci renforce la conclusion précédente : les licenciés sont favorables; les candidats sont défavorables, avec des bribes de neutralité.

Notre hypothèse de travail est confirmée : les licenciés sont plus tolérants que les candidats.

2.4.4. Comparaison des résultats obtenus suivant la variable "faculté".

2.4.4.1. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les édudiants de la F.S.E.A. (N=35)

Tableau n° 24.

Classes	fi	Xi	X'_i	$f_i X'_i$	X'^2_i	$f_i X'^2_i$
33 - 43	3	38	0	0	0	0
44 - 54	4	49	1	4	1	4
55 - 65	4	60	2	8	4	16
66 - 76	6	71	3	18	9	54
77 - 87	6	82	4	24	16	96
88 - 98	8	93	5	40	25	200
99 - 109	4	104	6	24	36	144
	35			118		514

$\bar{X}' = \frac{118}{35} = 3,37$ $\qquad s^2 = 11^2 \left[\frac{514 - 35(3,37)^2}{34}\right]$

$\bar{X} = 38 + 11(3,37)$ $\qquad = 121 \times 3,42$

$= \underline{75,07}$ $\qquad = \underline{413,82}$

2.4.4.2. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants de la F.P.S.E. (N = 19).

Tableau n° 25.

Classes	fi	Xi	X'_i	$f_i X'_i$	X'^2_i	$f_i X'^2_i$
18 - 35	4	26,5	0	0	0	0
36 - 53	1	44,5	1	1	1	1
54 - 71	6	62,5	2	12	4	24
72 - 89	7	80,5	3	21	9	63
90 - 107	1	98,5	4	4	16	16
	19			38		104

$\bar{X}' = \frac{38}{19} = 2$ $\qquad s^2 = 18^2 \left[\frac{104 - 19(2)^2}{18}\right]$

$\bar{X} = 26,5 + 18(2)$ $\qquad = 324 \times 1,55$

$= \underline{62,5}$ $\qquad = \underline{502,2}$

2.4.4.3. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants de la Faculté de Droit (N = 25)

Tableau n° 26.

Classes	fi	Xi	X'_i	fiX'_i	X'^2_i	fiX'^2_i
36 - 47	4	41,5	0	0	0	0
48 - 59	5	53,5	1	5	1	5
60 - 71	4	65,5	2	8	4	16
72 - 83	8	77,5	3	24	9	72
84 - 95	2	89,5	4	8	16	32
96 -107	2	101,5	5	10	25	50
	25			55		175

$\bar{X}' = \frac{55}{25} = 2,2$

$\bar{X} = 41,5 + 12(2,2)$

$= \underline{\underline{67,9}}$

$s^2 = 12^2 \left[\frac{175 - 25(2,2)^2}{24}\right]$

$= 144 \times 2,25 = \underline{\underline{3,24}}$

2.4.4.4. Estimation de la moyenne et de la variance des résultats obtenus par les étudiants de la Faculté de Médécine (N = 22)

Tableau n° 27.

Classes	fi	Xi	X'_i	fiX'_i	X'^2_i	fiX'^2_i
28 - 41	3	34,5	0	0	0	0
42 - 55	2	48,5	1	2	1	2
56 - 69	4	62,5	2	8	4	16
70 - 83	5	76,5	3	15	9	45
84 - 97	3	90,5	4	12	16	48
98 - 110	4	104,5	5	20	25	100
112 - 125	1	118,5	6	6	36	36
	22			63		247

$\bar{X}' = \frac{63}{22} = 2,86$

$\bar{X} = 34,5 + 14(2,86)$

$= \underline{\underline{74,54}}$

$s^2 = b^2 \left(\frac{\sum fiX'^2_i - N.\bar{X}'^2}{N - 1}\right)$

$= 14^2 \left[\frac{247 - 22(2,86)^2}{71}\right]$

$= 196 \times 3,19 = \underline{\underline{625,24}}$

Nous avons posé l'hopothèse de travail selon laquelle les économistes seraient plus tolérants que les psycho-pédagogues, les juristes et les médecins face à l'avortement.
Cette tolérance va nous être décrite par les moyennes de ces groupes.
Mais les résultats bruts ne sont pas assez parlants à l'oeil nu pour que l'on puisse s'y fier. C'est pour cela qu'ils seront soumis au test qui nous révèle plus ou moins le degré de signification des différences entre les moyennes. Ainsi, la F.S.E.A. sera chaque fois confrontée aux trois autres restantes. Le test de Student nous sert de pilier.

Nous émettons l'hypothèse nulle en ces termes : la tolérance plus marquée des étudiants de la F.S.E.A. par rapport aux autres face à l'avortement serait le résultat des effets du hasard dans l'échantillonnage.
Autrement dit, la différence constatée n'est pas significative.
Les deux catégories d'étudiants (prendre chaque fois deux) manifesteraient une même attitude devant ce problème.

La moyenne des étudiants de la F.S.E.A. est de 75,C7 et la variance 413,82. La moyenne des étudiants de la F.P.S.E. est de 62,5 et la variance 502,2.

$$t = \frac{|75,C7 - 62,5|}{\sqrt{\frac{413,82}{35} + \frac{502,2}{19}}} = \frac{12,57}{\sqrt{38,25}} = \underline{\underline{2,C3}}$$

t calculé = 2,C3 ; t lu = 1,9599

t calculé est supérieur à t lu. La différence donc est significative ; elle n'est pas due aux effets du hasard.

C'est-à-dire que l'hypothèse nulle est rejetée; par contre, elle entraîne la confirmation de l'hypothèse de travail. Les étudiants de la F.S.E.A. et ceux de la F.P.S.E. ne manifestent pas une même attitude devant l'avortement. Comment pouvons-nous juger du degré de tolérance des étudiants en question face à ce phénomène ?

La F.S.E.A. a une moyenne de 75,07 contre une moyenne de 62,5 de la F.P.S,E. La position des deux paramètres saute aux yeux dans le tableau des résultats normalisés. Un décalage se dessine : la F.S.E.A. se place visiblement dans l'étendue favorable. Par contre, la F.P.S.E. traverse la zone neutre pour se classer dans l'intervalle défavorable. Même avec l'usage de l'échelle d'attitudes théoriques, les mêmes faits se maintiennent. En quittant la valeur de neutralité 70 vers l'infini négatif, l'écart avec la moyenne de la F.P.S.E. (7,5) atteste que cette dernière est plongée dans une attitude négative. Egalement pour la F.S.E.A., la distance entre la moyenne et la valeur de neutralité (5,05), bien qu'elle soit inférieure à celle éprouvée pour la F.P.S.E., montre que cette faculté est incluse dans la catégorie d'attitude positive. Sur ce, nous affirmons l'hypothèse de travail selon laquelle les étudiants de la F.S.E.A. seraient plus tolérants que ceux de la F.P.S.E.

Comment se comporte la F.S.E.A. comparée à la Faculté de Droit ?

La moyenne des étudiants de la F.S.E.A. : 75,07 et la variance : 413,82.

La moyenne des étudiants de la Faculté de Droit : 67,9 et la variance : 324.

$$t = \frac{|75,07 - 67,9|}{\sqrt{\frac{413,82}{35} + \frac{324}{25}}} = \frac{7,17}{\sqrt{24,78}} = 1,44$$

t calculé = 1,44 ; t lu = 1,9599

t calculé est inférieur au t lu. La différence n'est pas significative. Elle est due aux effets du hasard. Les économistes présentent une même attitude que les juristes. Essayons de comprendre la situation.

Nous avons déjà démontré que le premier groupe (F.S.E.A.) est favorable. Elle va être rapprochée au second (Droit). A l'aide des résultats bruts normalisés, nous voyons que les deux groupes ne rentrent pas dans une même catégorie. Le second est neutre.

Avec l'échelle d'attitudes théoriques, nous trouvons que la faculté de Droit est défavorable. Sa moyenne 67,9 est dans la partie négative. Mais la distance qui la sépare de la valeur neutre est petite (2,1) par rapport à celle qui sépare la F.S.E.A. (5,05). Donc, la faculté de Droit est affectée d'une neutralité forte.

S'il y a à argumenter en faveur de cette différence insignifiante, nous nous appuyons sur les moyennes pures de ces groupes : Parlant de la F.S.E.A. contre la F.P.S.E., nous estimons une différence des moyennes atteignant 12,57. S'agissant de la F.S.E.A. contre la Faculté de Droit, la moyenne est de 7,17 seulement. Donc, soutenir la non signification des différences de moyennes entre la F.S.E.A. et la Faculté de Droit, c'est comparer 12,57 et 7,17. Logiquement, et partant du fait que l'échelle d'attitudes théoriques nous démontre un défaveur de la faculté de Droit devant l'avortement, rien ne nous empêcherait de garder et défendre notre hypothèse de travail : les étudiants de la F.S.E.A. sont plus tolérants que ceux de la faculté de Droit. Mais cette dernière a une tendance marquée vers la neutralité, l'indifférence. Une nuance s'avère indispensable : la tolérance de la F.S.E.A. en comparaison avec la F.P.S.E. l'est à un degré différent par rapport à la F.S.E.A. contre la faculté de Droit. Elle est beaucoup plus mise en évidence dans le premier cas que dans le second.

La moyenne des étudiants de la F.S.E.A. : 75,07; la variance : 413,82.
La moyenne des étudiants de la Faculté de Médecine : 74,54 ; la variance : 625,24.

$$t = \frac{|75,07 - 74,54|}{\sqrt{\frac{413,82}{35} + \frac{625,24}{22}}} = \frac{0,53}{\sqrt{40,24}} = 0,08$$

t calculé = 0,08 ; t lu = 1,9599.

La différence n'est pas significative. Elle est due aux effets du hasard. Les étudiants de la F.S.E.A. et ceux de la faculté de Médecine se comportent de la même manière devant l'avortement.

Le test de signification des moyennes pour les deux échantillons, la F.S.E.A. et la Faculté de Médecine, ne prouve pas qu'ils ont une attitude assez différente. Elle tend même à se confondre : les deux moyennes (75,07 et 74,54), qui sont très proches même à l'oeil nu, sont incluses dans un même intervalle, lequel est favorable à l'avortement. Donc, nous sommes en droit d'admettre que les deux groupes manifestent une même attitude. Ils sont tous favorables au cas à l'étude. Le décalage dans la tolérance est aussi minime.

Considérant la différence des moyennes brutes (0,53) des deux groupes, confirmer une supériorité de tolérance de la part des étudiants de la F.S.E.A. sur la Faculté de Médecine ne serait qu'illusion. Par voie de conséquence, l'hypothèse de travail selon laquelle les étudiants de la F.S.E.A. seraient plus tolérants que ceux de la Faculté de Médecine est rejetée.

2.5. Réactions et Justifications aux items semi-fermés.

Il nous est recommandé de répéter encore une fois que notre instrument de mesure d'attitudes comprend parallèlement les items fermés et ceux semi-ouverts. Pour plus de précision, référez-vous aux pages précédentes. A cet instant, nous nous utilisons à faire un relevé des différentes réactions à ces genres d'items.

Nous avons dépouillé variable par variable et proposition par proposition. Cette intervention se justifie à elle seule puisqu'elle vient consolider les constatations fournies par les statistiques, méthode que nous avons empruntée tout au long du travail. Encore que les dits items se partagent les trois dimensions envisagées plus haut. En tout cas, se passer de cette partie serait construire une maison sans charpente ni fondation.
Dans l'ensemble, nous nous rendrons compte que nos enquêtés vont faire ressusciter notre support théorique en l'inondant de leurs propos et convictions.

2.5.1. Variable "sexe".

a. Les garçons.

Les garçons justifient leur position dans les cinq degrés de l'échelle d'attitudes qu'ils ont cochés selon leur assentiment:
A la dimension individuelle, les garçons refusent carrément que l'avortement préserve l'équilibre mentale de l'intéressée. Et pour cause, elle (la fille) est soumise à des commérages qui contestent l'acte commis/contre son gré. Elle croit avoir l'équilibre qui n'est en réalité qu'un conglomérat des résidus de déséquilibre sur tout point de vue. Sa conscience ne sera jamais tranquille. Le crime la poursuit dans tout et partout. Elle aura toujours des remords d'avoir tué une personne en formation.

Des troubles psychiques, continuent-ils, elle n'en est pas moins épargnée. Elle devient trop pensive, elle maigrit. L'avortement est à la base des tourments, du regret, des inquiétudes voire de dépression mentale. Si, par exemple, elle avorte parce qu'elle a été déçue par un garçon qu'elle aimait, elle ne cessera jamais de penser à lui. Bref, à moins que l'on ne soit pas normal, on ne peut jamais se sentir à l'aise, équilibré, quand on a "zigouillé" une personne venant de ses entrailles.

Comme développé dans la rubrique consacrée aux quelques conséquences de l'avortement criminel, les garçons retracent les effets de l'avortement du point de vue physique et psychologique : il semble évident que l'avortement criminel et les circonstances émotionnelles qui l'accompagnent représentent pour l'intéressée (la fille ou la femme) une agression tant physique que psychique. Le but poursuivi, les manoeuvres utilisées, l'insécurité, bref, tous les mécanismes et attitudes mis en jeu au moment de l'acte font de l'avortement une "épreuve traumatisante". NIMBONA (P.C.) dit que les nombreuses suites mentales d'un tel avortement sont celles que l'individu traîne toute sa vie et dont certaines réactions s'expliquent par l'existence de l'acte criminel refoulé.

Côté économique, d'après eux, l'avortement ne résoud pas nécessairement les problèmes financiers ou de déceptions amoureuses. Il sévit plutôt l'ignorance, la lâcheté. Il y a risque même de provoquer des problèmes plus sérieux : la mort, la stérilité. L'on pourrait à la rigueur tolérer l'avortement chez une jeune fille qui n'a sérieusement pas de moyens pour éduquer son enfant. Mais force est de constater que ce ne sont pas celles-là qui avortent. Les raisons sont d'une autre nature. Et la raison valable de toutes serait la vie de la mère en danger.
En dehors de cela, tout est transformé en une raison noble que l'on se fait pour justifier un acte ignoble.

En sus des arguments contre l'équilibre mental après avortement criminel, les garçons étayent l'assertion du thème social : ils ne peuvent pas nouer des relations avec une fille qui a avorté car elle est homicide (ici infanticide : c'est nous qui nuançons), acariâtre, à tel point qu'elle peut poser n'importe quel acte anti-social. Même si en avortant on a des problèmes personnels à résoudre, cet acte est signe d'un mauvais comportement que ce soit sexuel ou social. En cas de désaccord avec son partenaire, elle peut le tuer lui également. Elle n'est plus humaine, ne respecte ni sa vie ni celle des autres.

Ils poursuivent : Une chose est sûre : une fille qui avorte est un assassin et dépourvu donc de toute affection. L'enfant, en particulier, est pour elle un être à massacrer selon ses caprices. A quoi bon alors nouer des relations avec une personne pareille ? S'il arrive de nouer des relations avec elle, la condition nécessaire et suffisante est qu'elle ait avorté en ayant des raisons fondées. Et parmi ces dernières, ils excluraient le fait d'avorter pour continuer à paraître jeune. Ou encore, ils entretiendraient des relations pour lui montrer, par cette occasion de contact, le mauvais acte qu'elle a posé.

Sur le plan culturel et social dans notre support théorique, ils convergent avec l'auteur précédemment cité (NIMBONA (P.C.)): l'avortement reste considéré comme un délit et il existe des interdits moraux qui, pendant l'éducation, se sont intégrés dans la personnalité. Parmi ces interdits moraux, nous retrouvons la valeur accordée à la fécondité dans la société traditionnelle burundaise. Les attitudes générales envers cette fécondité illustrent au clair que la société burundaise réprime l'avortement. Du point de vue ontologique, en effet, le "Murundi" manifeste une volonté ardente de transmettre sa vie. Au foyer, l'enfant est un moyen de production. Le désir d'avoir des enfants n'est jamais satisfait. Dans un contexte social, les Burundais associent richesse et fécondité. Pour eux, avoir une progéniture nombreuse équivaut à la richesse : "A quoi lui sert toute sa richesse, s'il n'a pas d'héritiers". Cette fécondité est sacrée. Sa destruction est alors mal conçue.

Ceci nous renvoie à la conception traditionnelle d'une fille-mère dans la société burundaise, aux sanctions encourues par elle-même et sa famille. Si une jeune fille tombe enceinte et tente d'égorger son enfant, elle subit une mort" barbare" : on lui accroche un moule au dos, bras arrière, et est jetée dans un gouffre profond après l'avoir coupé les poignets et les pieds.

Ce qui nous fait penser à l'éducation qui doit façonner la personnalité. Du côté social, l'avortement criminel est jugé répréhensible par le milieu. Il doit rester secret, et la crainte d'un rejet social condamne l'intéressée à un isolement qui renforce sa culpabilité.

A l'item qui propose le laisser -aller, le laisser-faire, c'est-à-dire abolir toute loi contre l'avortement, les garçons tiennent ferme à leur position.

L'avortement est anti-économique et anti-social. Il faut plutôt l'interdire. Si l'on abolit toute loi contre l'avortement, des conséquences seraient insupportables. L'avortement risque d'être un abus. Toutes les filles qui conçoivent se donneraient à l'avortement. L'on accélérerait la vitesse du comportement sexuel qui prendrait une allure intensément inexplicable. Ce serait créer un état de chose proche de la déchéance de la société. C'est la perte des valeurs sociales, des vies humaines. L'avortement est sauvage. Un tel problème doit être réglémenté, subir un contrôle sérieux et rigoureux pour décourager l'usage abusif.

Concernant la démographie, les garçons acceptent que l'avortement est un des moyens pour résoudre les problèmes démographiques. Ils nuancent en citant un certain Malthus qui cherche la solution aux problèmes démographiques dans l'avortement.C'est une solution inhumaine qui réduit pourtant l'effectif démographique. Pour eux donc, mieux vaut ne pas concevoir que tuer; et pour cause, chacun a le désir naturel de voir son enfant. Alors, cette méthode viendrait après les contraceptifs et les techniques de planning familial.

b. Les filles.

Les filles, qui semblent favorables à l'avortement par rapport aux garçons, reconnaissent l'existence de l'état troublé, accablé, du sentiment de culpabilité chez la fille qui a avorté, mais elles motivent la situation. Elles partent du fait qu'elle a ses propres problèmes. Au départ, elle a trop de troubles à l'esprit. Elle est hantée par cette question de la vie : qu'est-ce que je suis et qu'est-ce que je deviens ?
Pour en finir, elle avorte. Et cela la rassure dans la mesure où elle reste considérée, par ceux qui ne le savent pas, comme une jeune fille. Elle devient plus ou moins sûre de fonder son foyer, car en général, la vie conjugale est conditionnée par l'état civil de la fille.
Les problèmes économiques et les déceptions amoureuses sous-tendent leurs propos. Deux exemples fréquents sur lesquels elles se basent sont le cas d'une élève ou d'une étudiante, une jeune fille déçue par un garçon qu'elle aime. Ici nous entrons dans le problème de l'euthanasie. Certaines filles se sentent soulagées lorsqu'elles ne possèdent plus rien de ceux qui les ont déçues. Par contre, d'autres aimeraient se souvenir d'eux en gardant au moins leur enfant. D'autres encore préfèrent tuer l'enfant dès sa formation dans l'utérus au lieu de le voir souffrir. Cependant, il y en a qui le font pour se décharger même si elles sont riches.

Les filles qui avortent s'appuient souvent sur ce raisonnement : elles sont incapables d'entretenir convenablement l'enfant faute de moyens matériels. Ensuite, l'enfant n'a pas de filiation : il est rejeté de partout pour les deux familles. Il est dépourvu d'affection. Enfin, la fille-mère est déconsidérée dans la famille et dans la société, subit des commérages accompagnés de maudits. Tous ces facteurs réunis obscurcissent l'avenir des deux individus. Ces filles alors pensent directement à l'acte abortif au lieu de laisser le temps agir.

Quant aux relations sociales, c'est une personne comme tant d'autres. Elle peut avoir des raisons d'avorter, notamment la honte de réintégrer le foyer de ses parents, ne pas être sûre d'assurer son avenir et celui de l'enfant. C'est un moyen d'éviter de mauvaises connotations (exemple : être considérée comme une prostituée). Avoir un enfant que tu ne pourra pas éduquer, qui mourra de kwashiorkor, de marasme et de maladies infectieuses, qui contaminera tout l'entourage, qui, au lieu de mourir seul, il entraîne dix autres, c'est un crime triple : pour soi-même, pour l'enfant et pour l'entourage. En outre, étant filles, ce n'est pas une raison de couper les ponts :
"ce qui lui est arrivé pourrait à mon tour m'arriver", s'exprimant une des répondantes.

Dans la dimension morale et politico-juridique, les filles trouvent que l'avortement n'est pas un crime. Il ne faut pas non plus abolir toute loi contre l'avortement car il est des fois où elle est nécessaire. Sinon, beaucoup de gens en périraient. Il y aurait tant d'avortements, ce qui n'est pas souhaitable pour la société. Que les gens apprennent plutôt à utiliser les méthodes contraceptives.

Les filles consentent à l'idée que l'avortement est une des solutions aux problèmes démographiques :
cela ne vaut pas la peine de mettre au monde des enfants qu'on n'est pas à mesure de nourrir, de loger, d'instruire, etc . Pour ce faire, l'avortement permet de supprimer un nombre d'enfants qui excèdent peut-être la population désirée. Les naissances, surtout illégitimes, diminuent tandis que le taux de mortalité augmente. C'est une méthode de planning familial comme toutes les autres mais qui n'est pas louable. La meilleure solution à l'explosion démographique est la contraception, l'avortement n'intervenant qu'en cas d'échec de cette dernière.
Elles n'oublient pas que la démographie est aussi nécessaire au développement d'un pays.

En analysant ces propos des filles, nous trouvons qu'elles reprennent en fin de compte les raisons invoquées pour l'avortement, paragraphe insinuée dans le cadre de référence. En effet, les mobiles qui conduisent une femme (ou fille) à vouloir interrompre sa grossesse sont très variables.
Cette volonté peut être déterminée par sa situation matrimoniale (célibataire, mariée, divorcée, veuve, séparée), son âge (mineure), ses revenus, les valeurs et les coutumes de la société dans laquelle elle vit.

SILLAMY (N) explicite comme suit : ce peut être, chez une jeune femme célibataire, la crainte de décevoir ses parents ou d'affronter la colère de son père, d'encourir la réprobation ou tout simplement la peur du "qu'en dira-t-on". Il peut s'agir aussi d'une impossibilité matérielle d'assumer toute seule la charge d'élever un enfant.
De plus, un enfant illégitime n'a pas de place dans la société burundaise. Il doit connaître des problèmes d'héritage parce qu'il est rejeté de partout.
En général, nous remarquons que plusieurs raisons avancées pour l'avortement sont liées à la situation présente de la jeune fille.

2.52. Variable "niveau d'études"

a) Candidature

Les calculs statistiques ont montré que les candidats
nt moins tolérants que les licenciés en matière d'avortement.
s candidats soutiennent que l'avortement détruit l'équilibre
ntal, en ce sens que l'intéressée est soumise à des commérages
i contestent l'acte commis contre son gré. Son esprit est
oublé. Elle n'est jamais posée. Elle est condamnée en quelque
rte car elle a tué. Quelle que soit l'issue, c'est une solution
che.

Ils refusent des relations étroites avec une fille qui
avorté. Elle peut, disent-ils, leur conseiller un jour de faire
même. Ils affirment que l'avortement est un fléau social car
donne une mauvaise image de la société. Aussi ces gens
uffrent-elles après l'avortement. Dans ces conditions, la famille
la société est obligée de les aider. A part cela, l'avortement
casionne, selon eux, des perturbations tant familiales que sociales.

Ils nous informent qu'auparavant l'avortement était presque
connu, pour ne pas dire relativement inexistant. Actuellement,
est devenu "normal", se répand à grande échelle, et traîne
rrière lui la dépravation des moeurs et la dégénérescence du
rps humain. L'avortement criminel s'oppose à la coutume, à la
rale et à la santé. Il abîme le corps humain par la prise
ontaire des médicaments nocifs.

"Si le Gouvernement abolit toute loi contre l'avortement,
serait une faiblesse de sa part. Sommes-nous des personnes ou
animaux ?", s'inquètent nos sujets candidats. Ils poursuivent:
te politique serait comme un soutien pour favoriser de plus
plus l'avortement. Plusieurs filles se mèconduiraient davantage.
t le monde deviendrait homicide. Des problèmes plus compliqués
poseraient, entre autres les problèmes sociaux : ce serait aller
'encontre de la règle morale qui importe beaucoup dans la
iété. Dès lors, il faut un contrôle suffisant pour sauvegarder

la société du point de vue moral ou démographique. C'est en partie une des méthodes régulatrices de la démographie, reconnaissent-ils avec certains auteurs comme l'économiste Malthus, lorsque les autres ont été épuisées. Chacun mettra au monde en considérant ses revenus.

b) Licence

Voici à quoi s'en tiennent les licenciés :
Intérieurement, c'est un acte qu'on ne peut pas oublier aussi facilement. Bien que le sujet y recourt en dernière possibilité, il aura toujours des remords d'avoir tué une personne en formation. Ce n'est pas parce qu'elle ne souhaite pas avoir un enfant, plutôt elle est obligée, elle est embarquée, elle doit suivre. Avant de s'engager dans l'avortement, des questions bouillonnent dans sa conscience: faut-il opter pour l'avortement et subir la censure morale et sociale ? Serait-il préférable d'enfanter et subir la loi de la pesantaur économique, sociale, politique ? Lorsqu'elle balance les deux poids, il semble que le premier offre moins d'inconvénients que le second. Ce dernier évolue dans le temps en suscitant d'autres (pour l'enfant et la fille-mère) tandis que le premier, s'il a bien réussi, va s'amenuisant. Il est injuste, incohérent et même impossible de mettre au monde un enfant si on n'est pas capable de couvrir le besoin que la maternité impose, et surtout un enfant "sans père". C'est contre les droits de l'homme. Cela est tout à fait vrai pour les élèves et les étudiants (côté financier) en particulier.

Quant aux relations à entretenir avec elle, selon eux, il faudrait peut-être voir le mobile qui l'a poussée à avorter. Elle peut avoir raison. Les filles licenciées maintiendraient des relations avec elle pour lui demander plutôt comment elle s'y est prise pour qu'un jour elles puissent se tirer de la même situation si elle leur arrivait.

Les licenciés s'accordent à la nécessité de la loi non pas contre l'avortement mais pour le légitimer quelque peu. L'avortement est un acte très dangereux qu'il faudrait réglementer surtout dans un pays où les gens ne sont pas instruits. De toute façon,

nombreuses sont celles qui avortent dans les ténèbres et sont souvent victimes de cet acte. Les licenciés doutent de la mise en application de la loi concernant l'avortement : que l'avortement soit légalisé. "Pourquoi les filles avortent clandestinement à de gros frais (30 000 FBU) ? Du reste, rares sont les cas où les tribunaux prononcent une peine contre une fille qui a avorté". Ils reconnaissent en fin de compte le côté positif de l'avortement: en tous cas, l'avortement est un mal nécessaire. Celles qui avortent ont des raisons personnelles. Donc, que qui veut le fasse sans se cacher. Mais la meilleure procédure serait de vulgariser les contraceptifs et prévoir un garde-fou, c'est-à-dire la loi.

Les licenciés sont tout à fait d'accord qu'à la limite l'avortement se présente comme un des moyens de réduire la population. Ceci parce que, qui dit avortement dit suppression d'une future tête, d'une bouche de plus. Ils citent le cas du Japon qui connaissait une explosion démographique. Matériellement, l'avortement réduit les naissances potentielles : l'intention est d'éviter les naissances non désirées, la conséquence est que ces futures enfants ne verront pas le jour. Donc l'avortement y contribue mais à lui seul ne suffit nullement pas. Ils proposent de l'associer aux techniques de planning familial au même titre que les contraceptifs.

A analyser ces justifications aux principaux items, il semble que les licenciés raisonnent plus profondément que les candidats. Serait-ce question de maturité entre les deux groupes comparés ? Lorsqu'ils proposent les méthodes de planning familial et les contraceptifs, y aurait-il un avantage au profit de la diminution du nombre d'avortements ? De cette proposition, il apparaît une différence de mentalité entre la jeunesse actuelle et nos ancêtres : la bonne volonté de partager les connaissances avec les ignorants. En fait, nous avions émis, dans le chapitre de la contraception, cas du Burundi, l'idée que les procédés traditionnels contraceptifs (pratiques magiques, utilisation de certains produits réputés contraceptifs) n'étaient connus que par les vieilles femmes. Et les détentrices de ces connaissances ne voulaient ni livrer leur secret ni faire connaître la nature des remèdes utilisés. En conclusion, il y aurait un profit dans l'utilisation des contraceptifs, au lieu de pratiquer l'avortement.

2.5.3. Variable "Faculté"

a) Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

La Faculté de P.S.E. a semblé avoir une attitude défavorable à l'avortement si on tient compte aux résultats statistiques. Les réactions et arguments sont les suivants :

A la dimension individuelle, les psycho-pédagogues introduisent les notions de la psychologie voire de la psychanalyse, telles que la personnalité, le sadisme, le sentiment de culpabilité, l'angoisse, la dépression mentale, etc... En effet, "l'intéressée se sent équilibrée mentalement si elle est sadique; les sadiques éprouvent toujours du plaisir en posant l'acte criminel". Ils approfondissent la citation : l'avortement est un des meilleurs exemples de la situation sado-masochiste; sadisme parce que la fille tue un innocent, masochisme car elle se fait souffrir elle-même et en est sécurisée. En dehors de cela, un être normal ne peut jamais être tranquille quand il est objet de mépris, de commérages, de soupçons de tout genre. Cette fille est condamnée et a conscience du fait que la société la considère comme une criminelle. L'avortement ne va pas sans conséquences fâcheuses; une fille qui a avorté est sujette à des tourments, des chagrins, des inquiétudes, etc. Et comme le psychisme influence le physiologique, le physique est attaqué. La fille maigrit à vue d'oeil. Finalement, tout est déséquilibre.

"Le vin tiré, il faut le boire", s'exprime un étudiant. Il existe des moyens contraceptifs auxquels ces gens auraient pu recourir au lieu d'ôter la vie à un être vivant; les problèmes financiers sont passagers; et en ce qui concerne l'amour, il n'y a pas d'homme irremplaçable. Au contraire, c'est la lâcheté. Les relations avec elle seraient très limitées. Elle aurait tendance à continuer de la sorte. Même si en avortant on a des problèmes à soi que l'on veut résoudre, cet acte est signe d'un mauvais comportement d'ordre sexuel et social.

Dès le premier jour de la fécondation, il y a déjà formation d'un homme, d'où avorter est un acte criminel car on détruit la vie d'un futur individu qui jouirait des droits et des devoirs comme les autres hommes ; et l'intéressée et l'avorteur sont tous condamnables. L'avortement est un fléau social à cause des répercussions néfastes qui se produisent dans la société : quand on avorte, il est normal que l'on souffre physiquement et moralement. De ce fait, la société s'occupe de soins. Il est compréhensible que la fille devient une charge "artificielle" parce que créée par elle-même. De plus, celles qui avortent peuvent le faire clandestinement et par malheur, elles y perdent la vie. Si on abolit toute loi relative à l'avortement, les filles prendraient l'habitude de commettre de tels actes quitte à s'adonner à la prostitution pour la plupart.

A supposer que l'avortement soit déclaré légitime, il serait affreux de vivre dans la société. En effet, la débauche serait le point culminant. L'homme n'aurait plus de valeur. Tout le monde deviendrait homicide. Bon nombre de vies humaines en souffriraient et en périraient. La prostitution proliférerait. Les psycho-pédagogues sont partisans de toute technique de limitation des naissances sauf l'avortement.

Si l'avortement était une solution sans épine aux problèmes démographiques, il serait autorisé dans plusieurs Etats. Il existe par contre d'autres moyens plus efficaces et qui nuisent moins à la société. Plutôt prendre des contraceptifs que de tuer les innocents. Ces enfants ont même une grande probabilité de mourir avec leurs mères.

b) Faculté de Droit

Les conclusions auxquelles nous avons abouti dans le traitement statistique affirment que les juristes sont défavorables à l'avortement ; mais leur attitude est teintée d'une certaine neutralité. Ils émettent les avis suivants :

D'un côté, l'avortement préserve l'équilibre mentale de l'intéressée parce qu'elle se sent plus ou moins déchargée d'un fardeau. De l'autre, elle devient la cible de l'entourage qui n'approuve pas son comportement. Des fois, l'avortement constitue la base des soucis et des remords. L'équilibre ou le déséquilibre mental dépand des conditions plus ou moins dramatiques de l'avortement et surtout de la personnalité qui peut être fragile. D'ailleurs, ne recourt-on pas à ce moyen parce qu'on n'a plus de choix ? Intérieurement, c'est une trace qui ne peut pas s'effacer facilement. Des fois, l'avortement comme solution aux handicaps quotidiens peut quelque peu se révéler efficace : du moment où la fille reste célibataire sans gêne d'enfant. Pourtant, au fond, ce n'est vraiment pas une solution. C'est une lâcheté. L'enfant qui serait né n'est pas nécessairement la cause de la misère . . C'est la criminalité par excellence.

"Pourquoi couperais-je les ponts si les raisons sont fondées ?", déclare un des interrogés à propos des relationsavec la fille. Pour question de crime, les juristes nuancent leurs affirmations : devant la loi, qui réprime l'avortement, c'est un crime. Mais toute loi n'est pas recommandable bien qu'elle doive être respectée. Avorter est un acte de rechange quand tout a échoué : quand la jeune fille est déjà tombée dans le piège de la conception "involontaire", elle se cherche un moyen pour en sortir afin d'éviter toutes les conséquences socio-culturelles qu'elle risquerait de subir. L'avortement est alors un dernier recours. Il devient fléau social lorsqu'il est généralisé, alors qu'il est contraire à la moralité, aux bonnes moeurs, à l'ordre public. Il y va de la vie des milliers de foetus, de la santé des mères. Il est la preuve d'un comportement sexuel peu recommandable : relations adultérines, vagabondage sexuel...

Supprimer toute loi contre l'avortement serait encourager une criminalité on ne peut plus dangereuse. Les juristes préfèrent la prohibition avec une certaine souplesse dans l'application. Ils se demandent pourquoi les filles avortent clandestinement à des prix exhorbitants .La loi est un mal nécessaire, un garde-fou. Il y a des fois où l'avortement est nécessaire pour la survie de la mère ou autres raisons valables. Un juriste s'interrogea : "pourquoi autoriser la vente des pilules et autres contraceptifs si on n'autorise pas l'avortement qui remédie à la défaillance de ces contraceptifs?" Lui aussi serait un moyen pour limiter les naissances dans le cadre du planning familial.

Cela signifie que l'avortement dirigée serait en partie une solution à la surpopulation car il freine une démographie galopante.

c) Faculté de Médecine

Les médecins refusent catégoriquement de s'opposer aux économistes dans l'attitude envers l'avortement. Tous sont favorables au cas à l'étude.

Les médecins sont pour l'avortement quand celui-ci est effectué en connaissance de cause. Ils argumentent ainsi : quand un enfant se développe dans ses entrailles, on n'est pas toujours sûr de lui assurer un avenir correct, et puis une fille-mère n'est pas bien vue dans notre société. Egalement, dans une situation difficile, ses projets ont beaucoup de chances d'être compromis si elle n'avorte pas. Elle peut encore décider d'avorter si par exemple la société la délaisse, la réprimande quand elle est enceinte, ou si tous les garçons s'écartent d'elle se moquent d'elle. Les médecins préfèrent perdre un enfant à l'état embryonnaire que plus tard à cause du manque des moyens pour l'éduquer.

Parlant des relations, tout dépend des causes. L'avortement résoud pas mal de problèmes. Cependant c'est une arme à double tranchant : même s'il résoud des problèmes, c'est un crime car on tue un homme, et un crime est puni par la loi. C'est aussi un fléau parce qu'il apporte des comportements nouveaux souvent non acceptés par la société : le laisser-aller, le laisser-faire, le non respect du corps humain.

Si on abolit cette loi, il y'aurait beaucoup d'avortements cette fois-ci non clandestins car libres. Dès lors, même s'il se produirait moins de dégâts dus à l'ignorance, une telle procédure mènerait à l'excès. Et dans toute entreprise, l'excès nuit.

Le laisser-aller en matière d'avortement aboutit inéluctablement à une anarchie, une sauvagerie, qui s'étendraient au sein des foyers ou même dans la société in extenso. L'utilisation des méthodes contraceptives est plus pratique.

Les médecins épousent l'idée que l'avortement contribue à la régularisation de la démographie. Il diminue le nombre d'enfants, surtout illégitimes. Ils s'expriment de la sorte : "si on est contre l'avortement, on est contre le planning familial rigoureux alors que de nos jours la population augmente considérablement". Avec l'avortement, on pourrait avoir le nombre d'enfants que l'on serait capable d'éduquer. Ils suggèrent que l'on pourrait de préférence appliquer d'avance les méthodes contraceptives.

d) Faculté des Sciences Economiques et Administratives

Selon les résultats statistiques, les économistes sont plutôt favorables à la pratique de l'avortement. Ils se défendent ainsi : l'équilibre de la personne qui a avorté dépend de sa personnalité. Il y'en a que cet acte laisse intactes et d'autres à qui il laisse des remords pouvant ébranler leur état mental. La fille devient calme si elle met fin aux problèmes qui pourraient en découler : un bâtard fait souffrir toute la vie, sans parler des problèmes des moyens matériels pour l'élever. Au contraire, lorsqu'elle s'en débarrasse à temps, elle aura moins de peine. Encore que dans la société burundaise, en général, la future vie conjugale est conditionnée par l'état civil de la mère; la fille-mère est moins sûre à ce sujet.

En incluant le matériel, les économistes se sont bien prononcés. Les principes de l'euthanasie abondent dans leurs réflexions : " à quoi bon mettre au monde un enfant que tu n'es pas en mesure d'élever convenablement, ou bien dont le père a refusé la paternité? Un bâtard qui sera victime de la misère alors que d'avance on prévoit l'incapacité matérielle, ou tout simplement si vous ne pouvez pas le combler d'affection?" Pour une raison ou une autre, l'avortement peut être la meilleure solution compte tenu de l'avenir de l'enfant et de la mère elle-même.

Une fille qui a avorté, si elle l'a fait pour des motifs valables, ils ne voient pas pourquoi ils la mettraient au ban de la société. Elle est une fille résolue qui sait prendre des dispositions et résoudre ses problèmes. Les relations avec autrui viendraient l'équilibrer moralement parce qu'elle est marginalisée quelques fois.

> "... Si elle tombe enceinte, c'est question d'imprudence et c'est parce qu'elle ne sait pas exactement la durée de sa période féconde ; par ailleurs, presque toutes les filles font des rapports sexuels en dehors des lois. Celles qui tombent enceintes ne sont pas les seules coupables ; c'est comme un accident de leur part",

déclare un étudiant en Economie.

Ce n'est pas un crime car si on commet l'acte abortif on sauve la vie de l'intéressée dans plusieurs dimensions. Ils se justifient :

> "... étant donné que l'on peut condamner à mort un être vivant, je peux soutenir l'idée que l'avortement n'est pas un crime si l'acte est accompli pour des raisons socio-économiques véritables".

Au regard des autres c'est un fléau social mais du point de vue de l'intéressée, c'est une réussite. C'est un remède à un problème particulier. Les économistes reconnaissent tout de même que l'avortement est un moyen extrême ; on ne doit donc en user que quand il n'y a plus d'autres voies. Comme on ne peut pas frustrer les hommes en les empêchant de faire l'amour, il faut d'abord vulgariser les méthodes contraceptives pour ne recourir à l'avortement qu'en de très rares cas qui arrivent quand même. Bref, l'essentiel est d'essayer de comprendre l'intéressée.

Toutefois, la suppression de toute loi contre l'avortement serait une illusion. A la longue, il y'aurait diminution de la population du fait même que le nombre de femme serait en baisse continuelle. Les économistes réclament la légitimation de l'avortement pour décourager l'usage clandestin et ses conséquences néfastes, la mise sur pied des moyens plus commodes pour éviter

les naissances indésirables. Au cas où cette action de **suprimer** une vie humaine se produit, il faudrait essayer de comprendre cette situation-problème. Pour qu'une personne en arrive à décider d'avorter, il faut comprendre qu'elle n'avait plus de choix. Ce n'est d'ailleurs plus un choix mais une contrainte.

Nous venons de présenter les réactions et justifications des sujets aux items semi-fermés. Comme sus-mentionné, cette présentation illustre la variabilité inter-groupes de l'attitude des étudiants universitaires du Burundi face à l'avortement. Ce fait est à ramener du côté de l'éducation : grâce aux cours qui leur sont dispensés sur les bancs de l'école , les étudiants en arrivent à adopter une autre vision du monde différente de celle de ceux qui ne partagent pas ce mode de vie. Ceci confirme l'hypothèse qui stipulait que cette attitude varierait en fonction du sexe et de l'éducation au sens large. A présent, il est question de scruter la variation de l'attitude mesurée suivant le système de croisement des variablesde recherche. Nous présentons d'abord les sous-groupes que nous avons constitués, leurs effectifs, leurs scores bruts, leurs moyennes et leurs variances.

Comme précédemment, nous nous servons du test "t" de Student pour comparer les différentes moyennes des dits sous-groupes. Nous traçons par la suite un tableau matriciel des valeurs de "t" résultant de la comparaison des moyennes des sous-groupes. Notons que pour obtenir ces moyennes et variances, nous avons empruntè la formule du calcul des moyennes et variances des données non-groupées comme c'est marqué au bas du tableau suivant.

2.6. Comparaison des résultats obtenus en croisant les variables

*1 / *2	Ire année								4e année							
	F				G				F				G			
	E.	P.	M.	D.	E.	P.	M.	D.	E.	P.	M.	D.	E.	P.	M.	D.
Xi	85;37;	67;	28;	72;	39;99;	56	72	66	81	67	91	99	51	64	111	54
	61;59;	70;	74;	76;	93;83;	79	41	60	IO5	34	IO2	IOO	90	83	72	84
	66;92;	89;	76;	93.	58;69;	68	60	75	93				IO3	74	65	77
	74;84;	86.	69.		56;52;	94	IO4	73					93	43	IOO	59
	93.				48;92;	82	II4	38					66			79
					54;41;	79	88	83					89			53
					76;78;	28	60	78								
					IO2;86;	24	55	63								
					73.	23	54	62								
							41	50								
							87	40								
							78	44								
								38								
								58								
N	9	4	4	3	17	9	12	14	3	2	2	2	6	4	4	6
$\bar{X}$	72,33	78	61,75	80,33	70,53	59,22	71,17	59,14	93	50,5	96,5	99,5	82	66	87	67,67
s^2	338,50	123,33	1509	12434	399,86	765,70	556,32	231,06	144	544,50	60,50	0,50	378,4	295,33	484,67	191,87

*1 : variables
*2 : valeurs des indices statistiques
F : filles
G : garçons

E : Economie
P : Psychologie
M : médecine
D : Droit
X_i : résultats bruts ou scores totaux individuels

N : Nombre de sujets
$\bar{X}$: moyenne
s^2 : varance

En lisant ce tableau, nous constatons que les filles accaparent la moyenne la plus élevée de la distribution (99,5) alors que la plus élevée chez les garçons est de 87. Bien que, apparemment, la différence semble être significative, nous ne pouvons pas nous prononcer la-dessus car d'autres facteurs entre en jeu. C'est pour cela que nous devons soumettre ces résultats à un test de signification. Pour éviter la répétition inutile et harassante des calculs des valeurs de "t", nous passons directement au tableau matriciel de ces dernières.

Tableau matriciel des valeurs de "t" résultant de la comparaison suivant le croisement des variables retenues dans les hypothèses de travail

	FE1	FP1	FM1	FD1	GE1	GP1	GM1	GD1	FE4	FP4	FM4	FD4	GE4	GP4	GM4	GD4
FE1	///	0,69	0,82	0,90	0,23	1,18	0,13	1,79	2,23	1,24	2,93	4,42	0,96	0,60	1,16	0,59
FP1	0,69	///	1,29	0,27	1,01	1,74	0,78	2,74	1,69	1,58	2,37	3,86	0,41	1,17	0,73	1,30
FM1	0,82	1,29	///	1,42	0,71	0,17	0,71	0,22	2,35	0,56	2,76	3,32	1,46	0,30	1,60	0,47
FD1	0,9	0,27	1,42	///	1,22	1,88	0,98	2,78	1,34	1,58	1,91	2,97	0,16	1,33	0,52	1,48
GE1	0,23	1,01	0,71	1,22	///	1,09	0,08	1,80	2,66	1,16	3,54	5,94	1,23	0,46	1,37	0,38
GP1	1,18	1,74	0,17	1,88	1,09	///	1,04	0,01	2,93	0,46	3,47	4,36	1,87	0,54	1,93	0,78
GM1	0,13	0,78	0,71	0,98	0,08	1,04	///	1,52	2,25	1,16	2,89	4,15	1,04	0,47	1,22	0,40
GD1	1,79	2,74	0,22	2,78	1,80	0,01	1,52	///	4,22	0,51	5,46	9,87	2,56	0,72	2,38	1,23
FE4	2,23	1,69	2,35	1,34	2,66	2,93	2,25	4,22	///	2,37	0,40	0,94	1,04	2,45	0,46	2,83
FP4	1,24	1,58	0,56	1,58	1,16	0,46	1,16	0,51	2,37	///	2,65	2,97	1,72	0,83	1,84	0,98
FM4	2,93	2,37	2,76	1,91	3,54	3,47	2,89	5,46	0,40	2,65	///	0,54	1,50	2,99	0,77	3,65
FD4	4,42	3,86	3,32	2,97	5,94	4,36	4,15	9,87	0,94	2,97	0,54	///	2,20	3,89	1,13	5,60
GE4	0,96	0,41	1,46	0,16	1,23	1,87	1,04	2,56	1,04	1,72	1,50	2,20	///	1,37	0,37	1,47
GP4	0,60	1,17	0,27	1,33	0,46	0,54	0,47	0,72	2,45	0,83	2,99	3,89	1,37	///	1,50	0,16
GM4	1,16	0,73	1,60	0,52	1,37	1,93	1,22	2,38	0,46	1,84	0,77	1,13	0,37	1,50	///	1,56
GD4	0,59	1,30	0,47	1,48	0,38	0,78	0,40	1,23	2,83	0,98	3,65	5,60	1,47	0,16	1,56	///

Le tableau matriciel des valeurs de "t" retrace visiblement celles qui sont hautement, moyennement, et non significatives. Seules les plus significatives sont soulignées pour faciliter les commentaires comparatifs du tableau. En outre, nous avons préféré maintenir le nombre de degrés de liberté égal à l'infini ou au moins supérieur ou égal à 30 ; et par voie de conséquence, la valeur critique correspondante de "t" égale à 1,960 au risque de 5%.

En balayant du regard le tableau matriciel, directement, deux zones se détachent du fond. Quelles sont-elles précisément ? Le test de signification des moyennes des groupes féminins montre que ces derniers réagissent tout à fait différemment des autres ; les différences des moyennes s'étant révélées hautement significatives. Ceci vient toujours confirmer notre hypothèse de départ à propos de la variable "sexe".

Examinons ensuite les croisements de ces variables. Il apparaît des enchevêtrements de réactions qui méritent tout de même d'être relevés. Toujours au niveau de la zone dominante, le test a révélé que la réaction des garçons de la Faculté de Droit en première année diffère énormément de celle des filles de la même Faculté en quatrième année (t = 9,87). Ici, le niveau d'études et le sexe entrent en jeu. C'est une variation intra-groupale de l'attitude envers l'avortement. De même, les garçons de la F.S.E.A en première année se distinguent des filles de la Faculté de Médecine en quatrième année (t = 5,94). Les garçons de la Faculté de Droit en première année accusent une différence hautement significative avec les filles de la Faculté de Médecine en quatrième année. Ils enregistrent une valeur de "t" égale à 5,46. D'autres sous-groupes qui renferment une valeur de "t" hautement significative sont la classe formée par les étudiantes de la F.S.E.A en première année et celle composée d'étudiantes de la Faculté de Droit en quatrième année. Elles totalisent une valeur de "t" égale à 4,42. Nous pouvons en déduire que les variables Faculté et niveau d'études influent sur la prise de position des étudiants en matière d'avortement.

Poursuivant avec le même raisonnement, les garçons de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education en première année se distinguent considérablement des filles de la Faculté de Droit en quatrième (t = 4,36); et pour cause le sexe, la Faculté, le niveau d'études sont plus que variés dans leur essence et partant dans leurs objectifs en Education.

Commenter tout ce tableau, case par case, relèverait de la superfuité. Aussi, un tableau synoptique ne doit-il pas permettre d'un même coup d'oeil de saisir les diverses parties d'un ensemble. Dans les conditions normales, chaque case de croisement mérite une attention, même pour les sous-groupes dont les différences des moyennes sont réputées "pas du tout significatives". Comme nous l'avions déjà écrit, les valeurs de "t" s'échelonnent des "hautement significatives" aux "pas du tout significatives" en passant par "moyennement significatives". Pour plus de concrétisasion, cette échelle se traduit en valeurs de "t" égales, en nombre entier arrondi à l'unité, à :

0 : pas du tout significative
1 : pas significative
2 à 3 : moyennement significative
4 et plus : hautement significative

Donc, au moment où certains sous-groupes se concentrent, en valeurs de "t", dans le "positif" (ceux déjà commentés), les autres le font en sens inverse, c'est dire "le négatif". En guise d'ullustration, considérons les sous-groupes :

(1) GD1 contre GP1 avec t = 0,01 et GM1 contre GE1 avec t=0,08.
(2) GM1 contre FE1 avec t=0,13 et GD4 contre GP4 avec t=0,16.

Ce sont les valeurs de "t" les plus basses de la série.

De (1) nous concluons que la variable "Faculté" n'a pas du tout influencé l'attitude des sujets. En d'autres mots, les garçons de la Faculté de Droit en première année se comportent de la même façon devant l'avortement que les garçons de la F.P.S.E au même degré d'études. La même constatation est valable pour les garçons de la Faculté de Médecine en première année contre ceux de la F.S.E.A au même niveau d'études. Egalement, les deux couples restants n'ont pas manifesté de changement d'attitude sous l'influence des facteurs retenus, cependant ils le font à un degré pas plus remarquable par rapport aux deux autres. Ils méritent en tout cas un

certain signalement. Les garçons de la Faculté de Médecine en première année et les filles de la F.S.E.A au même niveau d'études se situent de façon identique face à l'avortement. Ici les variables sexe et Faculté n'ont pas joué un grand rôle. La même remarque vaut pour la variable Faculté pour le cas des garçons de la Faculté de Droit en quatrième année contre ceux de la F.P.S.E à un même niveau d'études.

De façon général, la variabilité s'énonce clairement lorsqu'il s'agit des groupes formés selon les caractères simples. Examinant les virements d'attitudes dans les sous-groupes constitués à partir des croisements des dites variables, il ressort autre chose. Ce qui nous permet de penser que chaque caractère agit en fonction des critères déterminés (parce que nous venons de constater qu'il existe des cas où telle variable fonctionne et d'autres où la même variable ne travaille pas efficacement). Cette situation plus ou moins bizarre ne doit pas nous inquiéter quand bien même il existe d'autres variables que nous avons volontairement éliminées au début du travail. Encore qu'une "personnalité", telle qu'elle a été façonnée par l'éducation, est un tout composé d'éléments divers dominants et récessifs. Le tout est néamoins différent de l'ensemble des parties qui le composent

Après ce commentaire que nous avons estimé indispensable, nous en donnons une vue d'ensemble sous forme de conclusion partielle.

2.7. Conclusion sur le chapitre d'interprétation

Le cursus interprétatif vient de nous révéler le mystère enfoui dans les données recueillies auprès de nos enquêtés. Maintenant, nous nous devons de construire un pont coordonnateur entre le cadre théorique et la partie interprétative, lequel pont semble déjà évident.

Au départ, nous nous sommes attelées à détecter l'attitude générale qui prévaut chez nos sujets. Les résultats auxquels nous avons abouti nous ont poussés à rejeter l'hypothèse générale de travail qui prétendait que l'attitude générale devra être défavorable compte tenu de l'encadrement social dans lequel siège l'Université du Burundi. En effet, cette attitude générale est favorable.

Serions-nous en mesure de justifier cette faveur affectée d'une certaine neutralité ?
Cette neutralité relèverait du fait que l'avortement est une pratique que la société burundaise n'aime pas discuter ouvertement et en public. C'est un sujet tabou qui reste camouflé. Elle dépendrait aussi de la nature même d'un burundais, de sa culture qui ne le laissent pas facilement manipulable. Il est assez résistant. Quant à cette faveur, nous tenterons cette explication: les étudiants auraient subi l'influence des études qu'ils assimilent tous les jours. Par là, ils se seraient acculturés et auraient une ouverture d'esprit sur le monde. Ils essaient alors de juger plus ou moins objectivement en observant les réalités du monde moderne.

Cette attitude générale a été disséquée, analysée à fond pour nous rendre compte de sa variation à travers les caractères retenus pour la recherche. Nous avons adopté l'usage du test de Student pour comparer les moyennes des différents groupes. Pour combler les lacunes de ce test, nous l'avons complété par l'utilisation de l'échelle théorique d'attitudes, des résultats bruts normalisés. Les conclusions ont été pertinentes. Certaines ont confirmé les hypothèses de travail ; les autres l'ont fait partiellement en apportant des nuances ; d'autres enfin les ont totalement

Dans un premier temps, nous pensons particulièrement :
à la variable "sexe" qui prouve que les filles ont une attitude plus tolérante que les garçons face à l'avortement;
à la variable "niveau d'études" qui nous a confirmé que les licenciés ont une attitude plus tolérante que les candidats dans le même phénomène social à l'étude.

Dans un deuxième temps, nous faisons allusion à la variable "faculté" qui, en partie, confirme ou rejette les hypothèses. La comparaison entre la F.S.E.A. et la F.P.S.E. aboutit à ce que les étudiants de la première Faculté sont plus favorables que ceux de la seconde. Confrontée à la Faculté de Droit, celle des Sciences Economiques et Administratives ne manifeste pas de différence significative. La Faculté de Droit accuse une neutralité forte à tendance défavorable. Quand la Faculté des Sciences Economiques et Administratives est mise sur balance avec la Faculté de Médecine, la faveur qu'elle manifestait auparavant régresse . Les deux groupes ont une même attitude vis-à-vis de l'avortement.

Après cette élucidation, nous avons présenté les réactions et justifications aux items semi-formés. Ces derniers nous ont grandement enrichis d'informations. En leur absence, l'échelle d'attitudes du type Likert est pauvre en contenu informatif. C'est à ce stade même de compensation que nous nous sommes rendus compte du retour du support théorique sous une autre forme. Les répondants ont bel et bien évoqué les raisons pour l'avortement. Entre autres, ils ont mis en évidence plusieurs fois la santé de la mère, les raisons économiques au cas où il s'agit d'un élève ou d'un étudiant, les raisons sociales comme la honte dans la famille et dans les groupes des pairs, les raisons se statut social, etc...:

"... Seule l'hypothèse de la santé de la mère en danger me semble à même de justifier l'avortement".

"... Quand on a conçu sans être marié et que l'on voit qu'on sera confronté à des problèmes matériels en plus des problèmes sociaux (les sarcasmes de l'entourage), la seule solution qui reste est l'avortement".

"... Si le remède (ici l'avortement) n'est pas pire que le mal -notamment lorsque l'avortement a des suites fâcheuses (physiques ou psychiques)- il vaut mieux avorter que gâcher deux vies, celle de l'enfant à naître et celle de la mère".

"... En général, dans notre société burundaise, la future vie conjugale est conditionnée par l'état civil de la mère ; une fille-mère est moins sûre à ce sujet".

En parlant des raisons jugées nécessaires pour avorter, ils n'ont pas laissé de côté les conséquences qui en découlent. Ce sont les conséquences physiques, (la mort, les infections), psychiques (déséquilibre mental sous forme de regret, remords, soucis, sentiment de culpabilité), légales (le fait de se sentir criminel car on a tué une personne en formation) :

"... On ne peut jamais se sentir bien équilibré mentalement lorsqu'on a zigouillé une personne venant de ses entrailles".

"... Si on abolit toute loi contre l'avortement, il y'aurait un abus, alors qu'il est un crime, un mal qui conduit à la déchéance de la société car il démolit certaines valeures sociales et les vies humaines. Il n'a vraiment pas besoin d'explication. Dans le code pénal, c'est la suppression d'une vie humaine, un assassinat, un infanticide. Il y va des milliers de foetus, de la santé des mères. Il est la preuve d'un comportement peu recommandable : relations adultérines (pour les mariés), vagabondage sexuel (pour les célibataires)".

"... L'avortement ne va pas sans conséquences fâcheuses. On peut maigrir par exemple, et comme le physiologique et le psychique interagissent, le mental en est affecté: tourments, remords, inquiétudes, etc...".

Ils n'ont pas également oublié la valeur de la fécondité au Burundi sous tous ses aspects : ontologique, économique, social et sacral :

> "... Ce n'est pas parce qu'elle n'aime pas l'enfant qu'elle avorte. Elle est obligée. Chacun souhaite voir son propre enfant".
>
> "... A celle qui a avorté, je préfère une fille-mère. Mais toutes les deux je les considère avec une certaine indulgence, voire une certaine pitié parce que très souvent elles ne sont pas les plus salies de la société. Si vous voulez, je vous donne l'ordre de mes préférences:
>
> 1° une vierge,
> 2° celle qui n'a jamais conçu,
> 3° celle qui a conçu et enfanté
> 4° celle qui a avorté".

A travers ces citations, nous lisons un refus catégorique de briser la fécondité de l'homme. C'est pour cela que quiconque détruit ce don naturel sacré est pris pour un assassin, un marginal, un maudit de la société burundaise.

A propos de l'enfant illégitime, ils ont souligné maintes fois qu'il est difficile d'éduquer un bâtard surtout quand on est démuni :

> "... C'est plutôt frustrant de mettre au monde un enfant naturel. Cet état marque leurs titulaires toute leur vie. Et puis, quel est le statut d'une mère célibataire dans presque toutes les sociétés et civilisations ? Plutôt déplorable et inconsidérée. Vous voyez les conséquences d'un acte qui la plupart des cas, ne dépasse pas quelques minutes : un fardeau pour le restant de la vie...".
>
> "... A quoi bon mettre au monde un enfant que tu n'es pas en mesure d'élever convenablement, ou bien dont le père a refusé la paternité ?"

Puisque les étudiants de l'Université du Burundi tolèrent plus ou moins l'avortement, ils ont suggéré la vulgarisation et l'utilisation des moyens plus commodes pour éviter les dégâts causés par l'avortement, surtout clandestin : ce sont les procédés contraceptifs, terme assez fréquent à chaque justification d'items.

Ils se basent sur les faits quotidiens pour proposer cela :

"... Il faut l'institutionnaliser. Nombreuses sont celles qui avortent dans les ténèbres et sont souvent victimes de cet acte".

"... Si la fille tombe enceinte, c'est question d'imprudence, et c'est parce qu'elle ne sait pas exactement la durée de sa période féconde ; par ailleurs, presque toutes les filles font des rapports sexuels en dehors des lois. Celle qui tombe enceinte n'est pas la seule coupable ; c'est comme un accident de sa part".

Reportons-nous à la connaissance de soi, méthode contraceptif invoquée dans la théorie.

" Depuis 1981, les pouvoirs publics au Burundi ont adopté une politique de planning familial, reconnaissant par là (pour la première fois lors d'une réunion du Comité Central du Parti) que la population burundaise s'accroît trop vite. Il est temps que l'on passe aux actes. L'avortement dont il est question ici contribuerait à cette action à côté d'autres mesures comme la distribution à grande échelle, voire gratuite des méthodes contraceptives (pilules,etc...). Pour revenir à l'avortement, un simple sens d'observation d'une paysanne enceinte rend compte de la déchéance morale de la pauvre fille alors même que tout le milieu social actuel incite à faire l'amour : les barrières traditionnelles entre garçons et filles n'existent plus, les normes de conduite modernes liées à la religion ne sont plus de mode. Il relève de l'irresponsabilité et du cynisme social que de traîner en justice la pauvre fille qui avorte dans la clandestinité au risque d'y laisser sa vie. Ne fusse que par observation du risque parfois fatal de l'avortement clandestin, l'avortement devrait être légalisé ".

Cette tirade de l'un des enquêtés montre clairement que notre population d'enquête s'inquiète beaucoup de l'allure croissante que prend de plus en plus l'avortement.

Pour clore ce passage d'interprétation, nous avons examiné le changement d'attitude à l'intérieur des sous-groupes constitués par le croisement des variables. A ce propos, nous avons dressé un tableau à deux entrées, des valeurs de "t" pour faciliter les comparaisons des sous-groupes. Il serait inutile de reprendre les commentaires déjà émis, considérant même la clarté et la concision du tableau synoptique. Cependant, ce dernier est inutilisable dans certaines situations. Ainsi, les mots l'emportent sur le tableau. D'où la nécessité de synthétiser notre travail en quelques lignes.

Synthèse du travail

Dans ce paragraphe, nous reprendrons les idées essentielles en retraçant le cheminement général du travail.

Au commencement de notre projet, nous avons tenté d'élucider, de parler en long et en large des concepts-clés de notre sujet de recherche. Il s'agit principalement de l'attitude et ses corollaires, de l'avortement dans toutes ses dimensions. Cette élucidation des concepts nous a offert une ouverture sur la problématique de recherche. Nous avons décrit le phénomène d'avortement dans un contexte spatio-temporel : partir de la conception ancienne dans le monde en général et au Burundi en particulier, pour aboutir à l'actuelle. Notre intention était de tracer plus ou moins un profil d'évolution du phénomène social à l'étude. La conception de l'avortement est passée de la répression à la tolérance. Sur ce, nous reprenons les idées d'un étudiant en médecine interrogé sur la préservation de l'équilibre mental

> "J'admire la personne qui a trouvé au lieu d'avortement 'interruption volontaire de la grossesse (I.V.G.). Cette dénomination cache l'éventuel aspect criminel de l'affaire et ne met en jeu que la personne qui avorte.
> Ne se souciant pas trop du foetus, ceci allège la conscience . L'I.V.G. est également légale du moment qu'elle est volontaire; c'est-à-dire que celle qui avorte sait et est correctement informée sur l'ampleur de l'action qu'elle va poser. Elle tient compte de tous

les facteurs pour décider -connaissant tous les risques (légaux, médicaux, sociaux, physiques, psychiques et émotionnels)."

De là, grâce à certaines variables, nous avons émis des hypothèses qui allaient être vérifiées par nos enquêtes. Ces dernières se sont effectuées sur la population estudiantine de l'Université du Burundi au moyen d'un questionnaire écrit. Ce questionnaire, avant d'être mis en application, a subi une censure approfondie : analyser chaque item, tester la validité et la fidélité de toute l'échelle. Après la passation du questionnaire, nous nous sommes attelées au dépouillement. Cette étape nous a fourni des résultats que nous avons traités statistiquement. Et puisque les statistiques ne dispensent pas l'homme d'être intelligent, nous avons suppléé à leurs lacunes en apportant un "adjuvant" de propos des enquêtés en réponse aux items semi-ouverts. Enfin, nous avons conclu le chapitre d'interprétation.

Conclusion générale

La vie de l'homme, à quelque stade qu'elle se trouve, est inaliénable. Quand nous disons que la vie humaine est "sacrée", c'est ce caractère inaliénable que nous désignons. Les événements naturels, comme les sociétés qui semblent tenir la vie d'un homme pour quelque chose d'insignifiant, se chargeraient s'il en était besoin, de nous le rappeler.

Quelle est donc la signification de la mort pour l'être humain ? Ce scandale, a-t-il un sens ou est-il pure absurdité ? Nous restons convaincus que tout homme a droit à une mort digne d'un être humain. La mort est la dernière grande tâche de la vie, tâche que personne ne peut lui enlever, mais pour laquelle au contraire on peut et doit l'aider. C'est sous ce paradoxe que nos répondants se sont rangés, partageant la position favorable et défavorable en même temps, chaque fois avec justification.

Nous vivons à une époque où l'homme, loin d'être reconnu comme personne dans une communauté humaine, apparaît plutôt comme un individu isolé. La notion même de liberté s'en trouve faussée. Le progrès se transforme en barbarie. Comment pouvons-nous imaginer la liberté d'une mère s'exercer contre celle de son propre enfant? Trop de femmes avortent aujourd'hui, surtout dans les pays dits développés, parce qu'un enfant de plus les empêche de réaliser leur désir d'émancipation et les oblige à vivre un rôle traditionnel qu'elles assument mal. Il accapare tout le temps pour les loisirs, problème que souvent la femme assume toute seule car le mari est trop occupé. Dans les pays en voie de développement, en particulier au Burundi, le problème se présente sous un autre angle. Inutile de répéter les dégâts que subissent aussi bien la fille-mère que l'enfant illégitime.

Nous reconnaissons que les conclusions n'ont pas toujours tranché les questions qui bouillonnent dans l'esprit de certains. C'est une oeuvre modeste qui vient d'être amorcée. Comme quelques-uns de nos sujets d'enquête ont souhaité une étude approfondie de ce phénomène afin de pallier à certains inconvénients de la jeunesse actuelle, et puisque nos obligations ne nous ont pas permis de satisfaire leurs aspirations, nous laissons ce soin à des chercheurs qui seraient plus compétents qu'une novice dans les enquêtes psycho-sociales,

> "Je vous demanderais de travailler davantage sur ce thème (en faisant d'autres recherches approfondies après la licence) qui menace les filles (paysannes et intellectuelles) de ce pays pour donner des propositions au niveau national".

Cette suggestion d'un de nos enquêtés est aussi notre souhait que nous confions à quiconque s'intéresse aux handicaps psycho-sociaux de la jeunesse burundaise.

B I B L I O G R A P H I E

OUVRAGES GENERAUX ET COURS

1. BELLON (Remi), DELFOSSE (Pierre). Codes et Lois du Burundi, V1, Bujumbura, Ministère de la Justice, 1970, 1092 p.

2. BELLON (Remi), DELFOSSE (Pierre). Codes et Lois du Burundi, V2, Tome A - 1970-1972 - Bujumbura, Les Presses-Lavigerie, 1972, 329 p.

3. BOSC (M.J.), PALMER (R), SUREAU (Cl). Avortement et parturition provoqués. Colloque de la Société nationale pour l'étude de la stérilité et de la fécondité, Masson et Cie, éditeurs, Paris VIe, 120, Boulevard Saint-Germain, 1974, 450 p.

4. DAVAL (Roger). Traité de Psychologie Sociale, T1, Paris, P.U.F., 1976, 532 p.

5. DEBATY (Pol). La mesure des attitudes, Paris P.U.F., 1967, 200 p.

6. DE LANDSHEERE (Gilbert). Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin - Bourrelier, 5e éd. 1982, 453 p.

7. DE LANDSHEERE (Gilbert). La recherche expérimentale en éducation, Paris, Delachaux et Niestlé, 1982, 115 p.

8. Dr COHEN (J), Dr KAHN - NATHAN (J), Dr VERDOUX (C), et al. Avoir un enfant. De la conception à la naissance, Paris, Hachette, 1979, 172 p.

9. Dr ROUX (G) et Dr LEVRIER (M). Dictionnaire intime de la femme, Edouard Privat, 1970, 379 p.

10. DUIJKER (H.G.J.), FRAISSE (P), MEILI (R) et al. Les attitudes, Paris, P.U.F., 1961, 189 p.

11. ERNY (P). L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire, Paris, Livre Africain, 1968, 197 p.

12. FAVERGE (J.M.). Méthodes statistiques en Psychologie appliquée, V2, Paris,

13. FRAGNIERE (Jean-Pierre). Comment faire un mémoire ? Les éditions "Réalités sociales", Lausanne, 1985, 172 p.

14. GOUDET (Yves). Cours de Psychologie Sociale, IIe Candidature, U.B., F.P.S.E., Inédit, Année Académique 1984-1985.

15. JANOV (A). L'amour et l'enfant, New-York, 1973, 318 p.

16. JAVEAU (Claude). L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien, Bruxelles. Editions de l'Université de Bruxelles, 2e éd. rev. 1978, 158 p.

17. KABUYA LUMEMBELE (Gustave). Cours de Techniques projectives, IIe Licence, U.B., F.P.S.E., Inédit, Année Académique 1986-1987.

18. LANGOUET (Gabriel), PORLER (Jean-Claude). Mesure et Statistique en milieu Educatif, Paris, E.S.F. , 1981 , 208 p.

19. LEON (Antoine). Manuel de Psychopédagogie expérimentale, Paris, P.U.F., 1977, 359 p.

20. MALSON (Lucien). Les enfants sauvages. Mythe et réalité, France, 1964, 246 p.

21. Maurice REUCHLIN. Précis de Statistique, P.U.F. 1976, 256 p.

22. MIALARET (Gaston) et PHAM (D). Statistique à l'usage des éducateurs, Paris, P.U.F., 1967, 264 p.

23. MOSCOVICI (Serge). La Psychanalyse, son image et son public, Paris, P.U.F., 1976, 506 p.

24. MUCCHIELLI (Roger). Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale. Connaissance du problème, 5e éd., Paris, E.S.F., 1973, 77 p.

25. MUCCHIELLI (Roger). Opinions et changement d'opinions. Connaissance du problème, Paris, E.S.F., 1972, 92 p.

26. NAVAS (J), REDARD (A), PREMAND (F) et al. Famille et fécondité au Burundi. Approche sociologique, Bujumbura, 1977, 162 p.

27. NDAYAMBAJE (Jean-Damascène). Cours de Psychologie Expérimentale, IIe Candidature, U.B., F.P.S.E., Inédit, Année Académique 1984-1985.

28. NZINAHORA (Ildéphonse). Cours de Statistiques, Ière Candidature, U.B., F.P.S.E., Inédit, Année Académique 1983-1984.

29. PHILIPPE (Jean). Les méthodes statistiques en Pharmacie et en Chimie, Masson et Cie, éditeurs, Paris VIe, 1967, 377 p.

30. PINTO (Roger) et GRAWITZ (M). Méthodes des Sciences sociales, Paris, Delloz, 1964, 994 p.

31. SPIEGEL (Murray R.). Théorie et applications de la statistique, Paris, Mc Graw-Hill, 1978, 358 p.

32. VELDE (Van de). Le mariage parfait. Ed. Albert Müller, Ruschlikon - Zürich, 1974, 295 p.

33. WAERDEN (B.L. Van der). Statistique mathématique, Paris, Dunod, 1967, 277 p.

Mémoires et thèses

34. BASHIRAHISHIZE (J). Avortement en droit burundais, Bujumbura, U.B., Faculté de Droit, 1980, 81 p.

35. BIGIRINDAVYI (Dismas). Attitude des élèves internes du cycle supérieur des humanités face au système de coéducation dans les écoles secondaires. Etude menée dans les établissements secondaires des provinces de Bujumbura et Muramvya, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1983, 110 p.

36. GAHUNGU (Révérien). Attitude des étudiants burundais face à l'église catholique du Burundi. Enquête menée auprès des étudiants de l'Université du Burundi, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1986, 216 p.

37. MINANI (Nicaise). Echelle "Prostitution" : son élaboration et son application sur un échantillon d'étudiants burundais à l'Université du Burundi, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1984, 201 p.

38. MWENYEBATU MBAWA. Construction d'une échelle pour l'examen de l'attitude d'étudiants universitaires burundais à l'égard de la promotion féminine, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1978, 90 p.

39. NIMBONA (Pierre-Claver). L'avortement criminel : étude statistique dans un hôpital dakarois de 1973 à 1983. Mesures préventives et coercitives, Université de Dakar, 1985, 62 p.

40. NTAMWANA (Marie-Thérèse). La conception de la fécondité humaine degagée des Rites et des Interdits relatifs à la femme dans la société burundaise traditionnelle et contemporaine, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1983, 89 p.

Dictionnaires et Encyclopédies

41. Encyclopaedia Universalis, V2, V8.

42. Larousse médical.

43. Larousse universel, Paris, Librairie Larousse, 1982.

44. PIERON (Henri). Vocabulaire de la Psychologie, Paris, P.U.F., 1968, 571 p.

45. POROT (A). Manuel alphabétique de psychiatrie, Paris, P.U.F., 1975.

46. RODEGEM (F.M.). Dictionnaire rundi-français, Tervuren, Musée royal de l'Afrique Centrale, 1970, 644 p.

47. SILLAMY (Norbert). Dictionnaire de Psychologie A-K, V1.

48. Univers de la Psychologie, V5, V7.

Périodiques

49. Bulletin Officiel du Burundi, 20e année, n° 6/81, 1 Juin.

50. "Droit à la vie : enjeu culturel" in Les cahiers du sycomore, Fribourg, Mai 1985.

51. "Servir la vie. Le contrôle de la fécondité" in Pirogue (48), Janvier - Mars 1983, Editions Saint-Paul.

Consigne et présentation du questionnaire.

Comme tout chercheur doit faire une brève présentation avant l'enquête, annoncer le but de la recherche et les raisons qui l'ont poussé à s'orienter chez tel et non chez tel autre, faire une mise en confiance, nous l'avons formulé par écrit dans la consigne ci-dessous. Cette consigne sera annexée au questionnaire.

Consigne.

Cher camarade,

Ce questionnaire vous est adressé en vue de l'élaboration d'un mémoire qui sanctionnera nos études à l'Université. Il comprend 35 propositions qui parlent d'un phénomène social : l'avortement.

L'avortement peut être volontaire ou non, c'est-à-dire provoqué. En vue d'éviter ce dilemme, nous voudrions préciser qu'il s'agit dans cette étude-ci d'un avortement volontaire.

Nous vous invitons à lire attentivement tous les items (propositions). Au niveau de chaque item, il vous est donné 5 possibilités de réponses parmi lesquelles vous opérez un seul choix en mettant une croix devant celle qui correspond le mieux à votre niveau d'approbation. Aucune phrase ne contient une bonne ou mauvaise réponse prévue à l'avance. La bonne réponse est celle que vous donnez.

Veuillez travailler individuellement et répondre avec sincérité en prenant soin de n'omettre aucun item. En mettant le sérieux dans vos réponses, vous aurez contribué énormément à ce travail de recherche. De notre part, nous vous garantissons l'anonymat absolu ; c'est pourquoi vous ne mettrez d'ailleurs pas votre nom sur ce questionnaire.

Convaincue de votre franche collaboration, nous vous remercions d'avance.

NDAHABONYUMUKAMA Floride.
U.B.
F.P.S.E.

Questionnaire.

Voudriez-vous nous fournir ces informations ?

Sexe :

Faculté :

Niveau d'études :

Ecole secondaire fréquentée : tenue par les laïcs ☐

: tenue par les religieux ☐

Milieu de l'école secondaire : urbain ☐

: rural ☐

	Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
1. L'acte abortif (le fait d'avorter) fait souffrir l'intéressée					
2. Quand on est déçu par une personne aimée, il est tout à fait compréhensible d'avorter.					
3. L'avortement préserve l'équilibre mental de l'intéressée. Justifiez votre réponse.					
4. Certaines gens vivent des situations telles que l'avortement se présente comme la situation la mieux indiquée à leurs problèmes quotidiens (problèmes financiers, déceptions amoureuses, etc.). Justifiez votre réponse.					
5. Contracter l'acte abortif, c'est signe d'une pratique sexuelle en dehors des lois.					
6. Les personnes qui avortent sont des gens à coeur dur.					
7. L'avortement conduit à la déchéance physique.					
8. L'avortement conduit à la déchéance mentale. Justifiez votre réponse.					
9. Le fait que l'acte abortif soit écarté du désir de l'enfant le rend répugnant.					
0. J'accepterais volontiers de rendre service à une fille qui veut avorter.					

	Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
11. Je ne peux pas nouer des relations avec une fille qui a avorté. Justifiez votre réponse.					
12. Il est compréhensible qu'une femme qui a conçu en l'absence de son mari puisse avorter.					
13. Vaut mieux avorter que mettre au monde des enfants qu'on n'est pas capable d'éduquer convenablement					
14. Si une personne à l'intention d'avorter, je le lui empêcherais.					
15. Donner de l'argent aux avorteurs est un gaspillage de la fortune.					
16. Je considère une personne qui avorte comme un homicide.					
17. L'avortement est source de mésentente entre la fille et la famille.					
18. Je considère les avorteurs et celle qui avorte comme des malades sociaux.					
19. En matière d'avortement, il faut pratiquer la politique du laisser-aller, laisser-faire, c'est-à-dire abolir toute loi contre l'avortement. Justifiez votre réponse.					
20. Si une de mes parentés avortait, ça ne me rendrait pas malheureux pour autant.					
21. Une personne qui avorte a droit au respect comme tout être humain.					
22. En cas de problèmes matériels, il serait admissible qu'un homme recommande discrètement à sa femme d'avorter.					
23. J'approuve les pays qui ont légalisé l'avortement.					
24. Il n'est pas souhaitable d'empêcher l'avortement.					

	Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
25. Au lieu de vouloir réprimer l'avortement, il faudrait chercher à l'orienter de façon qu'il nuise moins à la société.					
26. L'Etat devrait promulguer des lois qui protègent celle qui avorte.					
27. L'avortement est une solution aux problèmes démographiques Justifiez votre réponse.					
28. Une personne qui avorte a droit de disposer de son corps.					
29. L'avortement permet de réduire les tensions sexuelles que la société réprime.					
30. L'avortement est un crime. Justifiez votre réponse.					
31. Etant donné que notre corps appartient à Dieu, l'avortement est un péché mortel.					
32. Dans notre pays, c'est dommage que les lois réprimant l'avortement ne soient pas scrupuleusement mises en application.					
33. L'avortement est une infraction qu'il faudrait punir à tout prix.					
34. L'avortement contrecarre l'action des prédicateurs : prêtres, pasteurs et autres religieux.					
35. L'avortement est un fléau social. Justifiez votre réponse.					

N.B. Nous avons essayé de répartir les questions de façon plus ou moins proportionnelle en tenant compte de celles justifiées ou non; de celles ayant un aspect négatif ou non (pour le moment, elles sont affectées d'un signe (+) ou (-) mais elles ne le seront pas au cours de la passation); des trois dimensions : individuel, social, moral.

Ainsi, nous obtenons ce schéma :

17 questions positives (individuel - social - moral).

18 questions négatives (" " ").

8 questions justifiées (4 questions positives, 4 négatives).